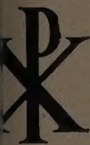
LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE



41e ANNEE — T. LVI — 18 OCTOBRE 1959 — NUMERO 1 314

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS ▼ MAISON DE LA BONNE PRESSE

ncyclique
e Rosaire

---

missions

PETITS CHANTEURS A LA CROIX DE BOIS MALGACHES
(Cliché Vivante Afrique)

BIBLIOGRAPHIE

— *Le peuplement humain*, par JOSEPH VIALATOUX. Tome II : *Doctrines et théories. Signification humaine du mariage.* — Un vol. 22,5 × 14,5 cm, de 720 pages. Prix, broché: 2 400 francs. Les Editions Ouvrières, Paris.

Les sous-titres de ce volume nous précisent l'objet même de son étude. C'est en même temps nous en indiquer la richesse. Devant la complexité des *faits* que nous exposait la première partie, il est naturel, pour les comprendre et en tirer des conclusions pratiques, que de multiples théories et disciplines se soient formées au cours des siècles. L'homme ne saisit pas, dans sa compréhension du monde, toute la réalité avec toutes ses nuances. Frappé par tel aspect, il en néglige ou même n'en voit pas d'autres qui, en des régions diverses ou au cours des temps, dévoileront leur importance à d'autres esprits. L'auteur peut donc estimer à juste raison que ces divergences de la pensée où se reflètent les nombreuses nuances du réel, peuvent être l'occasion de dialogues enrichissants, car « aucune n'aurait pu s'exprimer et voir le jour si elle n'avait une part de valeur et n'apportait quelque parcelle au moins de vérité ». Mais cette parcelle de vrai, on ne la découvrira pas sans une étude attentive et si on n'apporte à celle-ci, « d'une part, l'esprit de sympathie qui permet de comprendre, et, d'autre part, l'esprit critique qui cherche à juger ». C'est bien ainsi que l'auteur a entrepris ce long travail, s'arrêtant devant les œuvres les plus *significatives*, comme il dit, qui marquent une orientation de la pensée entraînant l'opinion des masses dans une direction donnée, pour en faire ressortir la part de vérité qui a séduit l'esprit humain. Il va sans dire que pour juger de leur bien-fondé s'impose un ensemble de critères des plus sûrs, surtout pour retenir, dans une forte synthèse, tout ce que peut offrir de valable la recherche sous un angle si ouvert. L'auteur nous livre ses conclusions dans ces « perspectives ouvertes sur la signification humaine du mariage » qui ne se réalise pleinement que dans le mariage chrétien. Ici, nous rejoignons une observation fréquente sous la plume des théologiens, c'est que la Révélation confirme et éclaire tout ce que la raison de l'homme peut dévouvrir de vérité dans le monde créé, surtout quand c'est l'homme lui-même dans la complexité de sa nature qui est envisagé. Ouvrage donc d'un haut intérêt qui ouvre de larges perspectives à la curiosité de l'esprit, dans des pages bien documentées où la connaissance et la maîtrise du sujet rassurent le lecteur.

— *Laïcité et problème scolaire*, par l'abbé JACQUES BUR. Préface de S. Exc. Mgr BLANCHET, recteur de l'Institut catholique de Paris. — Un vol. de 288 pages. Prix : 870 francs. Editions Bonne Presse, Paris.

Le livre a été immédiatement « accroché » par la presse, et les réactions ont été, comme dans une assemblée politique, des « mouvements en sens divers ». C'est que le problème est plus de passions que d'idées, au point que les adversaires de l'enseignement confessionnel n'hésitent pas à marcher contre tous leurs principes des droits de l'homme et du citoyen, de liberté et de démocratie... L'auteur a donc du mérite d'aborder la question à la lumière des faits et des principes les plus incontestables. Mais avant tout, il s'agit d'y voir clair. C'est pourquoi dès les premières pages sont abordées les « équivoques de la laïcité » et les confusions entre laïcité de l'Etat et laïcité scolaire, comme il faudra mettre à nu la fausseté de pseudo-principes et de la soi-disant intangibilité de certaines lois —, pas plus intangibles que ne le sont toutes les lois et même les Constitutions qui ne dépendent que du libre vouloir des Assemblées législatives ! — et des slogans qui n'ont d'autres fondements que la propagande acharnée de la libre-pensée. Cette œuvre de clarification, l'auteur doit la poursuivre à mesure qu'il avance vers la conclusion. C'est à chaque étape qu'il faut reposer le problème dans son clair et loyal énoncé. Tout lecteur de bonne foi reconnaîtra qu'on ne peut parler avec plus d'intelligence et de droiture d'une question où la passion et la polémique ont, comme à plaisir, accumulé les confusions. Cette grave question, redisons-le avec Mgr Blanchet, « est une question de foi religieuse qui mérite le respect. C'est une question de conscience religieuse qui réclame ses droits et demande à être traitée avec la déférence qui lui est due... C'est noblement, comme elle le mérite, qu'il faut la considérer. C'est une noble réponse qu'il faut lui donner. Le présent livre est de nature à dissiper des préjugés, des erreurs, des équivoques ; il sert, dans notre pays, la grande cause de la conscience humaine et de la foi chrétienne... Pour le bien de tous, nous lui souhaitons de grand cœur un bon succès ».

— *Initiation aux problèmes d'outre-mer.* Colonisation, décolonisation, sous-développement, par GILBERT BLARDONE, abbé PAUL CATRICE, JOSEPH FOLLIET, abbé GABRIEL MATAGRIN, RAOUL PADIRAC, ROGER VOOG. — Un vol. de 368 pages. (Collection « Savoir pour agir ».) Prix franco : 1 010 francs. Chronique Sociale de France, Lyon.

La question est actuelle, certes ; aussi lira-t-on cet ouvrage avec d'autant plus d'intérêt qu'avec méthode — celle de la *Chronique Sociale*, — il apporte quelques clartés dans un problème où l'on a fait supporter aux mêmes mots les notions les plus disparates. Les sujets sont bien distingués les uns des autres pour mieux définir les réalités qui les composent et les mots qui les expriment — vieille habitude qu'on avait au moyen âge et qui permettait des discussions utiles — et pour les traiter surtout, on a fait appel à des compétences bien connues comme telles. Mais en parcourant ces pages, on ne pourra s'empêcher de remarquer la somme de connaissances qu'on y trouve réunies ; et tout cela dans un langage clair qui en fait une initiation même à la portée des jeunes. Nous retrouvons ici les questions qu'avait abordées la dernière Semaine sociale d'Angers, avec leurs principes moraux, leurs applications juridiques, leurs évolutions historiques et leurs perspectives économiques. Mais ce qui est important, c'est que, chaque fois, les problèmes — les faux problèmes en cachent tant de vrais qu'on ignore ! — sont clairement posés, ce qui écarte les solutions illusoires et trop faciles. L'éclairage de ces pages est celui de la pensée chrétienne et des enseignements pontificaux. Nous avons donc en cet ouvrage une base sûre pour un travail sérieux et fécond. On a pris soin dans l'avant-propos de marquer comment on s'en servira pour une bonne et fructueuse utilisation. Des annexes et une ample bibliographie permettent précisément une étude plus poussée de tel ou tel point. Cet avantage sera apprécié de tous ceux qui veulent être au courant d'une question des plus actuelles et dont on parle souvent, hélas ! en en ignorant les données exactes.

— *L'amour et la mort*, par l'abbé GEORGES GARGAM. — Un vol. de 334 pages. Prix : 850 francs, plus t. l. Editions du Seuil, Paris.

On ne résume pas un pareil ouvrage dont le sujet est la thèse de doctorat présentée par l'auteur en Sorbonne, avec mention très honorable. Quels rapports peuvent bien relier l'amour et la mort au point que, sous des angles différents, le problème ait intéressé l'homme depuis toujours ? Philosophie, littérature, religion, simples faits divers de la vie quotidienne en ont évoqué les divers aspects. Seule la révélation chrétienne en approfondissant l'amour qui est en Dieu pour nous et l'amour pour Dieu donne à la mort un nouveau sens : la joie, conclut l'auteur.

— *La rencontre du Carmel thérésien avec les mystiques du Nord*, par JEAN ORCIBAL, directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes. — Un vol. de 250 pages. Prix : 1 500 francs, plus t. l. Presses Universitaires de France, Paris.

Disons-le tout de suite : l'auteur, avec plus de 100 pages de textes latins ou français, en appendices, met entre les mains du lecteur les pièces du procès. Mais l'étude très fouillée qui les précède les éclaire en rappelant toute l'évolution historique et les nuances doctrinales des différentes écoles qui représentent ces textes et par l'approfondissement de la personnalité de ceux qui s'en faisaient les défenseurs. Ce qui frappe, c'est la masse de lectures que représentent chacune de ces pages où l'on sent l'auteur au courant de son sujet. Même si le lecteur peut porter sur tel ou tel point des jugements qui supposent un autre éclairage, il reconnaîtra que l'érudition consciencieuse et sérieuse de l'auteur lui donne un solide appui. Ce travail permettra une connaissance plus éclairée de ces périodes si confuses de la vie religieuse.

La Documentation Catholique

41e année — T. LVI Numéro 1 314. — 18 octobre 1959

Encyclique « Grata Recordatio » de S. S. Jean XXIII

sur la récitation du Rosaire (29 septembre 1959) (*)

. NOS VÉNÉRABLES FRÈRES, PATRIARCHES, 'RIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES)RDINAIRES EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SAINT-SIÈGE

JEAN XXIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

INTRODUCTION

Depuis le début de Notre jeunesse, souvent 'est présenté à Notre esprit l'agréable souvenir les lettres encycliques que Notre prédécesseur e vénérée mémoire, Léon XIII, à l'approche u mois d'octobre, adressa plus d'une fois au ıonde catholique, pour exhorter les fidèles,, urtout pendant ce mois, à la pieuse récitation u saint Rosaire (1). Il s'agit d'encycliques qui arient par leur contenu, riches en sagesse, ibrant toujours d'une nouvelle inspiration et lus opportunes que jamais pour la vie chréienne. C'était là une invitation forte et peruasive à adresser des supplications confiantes Dieu par la très puissante intercession de la 'ierge, Mère de Dieu, en récitant le saint Roaire. Celui-ci, en effet, comme chacun sait, est n moyen excellent de prière méditée, constitué omme une couronne mystique dans laquelle es prières du *Pater Noster*, de *l'Ave Maria* et u *Gloria Patri* se mêlent à la considération des ıystères les plus sublimes de notre foi, de orte que le drame de l'Incarnation et de la édemption de Notre-Seigneur est présenté à esprit comme dans autant de tableaux.

Ce doux souvenir de Notre jeunesse ne Nous a pas abandonné malgré les années qui ont passé et il ne s'est même pas affaibli. Bien au contraire — Nous le disons avec une confiance paternelle, — il a servi à rendre très cher à Notre esprit le saint Rosaire que Nous ne manquons jamais de réciter entièrement chaque jour de l'année, mais que Nous désirons surtout réciter avec une piété particulière pendant le mois d'octobre.

Au cours de cette première année de Notre Pontificat — année qui touche à sa fin, — l'occasion ne Nous a pas manqué d'exhorter à plusieurs reprises le clergé et le peuple chrétien pour qu'ils récitent des prières publiques et privées. Mais nous entendons le faire aujourd'hui avec une exhortation plus vive, plus émue, pour de nombreux motifs que Nous exposerons brièvement dans cette encyclique.

LE RAPPEL DE DEUX ANNIVERSAIRES

I. Au mois d'octobre prochain il y aura un an qu'est mort pieusement Notre prédécesseur Pie XII, dont l'existence brilla de tant et de si hauts mérites. Vingt jours après, sans aucun mérite de Notre part, Dieu a voulu que Nous soyons élevé au Souverain Pontificat. Deux Souverains Pontifes se tendent la main comme pour se transmettre l'héritage sacré du troupeau mystique et proclamer la continuité de leur vibrante sollicitude pastorale et de leur amour pour tous les peuples.

Ces deux dates, l'une de tristesse, l'autre de joie, ne sont-elles pas la claire démonstration aux yeux de tous que, dans la suite perpétuelle des vicissitudes humaines, le Pontificat romain survit au long des siècles, même si chaque chef visible de l'Église catholique, le temps établi par la divine Providence étant échu, est appelé à quitter cet exil terrestre ?

Tournant leurs regards aussi bien vers Pie XII que vers son humble successeur, en qui se perpétue l'office de pasteur suprême confié à saint Pierre, les fidèles font monter vers Dieu la même prière : « *Ut domnum apostolicum et omnes ecclesiasticos ordines in sancta religione conservare digneris, te rogamus audi nos* (2). »

Et il Nous plaît de rappeler ici, en outre, que Notre prédécesseur immédiat, par l'encyclique

---

(*) Traduction de l'*Ufficio Stampa* de la Cité du atican, revue d'après le texte latin publié par *l'Osseratore Romano* du 30 septembre 1959. Les sous-titres ınt ceux de la version italienne publiée dans le même ıméro de *l'Osservatore Romano*.

Cette encyclique sera publiée en fascicule par les Edions de la Bonne Presse, en même temps que de larges traits des encycliques des Papes précédents sur le osaire.

(1) Cf. *Ep. Enc.* « *Supremi Apostolatus* », A. Leonis XIII, ol. III, p. 280 sq. ; *Ep. Enc.* « *Superiore anno* », A. L., ol. IV, p. 123 sq. ; *Ep. Enc.* « *Quamquam pluries* », L., vol. IX, p. 175 sq. ; *Ep. Enc.* « *Octobri mense* », L., vol. XI, p. 299 sq. ; *Ep. Enc.* « *Magnae Dei Matris* », L., vol. XII, p. 221 sq. ; *Ep. Enc.* « *Laetitiae sanctae* », L., vol. XIII, p. 283 sq. ; *Ep. Enc.* « *Iucunda semper* », L., vol. XIV, p. 305 sq. ; *Ep. Enc.* « *Adiutricem pₒpuli* », A. L., vol. XV, p. 300 sq. ; *Ep. Enc.* « *Fidentem umque* », A. L., vol. XVI, p. 278 sq. ; *Ep. Enc.* *Augustissima Virginis* », A. L., vol. XVII, p. 285 sq. ;). Enc. « *Diuturni temporis* », A. L., vol. XVIII, 153 sq.

(2) *Lit. Sanctorum.* (Nous vous en prions, daignez garder dans la sainte religion le Pontife apostolique et tous les membres de la hiérarchie apostolique.)

Ingruentium malorum (3), exhorta déjà une autre fois les fidèles du monde entier, comme Nous le faisons à présent, à la pieuse récitation du saint Rosaire, spécialement pendant le mois d'octobre. Dans cette encyclique, il est un avertissement que nous répétons bien volontiers : « Adressez-vous avec une confiance toujours plus grande à la Vierge Mère de Dieu, à qui les chrétiens toujours et principalement ont eu recours dans les adversités, car « elle a été constituée en source de salut pour tout le genre humain (4) » (5).

INTENTIONS MISSIONNAIRES

II. Le 11 octobre, Nous aurons la grande joie de remettre le crucifix à un groupe nombreux de jeunes missionnaires qui, abandonnant leurs patries, assumeront la tâche ardue d'apporter la lumière de l'Evangile à des peuples lointains. Le même jour, dans l'après-midi, Nous souhaitons monter au Janicule pour y célébrer, sous d'heureux auspices, le premier centenaire de la fondation du collège pontifical nord-américain, au milieu de ses supérieurs, de ses professeurs et de ses élèves.

Bien que ce ne soit pas intentionnellement qu'elles aient été établies le même jour, les deux cérémonies ont la même signification. Elles affirment nettement et de façon décisive les principes surnaturels qui sont à l'origine de toute activité de l'Eglise catholique ; elles attestent du généreux dévouement de ses fils à la cause du respect mutuel, de la fraternité et de la paix entre les peuples.

Le spectacle merveilleux de cette jeunesse qui, ayant surmonté les difficultés innombrables, s'offre à Dieu pour que les autres hommes aussi « entrent en possession du Christ (6) », aussi bien dans les terres les plus éloignées non encore évangélisées que dans les immenses villes industrielles où, dans le tourbillon vertigineux de la vie moderne, les esprits se font parfois arides et se laissent opprimer par les choses d'ici-bas, ce spectacle, Nous le répétons, est tel qu'il émeut et pousse à croire en des jours meilleurs.

L'ardente prière de saint Pierre : « Accordez à vos serviteurs d'annoncer en toute confiance votre parole (7) », fleurit sur les lèvres des anciens, qui ont déjà porté jusqu'ici le poids de ces graves responsabilités.

Nous désirons par conséquent vivement que, pendant le prochain mois d'octobre, on recommande leur apostolat à l'auguste Vierge Marie, par de ferventes prières.

PAIX ET CONCORDE ENTRE LES NATIONS

III. Il est en outre une autre intention qui Nous pousse à adresser les prières les plus ardentes à Jésus-Christ et à sa Mère très aimante, et que Nous recommandons au Sacré-Collège des cardinaux, à vous, vénérables frères, aux prêtres et aux âmes consacrées, aux malades et à ceux qui souffrent, aux enfants innocents, au peuple chrétien tout entier. Cette intention est que les hommes responsables en grande partie des destinées des nations, grandes ou petites, dont les droits et les immenses richesses spirituelles doivent être scrupuleusement maintenus intacts, soient conscients du caractère décisif et de la gravité de notre époque.

C'est pourquoi Nous prions le Seigneur que ces hommes s'efforcent de connaître à fond les causes qui sont à l'origine des conflits afin de les surmonter avec bonne volonté. Qu'ils voient surtout que les conflits armés — Dieu nous en préserve ! — n'engendrent rien d'autre que des ruines innombrables et qu'ils ne placent aucun espoir en eux. Qu'ils adaptent la législation civile et sociale aux exigences réelles des hommes, sans oublier pour autant les lois éternelles qui viennent de Dieu et qui sont le fondement et le pivot de la vie civique elle-même. Qu'ils soient toujours soucieux des destinées surnaturelles de chaque homme, dont l'âme a été crée par Dieu pour qu'elle puisse le rejoindre et jouir de lui éternellement.

Il faut, en outre, rappeler qu'on voit se répandre aujourd'hui des modes de pensée, des positions philosophiques et des attitudes pratiques, absolument inconciliables avec la doctrine chrétienne. Nous continuerons, avec sérénité, mais aussi avec précision et fermeté, à affirmer cette inconciliabilité.

Mais Dieu a fait que les hommes et les nations puissent se racheter (8).

C'est pourquoi Nous avons confiance que une fois que l'on aura abandonné les postulats arides d'une façon de penser et d'agir cristallisée, imprégnée, comme chacun le sait, des mensonges du « laïcisme » et du « matérialisme », on cherchera et on trouvera les remèdes opportuns dans cette saine doctrine qui se trouve chaque jour davantage confirmée par l'expérience. Or, cette doctrine proclame que Dieu est l'auteur de la vie et de ses lois, qu'il est le protecteur des droits et de la dignité de la personne humaine et que, par conséquent, il est « Notre salut et Notre rédemption (9) ».

Nos regards vont vers tous ces pays où les peuples sont en mouvement vers des temps meilleurs, et où Nous voyons un réveil d'énergies profondes qui fait espérer que les consciences droites voudront se vouer à la recherche du bien véritable de la société humaine. Pour que cet espoir se réalise de la façon la plus consolante, c'est-à-dire par le triomphe du règne de la vérité, de la justice, de la paix et de la charité, Nous désirons ardemment que tous Nos fils ne forment « qu'un seul cœur et une seule âme (10) » et qu'ils élèvent des prières communes ferventes à Notre Reine et Mère céleste pendant le mois d'octobre, en méditant sur ces paroles de l'Apôtre des gentils : « Nous sommes pressés de toutes parts, mais non pas écrasés ; ne sachant qu'espérer, mais non désespérés ; persécutés, mais non abandonnés ; terrassés, mais non annihilés. Nous portons partout et tou

---

(3) Die 15 sept. a 1951 ; *A. A. S.*, vol. LIII, p. 577 sq.
(4) *S. Iren. Adv. haer.* III, 22 ; MIGNE, *P. G.*, VII, 959.
(5) *A. A. S.*, vol. LIII, p. 578-579. (*D. C.*, n° 1105 du 7 octobre 1951, col. 1237.)
(6) Cf. *Phil.*, III, 8.
(7) Cf. *Act.*, 4, 29.

(8) Cf. *Sap.*, I, 14.
(9) *Sacra Liturgia.*
(10) *Act.*, IV, 32.

ours en notre corps les souffrances de
ort de Jésus, afin que la vie de Jésus soit,
lle aussi, manifestée dans notre corps (11). »

ERNIÈRES INTENTIONS ET BÉNÉDICTION FINALE

Avant de terminer cette lettre encyclique,
énérables frères, Nous vous invitons à réciter
Rosaire pendant ce mois d'octobre avec une
évotion particulière, en priant la Vierge
arie, Mère de Dieu, également pour ces inten-
ons qui Nous tiennent tant à cœur : pour
ie le Synode de Rome soit fructueux et salu-
ire pour Notre ville de Rome et pour que le
rochain Concile œcuménique, auquel vous participerez par votre présence et vos conseils, puisse valoir à l'Église universelle une affirmation si merveilleuse que le vigoureux renouveau de toutes les vertus chrétiennes attendu de lui serve d'invitation et d'encouragement pour tous nos frères et fils aussi qui sont séparés de ce Siège apostolique.

Avec ce très doux espoir et avec une grande affection, Nous vous donnons la Bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, aux fidèles qui vous sont confiés et, de façon spéciale, à tous ceux qui accueilleront Notre invitation avec piété et bonne volonté.

Donnée à Rome, près de Saint-Pierre, le 26 septembre de l'an 1959, premier de Notre pontificat.

JOANNES PP. XXIII.

(11) *II Cor.*, IV, 8-10.

Allocution pontificale au Congrès général des Bénédictins (25 septembre 1959)

*Le Saint-Père, dès le lendemain de son retour
Rome de Castel-Gandolfo, s'est rendu au col-
ge bénédictin de Saint-Anselme où 150 abbés
énédictins du monde entier étaient rassem-
és depuis le 18 septembre pour leur Con-
ès général. Voici l'allocution qu'il a pro-
oncée dans l'église de Saint-Anselme, où il
ait été reçu par le Rme Dom Benno Gut, le
ouvel abbé primat, élu par l'actuel Congrès
inéral* (1).

TRÈS CHERS FILS,

Nous vous saluons paternellement, vous qui,
nus de toutes les contrées de la terre où
eurit l'Ordre bénédictin, êtes rassemblés ici
evant Nous, en l'église conventuelle de Saint-
nselme, autour de votre abbé primat ; Nous
tourons également de Notre profonde affection tous ceux qui sont retenus dans certaines nations où ils sont en butte à de graves difficultés en matière religieuse et où, en raison de leur foi catholique, ils sont dans une angoissante situation. Poussé par le vif amour que Nous avons pour vous, Nous désirons vous ouvrir Notre âme et vous exprimer Nos vœux et Nos souhaits.

Nous savons combien l'Eglise catholique doit à votre Ordre ; Nous savons la place tenue dans l'Histoire par votre saint fondateur et les hauts faits accomplis par ses moines, depuis le temps où, après l'effondrement de l'Empire romain, ils firent de la croix et de la charrue des instruments de civilisation des peuples et des terres barbares, en leur apportant la lumière de l'Evangile et en mettant en honneur chez eux la vie culturelle.

Votre devise est : « *ora et labora* », c'est-à-dire que votre première tâche est de prier Dieu et la seconde de vaquer aux occupations extérieures et d'employer toutes vos forces à différentes œuvres d'apostolat. En effet, c'est seulement dans la prière qu'on peut puiser les forces surnaturelles qui, seules, sont à même de nourrir la vie spirituelle et de produire pour l'éternité des fruits de salut.

LA PRIMAUTÉ DE L'OFFICE DIVIN

Le psautier, ou, pour parler plus justement, la somme de prières et de pieuses leçons que vous récitez ou chantez chaque jour, en alternant vos voix, entretient particulièrement la vie des moines et doit être la forme primordiale de leur apostolat. Ce n'est pas seulement, en effet, par l'action et l'affairement, mais c'est surtout en priant jour et nuit, comme vous avez coutume de le faire, que vous pourrez travailler pour le salut éternel des autres, de ceux-là tout spécialement qui, absorbés par les affaires extérieures, n'ont pas de goût pour les choses célestes et désertent totalement les églises ou ne les visitent qu'à

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte
tin publié par *l'Osservatore Romano* du 27 septembre
59. Les sous-titres sont de notre rédaction.

Selon l'*Annuario Pontificio* de 1959, les Bénédictins
ts « confédérés » comptent 11 500 membres soumis
l'autorité de l'abbé primat, appartenant à 15 congré-
tions : la congrégation du mont Cassin ; la congré-
tion d'Angleterre ; la congrégation de Hongrie ; la
ngrégation de Suisse ; la congrégation de Bavière ;
congrégation du Brésil ; la congrégation américaine
mont Cassin ; la congrégation de Beuron ; la congré-
tion helvéto-américaine ; la congrégation d'Autriche ;
congrégation de Sainte-Odile, pour les Missions
rangères ; la congrégation de Belgique ; la congrégation
ave ; la congrégation de France (abbayes : Solesmes,
gugé, Hautecombe, Clervaux [Luxembourg], Saint-
andrille, Wisques, Kergonan, Sainte-Marie de Paris,
los, Valle de Los Caidos, Oosterhout, Quarr [île de
ight], Fontgombault ; la congrégation cassinienne de
primitive observance qui, dans ses Constitutions
cemment publiées, s'appelle désormais la congréga-
on de Subiaco. Cette dernière congrégation a tenu son
apitre général du 7 au 14 septembre, avant le Cha-
tre général de l'Ordre ; elle a élu pour abbé général le
ne Dom Gusi, visiteur de la province espagnole. Ap-
rtiennent à cette congrégation, en France, les abbayes
La Pierre-qui-Vire, En-Calcat, Belloc, Madiran, Lan-
vennec, Saint-Benoît-sur-Loire. Des fondations ont
faites au Viet-Nam, au Cambodge, à Madagascar,
Congo, au Maroc (Toumliline).

titre de monuments artistiques. Que votre prière chorale soit donc un exemple et comme une invitation attirant le plus grand nombre possible d'âmes vers les biens célestes et éternels, en même temps qu'un moyen d'obtenir de la très grande miséricorde de Dieu une abondante pluie de grâces.

Tandis qu'aujourd'hui la charité des hommes se refroidit, vous, vous brûlez du divin amour ; tandis qu'un grand nombre, embarrassés dans les choses terrestres, sont détournés de la méditation des biens célestes, vous, vous élevez votre esprit vers Dieu par la prière et la contemplation ; tandis que tant de gens sont abasourdis et troublés par tant de clameurs, de discours et d'écrits discordants, vous, « *una voce dicentes* », vous louez le Seigneur pour ceux qui se soucient peu de la vertu et de la vie éternelle ou gisent misérablement dans la fange des vices.

Et même la nuit — comme tous le savent, — tandis que tout est plongé dans un profond silence, dans vos monastères, à l'heure fixée, retentit soudain la cloche ; alors, les fenêtres des cellules s'éclairent, les moines se lèvent et se rendent à l'église pour y prier Dieu, suivant les prescriptions de la Règle : « A l'heure de l'office divin, dès que l'on entend le signal, que l'on laisse tout... et que l'on courre avec la plus grande hâte. » (Reg. S. Benedicti, c. 43.) Ainsi, très chers fils, à l'heure où tout semble mort au dehors, règne chez vous une vie intense, qui est la véritable vie.

De même que dans le ciel les anges chantent les louanges de Dieu, vous, dans cet exil terrestre, psalmodiez pieusement et harmonieusement (c. *Ps.* XLVI, 8 et CXXXVII, 1), vous remémorant ce qu'a écrit à ce sujet votre Père fondateur : « Nous croyons que Dieu est présent partout... Cela nous le croyons particulièrement et sans aucun doute lorsque nous assistons à l'office divin... Pensons donc à l'attitude que nous devons avoir en présence de la divinité et des anges et psalmodions de telle sorte que notre esprit corresponde à notre voix. » (*Ibid.*, c. 19.)

Les œuvres

Cependant, bien que suivant votre Règle « rien ne doive passer avant l'office divin » (cf. *ibid*, c. 19), Nous savons que nombreuses et importantes sont les œuvres auxquelles vous vous intéressez, tendant à instaurer une vie honnête, digne, sainte et rattachée aux différents apostolats ; comme par exemple — pour ne citer que les principales, — l'étude des arts et des lettres, la bonne instruction et éducation de la jeunesse, le ministère paroissial, la propagation de la religion catholique par des hérauts de l'Evangile envoyés dans les régions qui n'ont pas encore reçu la lumière évangélique, ou chez des peuples séparés de ce Siège apostolique ; et cette mission vous l'accomplissez non seulement en Europe, mais encore en Afrique, en Asie, en Amérique et en Australie.

L'unité des ames

Nous avons donc sujet de vous féliciter vivement, très chers fils ; par ailleurs, Nous ne doutons pas que dans votre Congrès tenu sur le mont Aventin, d'où l'on jouit d'une très magnifique vue de la ville de Rome, les conclusions adoptées par vous ne soient excellentes et, suivant la diversité des régions et des peuples, ne contribuent grandement à maintenir et à accroître cet esprit de fraternité qui distingue votre Ordre, grâce à la concorde de tous ses membres et au doux lien de charité qui les unit.

La lumière, qui émane de la Règle bénédictine et qui inonde tant de monastères presque dans le monde entier, est, vous le savez, une et multiple, un peu à la manière dont la lumière solaire, décomposée dans un prisme, produit différentes couleurs qui, en quelque sorte, manifestent toute la puissance et la beauté de Dieu.

Quant à vous, qui êtes venus ici des diverses régions de la terre, vous savez par expérience ce qui convient le mieux à vos familles religieuses ; à cet effet, vous avez mis en commun vos connaissances. Ce que vous avez décidé unanimement, mettez-le maintenant en pratique, en sauvegardant toujours l'unité des âmes. Cette unité des âmes, empressée à rendre service, paisible, sereine, qui recherche non pas ce qui divise mais plutôt ce qui unit Nous vous la recommandons très instamment.

Ouverture d'esprit devant ce qu'il y a de bon dans le monde moderne

En outre, tout en demeurant fidèles, comme il le faut, aux règles de votre Père fondateur et à son esprit, n'hésitez pas à accepter avec ouverture d'esprit tout ce que comportent de bien, soit les nouvelles inventions techniques, soit ce qui, à l'expérience, s'avère être utile à notre temps, soit enfin les exigences des nouvelles formes d'apostolat bien conçues.



Il est hors de doute que pour élucider et résoudre les questions concernant surtout le développement de votre Ordre insigne, il a fallu non seulement votre sage expérience mais encore celle des religieux qui sont confiés à vos soins. Etant donné que tous ces efforts tournent en définitive au profit et à la gloire de l'Eglise elle-même, il est tout à fait naturel qu'à vos travaux et à vos projets répondent les vœux les plus ardents du Souverain Pontife, ainsi que ses prières, pour que Dieu accorde à vos labeurs et à vos entreprises le succès souhaité.

Pour atteindre heureusement vos fins, mettez en pratique l'excellent conseil de Thomas de Kempis, par lequel Nous terminons cette paternelle allocution : « Obéir rapidement, prier fréquemment, méditer dévotement, travailler diligemment, étudier volontiers, éviter la dispersion, aimer la solitude, voilà ce qui fait un moine pieux. » (*Hortulus rosarum*, c. 9.)

En attendant, Nous désirons confirmer et renforcer ces exhortations et ces vœux par Notre Bénédiction apostolique, que Nous donnons avec la plus grande bienveillance à chacun de vous et à tous vos religieux, en premier lieu à l'abbé primat, et à vos autres abbés et supérieurs.

Radiomessage de S. S. Jean XXIII
au Congrès eucharistique national italien

Voici le texte du radiomessage adressé par S. Jean XXIII, le dimanche 13 *septembre, pour cérémonie de clôture du XVI*[e] *Congrès eucharis-ue national italien qui s'est tenu à Catania cile), sous la présidence de S. Em. le cardinal mmi, légat pontifical* (1) :

« *Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus !* Chantons des hymnes au Seigneur, car il ait éclater sa gloire ! » (*Ex.*, XV, 1.)

Nous aimons répéter ces paroles de louange et reconnaisance au divin Sauveur, au moment si ennel où, le cœur palpitant d'amour, vous vous essez, vénérables Frères et chers Fils, autour du ne eucharistique de Jésus, pour la clôture du I[e] Congrès eucharistique national, qui a vu de nbreuses foules de croyants affluer ces jours-ci Catania, de toutes les parties de la Sicile et de alie.

Oh ! quel souvenir Nous avons conservé de tania, depuis les jours heureux de Notre ren-ntre avec son archevêque vénéré, le cardinal va, qui voulut bien nous accueillir comme hôte ns sa maison, lors de notre passage en 1923, au ps où Nous étions chargé de rassembler et de forcer les énergies employées au service de coopération missionnaire en Italie, fonction laquelle Nous avait appelé deux années aupa-vant le Pape Benoît XV de si chère et si pieuse moire.

La ville de l'Etna, assise comme une magnifique ne en face de la mer Ionienne et entourée d'un dre majestueux de beautés naturelles, qui lui font couronne, riche aussi de monuments millé-res, mais plus encore de glorieux souvenirs étiens, a été, donc, le centre de vibrantes mani-tations en l'honneur du Très Saint Sacrement l'autel.

C'est pourquoi Notre cœur a battu tout près du re, et il est heureux de vous exprimer, grâce concours précieux des ondes radiophoniques, tre vive satisfaction. Il est naturel qu'aux fer-nts tributs d'amour et de louange rendus à ucharistie, Nous ajoutions l'hommage de Notre votion personnelle, pour renforcer la foi com-ne et sceller la nouvelle page de piété, que les rs fils d'Italie ont exemplairement écrite dans fastes de leur histoire religieuse.

Vos prières, vos chants, les cérémonies solen-lles auxquelles vous avez assisté ont été un inces-t acte d'adoration du Pain eucharistique, que leçons des maîtres éminents du Congrès vous présenté dans toute sa vivifiante splendeur. Et ur résumer tout ce qui a été accompli ces jours-ci, us pouvons bien affirmer que le culte de l'Eucha-ie est l'expression la plus lumineuse et la plus nplète de la religion catholique.

Le pain de vie

A juste titre, le sacrement de l'autel est appelé, moment même de la consécration du calice : *sterium fidei*, « mystère de la foi », c'est-à-dire résumé vivant de tout le *Credo* catholique. C'est de lui, en effet, que rayonne le Soleil de justice, Jésus, seul médiateur entre Dieu et les hommes ; victime non sanglante de réconciliation entre la terre et le ciel. Il est le mémorial perpétuel du sacrifice offert par lui sur le calvaire pour notre salut. Jésus est présent en lui comme chef du Corps mystique, source des sacrements qui confèrent fécondité et beauté au jardin spirituel de l'Eglise.

Prévoyant le triomphe que l'ignominie de la croix devait lui mériter, Jésus dit un jour : « Lorsque je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi » (*Jean*, XII, 32). Ces paroles s'appliquent très bien au Pain eucharistique, en raison de la richesse des trésors célestes qu'il renferme. Oui, le sacrement de l'autel est, lui aussi, un centre de mystérieuse attraction.

Les vingt siècles de progrès des sciences, des arts, de la culture et de l'économie, les changements survenus dans le domaine politique et social, n'ont pas diminué la valeur des paroles du Christ : « En vérité, en vérité, je vous le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas en vous la vie... Ceci est le pain qui est descendu du ciel... Celui qui mange de ce pain vivra éternellement. » (*Jean*, VI, 54, 59.)

Dominant donc, par la vigueur de notre foi et par la ferveur de nos acclamations, les voix confuses des adversaires qui n'ont jamais manqué, et con-templant la phalange innombrable des martyrs et des saints, qui ont puisé dans l'Eucharistie le secret et la force de leur grandeur, répétons tous ensemble à Jésus : « Seigneur, donnez-nous tou-jours de ce pain », car vous êtes « le pain de vie » (*Jean*, VI, 34, 35).

La quatrième demande du « Pater »

Vénérables Frères et chers Fils, Nous ne Nous arrêterons pas à illustrer la signification de la quatrième demande du *Pater Noster*, choisie comme thème du Congrès ; mais à cette heure solennelle, Nous désirons souligner la triple prérogative de ce « pain quotidien » que les enfants de l'Eglise doivent demander et attendre, avec confiance et désir, de la providence du Père céleste.

a) Il doit être avant tout *notre* pain, c'est-à-dire demandé au nom de tous : « Le Seigneur — remarque à ce sujet saint Jean Chrysostome — a enseigné dans le *Pater* à adresser à Dieu une prière au nom aussi des frères ; c'est-à-dire qu'il ne veut pas que nous suppliions Dieu en songeant seulement à nos intérêts personnels, mais encore à ceux du prochain. Il entend par là combattre les inimitiés et réprimer l'arrogance. » (*In Matth.*, c. VI, hom. XIX ; MG. LVII, 278.)

b) Ce doit être en outre un pain *substantiel*, c'est-à-dire nécessaire pour notre subsistance. Et parce que l'homme est composé de corps et d'esprit immortel, le pain qu'il faut demander à Dieu sera non seulement le pain « temporel », mais encore et surtout, ainsi que l'observe sage-ment le Docteur eucharistique saint Thomas, le pain « spirituel », qui est Dieu lui-même, vérité

) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte en publié par *l'Osservatore Romano* des 14-15 sep-bre 1959. Les sous-titres sont de notre rédaction.

à contempler et bonté à aimer ; il sera de plus le pain « sacramentel », c'est-à-dire le corps du Sauveur, signe et viatique de vie éternelle (cf. *Comm. in Matth.*, c. VI).

c) La troisième qualité, enfin, non moins importante du pain quotidien, est qu'il soit *un*, c'est-à-dire symbole et cause d'unité. *Quemadmodum enim corpus illud Christo jungitur, ita et nos per panem hunc unimur*, continue saint Jean Chrysostome « De même, en effet, que ce corps est uni au Christ, de même nous aussi nous sommes unis au moyen de ce pain » (*In Epist. I ad Cor.* Hom. XXIV, *II P. G.*, t. LXI, col. 200).

L'EUCHARISTIE ET LE BIEN COMMUN

Il n'est pas douteux que le Pain eucharistique est une figure et une source d'unité dans le Corps mystique, soit pour les esprits qu'il éclaire et incite à la profession pratique des vertus divines elles-mêmes, soit pour les volontés en qui il allume la même flamme d'amour de Dieu et du prochain : flamme qui ne reste pas cachée entre les murs du foyer domestique ou du temple, mais qui tend de sa nature à s'étendre et à embraser.

Ah ! si l'Eucharistie était mieux comprise par les chrétiens, plus dignement et plus fréquemment reçue ! Combien plus copieux seraient les fruits de concorde, de paix, de beauté spirituelle qui en découleraient pour l'Eglise et pour le monde entier ! Combien de problèmes qui agitent les esprits seraient plus promptement et plus efficacement résolus, grâce à l'esprit de sincérité et de parfaite fraternité, qui met en garde chaque individu contre de dangereuses initiatives et préserve de compromissions avec les forces et les séductions du monde !

En effet, la vraie dévotion eucharistique porte à la loyauté, à la franchise, à la droiture morale, même au prix de sacrifices personnels en vue du bien commun. Nous n'hésitons même pas à affirmer que gouvernants et peuples sont voués à rester à la merci des égoïsmes naturels et des divisions, s'ils ne conforment pas leurs lois à celles de la justice et de l'amour chrétien, dont le sacrement de l'autel est la vraie et intarissable source. Il ne faut donc pas voir seulement dans l'Eucharistie le bien du fidèle communiant, mais encore, au dire du Docteur angélique, « le bien spirituel commun de l'Eglise entière, qui y est substantiellement présent » (*Sum. Theol.*, III, q. LXV, a. 3, ad 1).

Vénérables Frères et chers Fils, dans la leçon du Bréviaire de la fête de sainte Agathe, on lit cette édifiante expression : *Multo praestantior est christiana humilitas et servitus regum opibus ac superbia.* « L'humilité chrétienne des serviteurs de Dieu est bien supérieure aux richesses et au faste des rois » (cf. *Br. Rom.*, in *festo S. Agatae*).

LA CONSÉCRATION DE L'ITALIE AU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

Ce sentiment d'humilité et de générosité au service de Dieu et de son Eglise vous a conduits à la profession de foi et d'amour de ce jour, profession qui dorénavant sera plus fervente que dans le passé, après votre acte de consécration de l'Italie au Cœur immaculé de Marie.

Nous espérons qu'en vertu de cet hommage à la Très Sainte Vierge, tous les Italiens, avec une ardeur renouvelée, vénéreront en elle la Mère du Corps mystique, dont l'Eucharistie est le symbole et le centre vital ; qu'ils imiteront en elle le modèle le plus parfait de l'union avec Jésus notre chef ; qu'ils s'uniront à elle dans l'offrande de la Victim[e] divine et imploreront sa maternelle intercessio[n] afin que soient accordés à l'Eglise les dons d[e] l'unité, de la paix et surtout une plus magnifiqu[e] et plus fidèle floraison de vocations sacerdotale[s]. Ainsi, la consécration deviendra un motif de pour[-]suivre toujours plus sérieusement l'effort dans l[a] pratique des vertus chrétiennes, une défense trè[s] ferme contre les maux qui vous menacent et un[e] source de prospérité même temporelle, suivant le[s] promesses du Christ.

O Pain divin, descendu du ciel pour donner l[a] vie au monde ! O aimable Pasteur de nos âmes, d[e] votre trône de gloire où, Dieu caché, vous récon[-]fortez les familles et les peuples par votre grâc[e,] regardez la chère nation italienne, unie tout entiè[re] spirituellement devant vous pour vous renouvel[er] l'expression de sa fidélité et de son amour. Vo[us] lui avez fait l'incomparable don de la chois[ir] comme siège de votre Vicaire sur terre ; depu[is] des siècles, ses cathédrales, les splendides tablea[ux] de ses peintres, les œuvres de ses poètes, la v[ie] simple et active de ses vieilles cités chantent v[os] louanges. Faites que ses fils du territoire métrop[o-]litain et ses émigrants que Nous rencontrâmes jad[is] avec tant de satisfaction sur les chemins du mond[e,] en Orient et en Occident, héritiers conscients [et] fidèles de la dévotion de leurs pères, restent étro[i-]tement attachés à vous dans la fermeté de la fo[i,] dans la certitude de l'espérance, dans l'ardeur [de] la charité. De l'autel où vous renouvelez perpétue[l-]lement votre sacrifice, soyez toujours pour eux [le] Maître, le Consolateur, le Sauveur, Celui qui don[ne] la nourriture qui préserve de la corruption et [de] la mort.

Nous vous recommandons tout particulièreme[nt] les malades, les pauvres, les indigents et tous ce[ux] qui demandent du pain et du travail ; pour tous [et] pour chacun, Nous implorons le réconfort de vot[re] Providence ; Nous vous prions pour les famille[s] afin qu'elles soient des centres féconds de vie chr[é-]tienne ; Nous vous présentons les jeunes, espoir [de] l'Eglise et de la patrie, afin que préservés d[es] dangers de l'âme et du corps, ils se prépare[nt] sérieusement et allégrement aux tâches de l'exi[s-]tence ; Nous vous prions pour les prêtres, pour l[es] séminaristes, pour les âmes consacrées, pour l[es] éducateurs, pour les travailleurs. Que descende s[ur] tous l'abondance de votre grâce, afin que l'Itali[e] qui tient de vous sa véritable grandeur, contin[ue] d'être un exemple de nobles et généreuses vert[us,] un foyer de saints, un centre de vérité et [de] lumière.

❄

Dans ce consolant espoir, et comme digne co[u-]ronnement de cette glorification du « Pain d[es] anges », « devenu nourriture pour nous voyageu[rs] ici-bas », Nous donnons de grand cœur à tout[es] les personnes présentes en corps ou en espr[it] à cette solennelle cérémonie, en premier lieu [à] Notre très digne cardinal légat, aux Eminentissim[es] cardinaux, au zélé archevêque de Catania et à n[os] frères dans l'épiscopat, la réconfortante Bénédicti[on] apostolique.

---

e nouveau texte de l'acte de onsécration du genre humain au acré Cœur

On se souvient qu'au mois de juin dernier, S. Jean XXIII a fait supprimer de la prière urgique du Vendredi saint pour la conver- on des Juifs les mots perfidi *et* perfida (1). *Dans le même esprit, le passage suivant a supprimé dans l'acte de consécration du nre humain au Sacré Cœur de Jésus : Soyez le Roi de tous ceux qui sont encore arés dans les ténèbres de l'idolâtrie ou de slamisme, et ne refusez pas de les attirer us à la lumière de votre royaume. Regardez fin avec miséricorde les enfants de ce uple qui fut jadis votre préféré ; que sur x aussi descende, mais aujourd'hui en bap- me de vie et de rédemption, le sang qu'au- fois ils appelaient sur leurs têtes. »* (2)

Voici la traduction du nouveau texte publié r les Acta Apostolicae Sedis *du* 22 *août* 1959, 595 (3) :

Très doux Jésus, Rédempteur du genre main, jetez un regard sur nous, qui sommes mblement prosternés devant votre autel (4). us sommes à vous, nous voulons être à us ; et, afin de vous être plus étroitement is, voici que, en ce jour, chacun de nous consacre spontanément à votre Sacré Cœur. aucoup ne vous ont jamais connu ; beau- up ont méprisé vos commandements et vous t renié. Miséricordieux Jésus, ayez pitié des s et des autres, et ramenez-les tous à votre cré Cœur. Seigneur, soyez le Roi, non seu- ment des fidèles qui ne se sont jamais éloi- és de vous, mais aussi des enfants prodigues i vous ont abandonné ; faites qu'ils rentrent ntôt dans la maison paternelle, pour qu'ils périssent pas de misère et de faim. Soyez Roi de ceux qui vivent dans l'erreur ou que discorde a séparés de vous ; ramenez-les port de la vérité et à l'unité de la foi, afin e bientôt il n'y ait plus qu'un seul troupeau qu'un seul pasteur. Accordez, Seigneur, à tre Eglise une liberté sûre et sans entraves ; cordez à tous les peuples l'ordre et la paix ; tes que, d'un pôle du monde à l'autre, une ule voix retentisse : Loué soit le divin Cœur i nous a acquis le salut, à lui honneur et oire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

---

1) *D. C.*, n° 1307 du 5 juillet 1959, col. 842.

2) L'acte de consécration au Sacré-Cœur a été com- é par Léon XIII. Il a été publié à la suite de l'ency- que *Annum sacrum* du 25 mai 1899. A la place du sage récemment supprimé, le texte primitif contenait e demande : « Soyez enfin le Roi de tous ceux qui t encore attachés aux antiques superstitions païennes ie refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les duire à la lumière et au royaume de Dieu. » Un veau texte officiel, celui qui était en usage jusqu'à intenant, a été publié le 17 octobre 1925 (*A. A. S.*, XVII, p. 541), contenant, à la place de la demande lessus, celle qui vient d'être supprimée.

3) Nous reproduisons ici, en omettant le passage primé, la traduction officielle française qui avait été liée dans les *Acta Apostolicae Sedis* de 1925, p. 543.

4)Le nouveau texte indique ici en note : En dehors ne église ou d'un oratoire, au lieu de « devant votre el », on dira : « en votre présence ».

INDULGENCES (5)

Le 18 juillet 1959, S. S. Jean XXIII, Pape par la divine Providence, après avoir abrogé la prière qui se trouve dans l'*Enchiridion indulgentiarum*, édition 1952, n° 271, a bien voulu accorder les indulgences suivantes : 1. *Partielle de cinq ans*, pouvant être gagnée par les fidèles récitant, avec contrition et dévotion cet acte de consécration ; 2. *Plénière*, pouvant être gagnée une fois par mois par ceux qui, s'étant confessés, ayant communié et ayant visité une quelconque église ou oratoire public, réciteront pieusement chaque jour cet acte pendant un mois ; 3. les fidèles qui, en la fête du Christ-Roi, assisteront dans une quelconque église ou oratoire, même semi-public (pour ceux qui peuvent en user légitimement) à l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, selon la formule ci-dessus, accompagnée des litanies du Sacré-Cœur de Jésus, en présence du Saint Sacrement solennellement exposé, gagneront une indulgence *partielle de sept ans* et une indulgence *plénière*, si en plus ils se sont confessés et ont assisté à la messe. Nonobstant toutes choses contraires.

N. cardinal CANALI, *grand pénitencier.*
I. ROSSI, *secrétaire.*

---

(5) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié dans le même numéro des *Acta Apostolicae Sedis*, p. 595.

— *L'enfant et son avenir professionnel.* Perspectives théologiques, par les RR. PP. CHENU, O. P. ; DE BOVIS, S. J. ; RONDET, S. J. Collection « B. I. C. E. Etudes et Documents ». Un vol. de 176 pages. Prix : 790 francs (t. l. c.). Editions Fleurus, Paris.

On se demandera, en voyant les noms de théologiens réputés, comment l'avenir professionnel de l'enfant peut être l'objet d'un savoir qui semble devoir planer au-dessus des contingences de ce monde. C'est que, d'abord, le travail est chose de l'homme et que, même avant le péché, Dieu en avait fait une occupation de l'homme dans la perspective de l'achèvement de la création. Cette vue de l'homme-artisan du monde — on serait presque tenté de dire, prenant la relève de Dieu pour donner à la création terrestre son empreinte d'homme, — mais, désormais, d'homme racheté, relevé par la grâce rédemptrice, membre de ce Corps mystique dont le Christ Homme-Dieu est la tête, doit prendre toutes ses dimensions. Elle donne ainsi à l'existence de l'homme tout son sens et, dès lors, les horizons de son travail sont tout autres que terrestres, comme le montre le P. Chenu. La pédagogie, dans l'avenir professionnel de l'enfant, doit lui montrer un sens catholique du travail et de la civilisation, comme le porte le titre des pages que lui consacre le P. de Bovis. Car « l'Eglise sait que toutes les techniques ont tendance à se prendre pour fin dernière, qu'il s'agisse de philosophie ou de mécanique, alors qu'elles sont de simples moyens... Par sa longue expérience de l'homme, elle sait que tout peut servir au bien, que tout peut servir au mal ». Le travail sera donc forcément matière d'option pour sa destinée surnaturelle. Si vraiment le « travail humain lui-même, du plus humble manœuvre au labeur du génie », tend à acquérir « une valeur d'éternité », comme nous le dit le P. Rondet, il mérite l'attention du théologien, et il doit dès l'enfance prendre cette orientation qui est celle même de la vie de l'homme. On voit quelles richesses doctrinales nous font entrevoir ces pages et quel parti pourront en tirer les travaux des théologiens pour une pédagogie vraiment complète qui ne laisse pas l'homme devant son avenir sans lui donner le sens vrai du travail qui sera son lot ici-bas.

L'enfant et son avenir professionnel

Lettre pontificale au Congrès du Bureau international catholique de l'enfance

Du 29 juin au 5 juillet 1959, s'est tenu à Lisbonne le VII[e] Congrès mondial du Bureau international catholique de l'enfance, dont le thème était : « L'enfant et son avenir professionnel ». Voici la lettre qui a été adressée au nom du Saint-Père, par S. Em. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, au R. P. Courtois, des Fils de la Charité, aumônier général du B. I. C. E., à l'occasion de cet important Congrès qui a réuni 1 300 *participants représentants* 45 *pays* (1) :

SECRETARIA DI STATO
DI SUA SANTITA
N° 17604

Du Vatican, le 26 juin 1959.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le Souverain Pontife a appris avec une paternelle satisfaction que le Bureau catholique international de l'enfance, poursuivant le cycle de ses Congrès, se proposait de tenir le septième à Lisbonne, du 29 juin au 5 juillet prochain, sur le thème : « L'enfant et son avenir professionnel ».

Je n'ai pas besoin de vous assurer de la bienveillance avec laquelle le Saint-Père suit le déroulement des activités du B. I. C. E. Il a assisté, en quelque sorte, à la naissance de celui-ci en 1948, au temps de sa nonciature à Paris, et, par la suite, comme patriarche de Venise, il présidait lui-même dans cette ville, en 1955, votre V[e] Congrès international. C'est donc de grand cœur qu'il me charge de transmettre à tous ceux qui participeront à celui de Lisbonne ses plus paternels encouragements.

Ce Congrès aborde un des graves problèmes qui se posent à tous les éducateurs de l'enfance : celui de la profession que ces jeunes embrasseront demain et qui les fera vivre. Comment les y préparer ? Comment et vers quoi les orienter ? Les multiples aspects — sociologique, psychologique, théologique, pédagogique, juridique, familial... — du problème fourniront la matière des exposés magistraux, après avoir été l'objet d'une étude approfondie par des Commissions spécialisées. On ne peut que souhaiter voir se traduire en résultats féconds cette diligente préparation.

Si l'orientation professionnelle n'est pas, en tant que telle, du ressort de l'Eglise, elle comporte cependant un aspect humain et moral qui motive, en ce domaine comme en tant d'autres, son intervention et sa vigilance attentive. Responsable devant Dieu de l'âme de ces petits, sur lesquels le Christ s'est penché avec tant d'amour, consciente des conséquences qu'entraîne pour eux l'engagement dans tel ou tel genre de vie, d'où peuvent dépendre l'équilibre et le bonheur de toute une existence, elle ne peut se désintéresser des questions — quelles qu'elles soient — qui concernent l'avenir de ces enfants.

Aux problèmes permanents de la préparation à la vie sont venues s'ajouter aujourd'hui des données toutes nouvelles. Les jeunes de notre temps voient dans bien des pays s'ouvrir devant eux des possibilités que leurs pères ne pouvaient sou çonner. Des professions jusqu'ici inconnues su gissent et s'offrent à leur choix. Souvent plein d'attraits pour eux en raison des compétenc techniques très spéciales qu'elles supposent, ell peuvent favoriser ou compromettre, suivant l sujets et les circonstances, l'heureux épanouiss ment des dons départis à chacun dans l'ordre la nature et de la grâce.

Dans d'autres pays, moins favorisés jusqu' dans leur développement technique, des conjon tures économiques ou sociologiques pèsent d' grand poids sur le choix de tel ou tel métier, fonction des structures générales du pays et leur orientation vers le type rural ou industriel toute considération qu'un éducateur ne pe ignorer, étant donné leurs répercussions certain sur l'enfant et son avenir.

Aussi l'Eglise, mère expérimentée et soucieu du bien des âmes, voit-elle avec satisfaction d spécialistes se préoccuper de ces grandes que tions et encourage-t-elle volontiers les efforts entr pris pour les étudier à la lumière de la foi. Di veuille que vos travaux contribuent à attirer l'a tention des divers responsables sur la nécessi d'une action efficace, pour le plus grand bien ces enfants qui seront les hommes de demain, pour le progrès pacifique et harmonieux de leu pays respectifs.

Le Souverain Pontife invoque de grand cœ l'abondance des grâces divines sur le VII[e] Congr du Bureau international catholique de l'enfance envoie à ceux qui l'ont préparé et à tous ceux q y prendront part, en gage de fructueux travau une particulière Bénédiction apostolique.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assuran de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigne

D. card. TARDINI.

(1) *L'Enfance dans le monde*, bulletin d'information et de documentation du B. I. C. E., juillet-août 1959.

Les données de la théologie sur le thème du Congrès

EXPOSÉ DE S. EM. LE CARDINAL LERCARO, ARCHEVÊQUE DE BOLOGNE (1)

« Que pensez-vous que sera un jour c enfant ? » (*Luc*, I, 66.) La question que se posaie sur les montagnes de Judée, les parents et l voisins au sujet du petit enfant Jean, dont le be ceau était déjà entouré de tant de miracles, res toujours la même question soucieuse, mais si nat relle, qui s'impose à nous en présence de tou jeune vie lancée vers l'avenir avec l'enthousiasm d'énergies fraîches et exubérantes, et la cande d'espérances non encore trompées.

Si la réponse pour chaque être humain reste secret de la Providence, qui garde entre ses mai

(1) Traduction française du texte original italien p les services du Bureau international catholique l'Enfance. Les sous-titres et les notes sont de no rédaction.

destin des hommes, il est tout aussi certain e l'avenir peut — et donc doit — être préparé, acun demeurant l'artisan de son propre destin, ns se soustraire en rien pour cela au dessein au concours divin.

Ceci impose à quiconque a la responsabilité éducateur — des parents à la société — le uci de guider les pas inexpérimentés de l'en-it et de suppléer à son incapacité de pourvoir son avenir, en lui offrant les indications oppor-nes ; et la société en la matière doit faire preuve prévoyance pour compléter et coordonner euvre de la famille.

Il est certain que, pour l'enfant, la vie de main sera conditionnée par son aptitude au tra-il et à l'exercice d'une profession, et cela sous nombreux aspects, y compris l'aspect moral et rituel qui est au premier plan et qui justifie isi pourquoi l'Eglise ne peut pas se désintéresser la préparation professionnelle de l'enfant.

Ce n'est pas seulement le bien-être terrestre i dépend, en effet, d'un travail positif et profi-ble ; à ce bien-être s'ajoute encore la possibi-é de créer une famille solide et de la maintenir ureuse, de respecter la sainteté du mariage, de miner les faciles tentations de malhonnêteté et éviter les ténèbres du désespoir ; tout au moins difficultés rencontrées sont-elles amoindries.

Dans un monde où le travail occupe de plus plus une place importante et un rôle détermi-nt dans la vie sociale, non seulement le thème ce Congrès est de la plus grande utilité, mais engage intimement le sens religieux et chrétien la vie.

Comme l'écrivait Pie XI dans l'encyclique *Divini us Magistri* : « L'éducation chrétienne embrasse is les aspects de la vie humaine — sensible et rituelle, intellectuelle et morale, individuelle, mestique et sociale — non pour l'abaisser de elque façon que ce soit, mais pour l'élever, la gler et la perfectionner (2). »

« Nous ne sommes pas étrangers à la vie, avait jà dit l'un des premiers écrivains chrétiens, Ter-lien (*Apologétique*, XLII). Ce n'est pas sans rum, sans abattoir, sans bains, sans maisons, ns magasins, sans vos marchés et tous les tres commerces, que nous vivons dans ce onde : avec vous, nous aussi, nous naviguons, us faisons la guerre, nous cultivons les champs faisons du commerce... » Mais il avait déclaré bord : « Nous nous souvenons que nous devons connaissance à Dieu, Seigneur et Créateur : nous répudions aucun fruit de son œuvre ; nous nous dérons pour ne pas en user démesurément ou l. »

C'est par conséquent de plein droit, avec un is vigilant de ses responsabilités et pour accom-r consciemment un devoir, que l'Eglise inter-nt, avec sa doctrine et ses directives, dans le oblème de la préparation professionnelle de nfant.

I

La conception chrétienne du travail

Avant tout, par son enseignement, l'Eglise offre l'homme une conception chrétienne du travail, puyée sur les données de la doctrine révélée.

(2) Cf. *D. C.*, n° 507-508 du 15-22 février 1930, col. 389.

Les thèses laïques

Permettez-moi, avant d'exposer cette conception chrétienne du travail, d'indiquer brièvement les conception laïques ; la comparaison servira à mieux mettre en lumière la doctrine chrétienne.

Le libéralisme, après avoir dissocié l'économie de la morale et lui avoir donné la place d'arbitre unique et autonome de l'activité productrice, n'a vu et ne voit dans le travail qu'une marchandise. Le travail, par conséquent, doit être considéré uniquement par rapport aux lois économiques, en tant que marchandise d'échange, comme n'importe quel produit sur le marché : il a un certain prix, il se vend, il s'achète, il est négocié... Ainsi, considéré en soi, pour sa valeur commerciale brute, le travail est déshumanisé : par le capitaliste qui l'utilise comme un moyen d'enrichissement, et par le prêteur de travail comme possibilité de subsistance pour le pain quotidien.

Cette déshumanisation du travail crée un état d'esclavage, sans fouets ni chaînes..., un esclavage moderne, mais qui n'est pas pour cela moins destructeur de la personne humaine que l'esclavage ancien.

De cette conception du travail-marchandise, on peut rapprocher celle, chère aux partisans de la technocratie, qui ne considère le travail que sous l'aspect de productivité : toute attention pour la personne du travailleur et ses besoins humains disparaît pour faire place à un seul intérêt : la production au maximum, vers laquelle est dirigée toute l'organisation de l'administration. Le film bien connu *les Temps modernes*, de Charlie Chaplin a fixé de façon expressive, et non sans une note d'humour, la situation paradoxale de l'usine, où le patron, préoccupé de porter la production au maximum, fait augmenter vertigineusement le rythme des machines, jusqu'à faire des travailleurs des automates affolés qui ne dirigent plus l'effort, devenu désormais une obsession.

Il est évident que, tout en partant de suppositions différentes, les deux positions ont un dénominateur commun : un substratum matérialiste dans la conception de la vie — une économie sans morale dirigée par la technique ; ce sont des expressions camouflées d'une mentalité fondamentalement matérialiste. C'est toujours le matérialisme, mais désormais ouvertement avoué et pratiqué comme principe fondamental, qui inspire les conceptions socialistes et communistes.

Puisque la communauté humaine n'est constituée qu'en vue du bien-être matériel, les biens supérieurs de l'homme — la liberté comprise — sont subordonnés et, s'il le faut, sacrifiés aux besoins d'une production rationnelle. D'où la divinisation du travail par laquelle la vocation de l'homme devient vocation pour le travail, et le travail la seule dignité de l'homme. La phrase bien connue de Léon Jouhaux : « Notre conception essentielle est qu'en dehors du travail il n'y a rien, et que le travail doit être tout » (*Populaire*, 1er juin 1932), synthétise la doctrine socialiste. Celle-ci, bien qu'elle se situe dans la même ligne d'idées, s'accentue et se déshumanise davantage avec le communisme. Dans un régime marxiste, le travail est tout, et c'est le seul élément solide pour la construction de la nouvelle société. Il est donc organisé et ordonné à travers une planification très rigoureuse, d'où, non seulement il n'y a pas de possibilité de choix pour le travailleur, mais le travailleur est apprécié non en tant qu'homme mais seulement en raison de son rendement. De

là le phénomène du « stakhanovisme » c'est-à-dire d'une augmentation incontrôlée et illimitée de la production personnelle du travailleur, dépassant ce qu'on appelle la « norme », qui est déjà assez élevée, sans se préoccuper nullement des effets nuisibles éprouvés par le travailleur, ni du déséquilibre social qui en provient.

Malheureusement, dans un monde disloqué dans ses structures, les conceptions laïques ont eu, et ont, non seulement des énonciations théoriques, mais aussi, et amplement, des applications pratiques. Et elles ont créé deux interprétations du monde du travail : l'une capitaliste, l'autre communiste, opposées l'une à l'autre, mais cependant convergentes dans la prémisse matérialiste, avec le même résultat de dévaluation de la dignité de l'homme.

Et il ne suffit pas d'éviter que cette dévaluation se fasse ; car le fait tout moderne des « human relations » constitue aussi un danger subtil, du moins quand, au lieu de se développer à partir d'une loyale reconnaissance de l'homme, ces relations humaines montent, semble-t-il, un système d'accroissement de la productivité plus adroit, où les conditions qui sont accordées à l'ouvrier restent sur le même plan que n'importe quelle huile plus raffinée qui sert à lubrifier les machines.

Le travail, perfectionnement de l'homme.

Tout au contraire, c'est de l'homme lui-même, créature de Dieu, destiné selon le plan de l'amour divin à jouir un jour du bonheur même de Dieu, que part la conception chrétienne. A l'homme qui, déjà dans l'ordre naturel, est supérieur aux choses et qui a été créé pour les dominer et les assujettir à lui, et non pour s'en rendre esclave, l'on peut dire avec saint Paul : « Tout est à vous ». A son tour, l'homme est naturellement orienté vers Dieu, vers sa connaissance, vers sa louange, vers son service ; ce qui, loin d'avilir l'homme, l'élève, le rend libre et donne à toutes ses activités une dignité intrinsèque : l'élévation surnaturelle par la grâce ne détruit pas la profonde réalité naturelle, mais elle la sublime.

C'est dans le cadre de cette vision de l'homme que la doctrine chrétienne interprète le travail. Ainsi, celui-ci est avant tout une *activité humaine :* il n'est ni marchandise ni production en premier lieu, ni encore moins l'unique vocation et dignité de l'homme, l'idole à laquelle tout doit être asservi et sacrifié.

En tant qu'activité de l'homme, le travail est au contraire le perfectionnement de l'homme lui-même dans le développement des multiples forces et aptitudes que Dieu lui a données. « Si l'on a besoin de travailler, c'est parce que la structure de l'être humain est ainsi faite que celui-ci ne peut ni s'épancher ni se perfectionner sans travailler... » (LA PIRA, *Défense des Pauvres*, Cronache Sociali, 4, a. 1950, page 95). Car le précepte du travail était déjà associé à l'homme dans le paradis terrestre, où la nature était docile et à sa disposition, et lui offrait tout bien-être. « Le Seigneur Dieu, est-il dit dans la Genèse, prit l'homme et le mit dans le paradis des délices, afin qu'il le cultivât et qu'il le gardât. » (Gen., II, 15.)

L'intelligence, la volonté, la force physique auraient trouvé dans la connaissance et dans la conquête du royaume merveilleux que Dieu avait assigné à l'homme, leur développement, tout en donnant à l'homme lui-même la joie de découvrir de façon de plus en plus lumineuse l'empreinte de Dieu dans les choses, et d'éclairer de plus [en] plus en lui-même, à ses propres yeux, l'image [du] Créateur.

Cet aspect du travail n'a pas disparu, mê[me] après que le péché fut venu gâter le dess[ein] divin en accablant le travail de la peine et de [la] fatigue et en rendant les choses créées moi[ns] dociles et presque hostiles à l'œuvre de l'homm[e].

Le travail, rendu fatigant, parfois difficile, so[u]vent monotone, a toutefois conservé son heureu[se] fonction de perfectionnement de l'homme... Il y [a] sans doute des activités qui répondent mieux à c[et] objectif, comme par exemple les activités arti[s]tiques et culturelles. Mais même pour le labo[u]reur, pour l'employé de bureau, le travail est [un] enrichissement ; il n'est pas seulement entra[î]nement physique mais aussi effort d'intelligenc[e], renforcement de la volonté, connaissance d[es] choses, des lois de la nature et des merveille[ux] rapports qui règlent la réalité. « Le travail, écrit un penseur chrétien, est la traduction en ac[te] des forces de l'homme, des puissances du moi, en tant qu'acte humain, quel qu'il soit, il e[st] acte spirituel. Tous les hommes sentent, pense[nt] et peuvent manifester leur volonté, mais chac[un] manifeste le pouvoir de sentir, de penser et vouloir à sa façon particulière : chacune de c[es] façons est travail, œuvre humaine... Il n'y a p[as] que le philosophe qui pense tout simplement par[ce] qu'il s'occupe de philosophie (on peut être phil[o]sophe de profession et ne pas penser), et le poè[te] n'est pas seul poète parce qu'il fait de la poés[ie] (il peut croire qu'il en fait tout simplement par[ce] qu'il écrit des vers), alors que le paysan quand pioche la terre, l'ouvrier quand il dirige la m[a]chine, font eux aussi de la poésie. De même qu'[ils] ne sont pas les seuls à travailler : le philosop[he] lui aussi travaille, car lui aussi pioche la ter[re] quand il y cherche la vérité non terrestre, même le poète la défriche quand il en révèle beauté sous sa forme esthétique. Quiconque en ayant conscience de la vie et en traduisa[nt] chaque fait à la lumière de l'acte spirituel acco[m]plit un travail... Travailler, c'est agir, et celui [qui] agit, c'est l'homme. » (M. SCACCIA, *Sul Concet[to] del Lavoro, in Città di vita*, VI 1951, page 358.)

Mais ce sera le devoir de la conscience chr[é]tienne de surmonter toute conception tendant l'abrutissement du travail, et de diminuer le pl[us] possible les tâches par trop monotones, sa[ns] intérêt et qui font de l'homme presque un aut[o]mate. « La tactique la plus antihumaine et la pl[us] antisociale, disait le Pape Pie XII, le 27 mars 19[4.] en s'adressant aux ouvriers (*Discours*, [X] page 83), est de rendre le travail odieux. Or, contraire, si le travail fait souvent sentir de fatigue, même quelquefois pénible et dure, est pourtant beau en soi et ennoblissant, par[ce] qu'il continue, en tout ce qu'il produit, l'œuv[re] commencée par le Créateur... *Une telle pensée s[uf]firait pour rendre n'importe quel travail agréab[le] même le plus monotone et le plus dur...* (3) »

Collaboration à l'action créatrice de Dieu.

Les paroles du Saint-Père nous amènent à ex[a]miner un autre aspect du travail selon la conce[p]tion chrétienne : le développement de l'œuvre cré[a]trice de Dieu dans le perfectionnement de

(3) *D. C.*, n° 1041 du 24 avril 1949, col. 522.

natière, que le travail porte ainsi au service plus nmédiat et plus utile de l'homme et de ses esoins.

Il vaudrait la peine de nous arrêter ici à méditer avec amour la ligne constante du dessein ivin, qui offre à l'homme les moyens de la vie, omme ceux de la grâce, mais qui demande aux ns et aux autres une collaboration, qui est nsuite pour nous enrichissement de vie et mérite.

Certes, depuis les activités primitives de homme, le travail semble être, à la lumière du exte biblique, l'exécution du précepte divin : « Assujettissez-vous la terre et dominez-la » : agriculture et la vie pastorale avec Caïn et Abel; es premières tentatives de construction, avec a ville de Henoch, construite par Caïn lui-même ; es premiers ouvrages mécaniques, avec Tubalaïn, le premier artisan ; et aussi les premiers nstruments artistiques, avec Jubal le musicien. 'ous ces travaux sont soulignés dans le Livre acré, et l'auteur de chacun d'eux est nommé : 'est l'homme, qui approfondit la richesse du omaine que le Seigneur lui a donné et qui l'assuettit de plus en plus utilement à ses besoins et à es exigences, depuis les nécessités primordiales e la nourriture jusqu'aux besoins plus élevés du laisir artistique et du culte de Dieu. Le Créateur araît de plus en plus grand dans l'immensité et ans la variété de son œuvre, dans la science des ois qui la régissent ; mais aussi sa bonté appaaît de plus en plus à travers la profusion de ınt de trésors que l'homme recherche et écouvre, et qu'il rend précieux et utiles par son 'avail.

Le travail est donc une collaboration avec le réateur, pour mettre l'œuvre de Dieu en conıct avec l'homme, de façon plus profitable, par . découverte de nouvelles couches de la réaté (nouveaux continents, nouveaux espaces...) de nouvelles énergies (thermique, électrique, ucléaire...), par les recherches, en vue de leur tilisation, par la transformation et l'adaptation ux besoins de l'homme de toutes ces forces qu'il ssujettit à son service. Sans prétendre, naturelment, que le travail de collaboration avec la réation opère à partir du néant, il reste pourınt vrai qu'il met en existence des choses qui existaient pas avant son intervention.

Déjà, dans une lettre de Mgr Montini, alors ubstitut à la secrétairerie d'Etat, au président de Semaine sociale de Turin, au mois de septembre 952, il était question « de la nécessité... de renrcer le sens religieux, pour que le travailleur nsidère son œuvre comme une collaboration vec l'action créatrice de Dieu ». (4) Et, dans la ttre pastorale collective des archevêques et vêques de la province de Québec, il est affirmé ue « par le travail... l'homme continue en quelque orte l'œuvre de la création, en transformant, en endant utilisables, les biens créés qui furent mis son usage par Dieu afin qu'il s'en serve pour tteindre sa fin propre ». (Cf. LEVESQUE, *Teologia el Trabajo, dans* CRITERIO, 24, 1951). (5)

Ainsi, même dans son enseignement ordinaire, Eglise a déjà souligné cet aspect religieux du avail, qui est continuation et complément de la réation. « Le travail, observe La Pira (*op. cit.*), est ssentiel au perfectionnement cosmique. S'il n'y en avait pas, l'univers entier perdrait, en quelque sorte, toute sa signification : *ex consummatione hominis perfectio universi quodammodo pendet.* »

(4) *D. C.*, n° 1133 du 2 novembre 1952, col. 1357.
(5) *D. C.*, n° 1069 du 21 mai 1950, col. 673.

Service rendu à nos frères.

Tout ce qui vient d'être dit nous mène naturellement à examiner un autre aspect religieux du travail : le service rendu à nos frères. Le travail constitue une des formes les plus normales d'aide mutuelle que les hommes se doivent les uns aux autres par la communauté de nature, d'origine, de destin naturel et surnaturel (*Guzetti, l'Uomo e i beni*, page 147).

La mise à exécution des conditions qui permettent à chacun de mener une vie vraiment humaine est œuvre de tous. Chacun examine tout ce qu'il doit aux autres en ce qui concerne le patrimoine de connaissances, de facilités et de biens dont il vit quotidiennement : les vêtements que l'on porte, la maison que l'on habite, la plume dont on se sert, le train par lequel on voyage... tout autour de nous est un don, un service rendu par d'autres qui ont travaillé pour nous. Chacun peut rendre service, et c'est le droit et le devoir de chacun de le faire. Et en le faisant on établit les prémisses qui permettent à chacun de mener, s'il le veut, la vie que lui prescrivent sa nature et la volonté divine. Elle est belle, n'est-ce pas, cette forme d'amour, d'abord par l'anonymat avec lequel elle s'accomplit, et ensuite par la liberté qu'elle laisse au bénéficiaire ? Le travail est un service rendu à nos frères. Jésus a dit que l'amour du chrétien doit prendre exemple sur son amour à lui : « Aimez-vous comme je vous ai aimés ! » Voilà le commandement que Jésus a proclamé « sien » et « nouveau ». Mais comment nous a-t-il aimés ? : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir ! »

Sacrifice.

Mais la noblesse religieuse du travail est mise encore en plus grande lumière si nous la considérons dans ses rapports avec Dieu.

Nous pouvons dire, non sans objectivité, que le travail a — ou mieux, doit avoir, s'il est entendu au sens chrétien — les marques d'un sacrifice. Nous sommes portés à le croire avec tant d'assurance par la considération que le Verbe de Dieu, après avoir pris notre chair et s'être offert depuis le sein maternel, victime de louange et d'expiation, à l'infinie majesté de son Père, a voulu, avant que ses membres ne fussent cloués sur l'autel de la croix, se sacrifier par la fatigue quotidienne d'un humble travail, et répandre ainsi pour nous sa sueur avant même de verser son sang.

En effet, le travail prend l'aspect d'expiation pénible d'un sacrifice qui provient du péché : « Avec la perte de la grâce, se perdit également l'harmonie des facultés humaines et la soumission spontanée des choses à l'homme... La transformation des choses perdit son caractère d'expansion joyeuse et devint un devoir à accomplir par le sacrifice et dans la douleur... *in sudore vultus tui.* » Depuis ce jour-là, la terre ne révèle pas facilement ses secrets ni ne cède docilement ses trésors. Et les choses se sont aggravées avec chaque péché personnel qui a été commis, chaque révolte personnelle qui s'est faite : chacun de ces actes, quelles qu'en soient les proportions, même à un degré moindre, répète la tragédie de la révolte

d'Adam, et augmente la mesure de désordre que sa faute a provoquée en nous et dans les choses (GUZZETTI, *op. cit.*). Ainsi, le travail porte normalement, par la fatigue qui l'accompagne à un degré plus ou moins grand, une marque d'expiation qui, comprise et acceptée, permet de l'associer au sacrifice du Christ.

Mais le travail a aussi cet aspect du sacrifice qui est louange à Dieu : il est achèvement — on l'a dit — de la création, il est développement et utilisation des dons de Dieu en nous et autour de nous. Si la louange de l'écrivain signifie qu'on lit ses livres, de l'artiste que son œuvre est admirée, et de l'inventeur que son invention peut s'appliquer, la louange de Dieu, elle, consiste en ce que l'homme lise sa gloire qui « s'étale dans l'univers » (DANTE), qu'il fasse des dons répandus à profusion par Dieu dans le monde l'objet de son admiration reconnaissante, et qu'il mette au service de la communauté les resources répandues abondamment dans l'univers par la science et par la bonté du Créateur.

Le travail est aussi, comme l'est esentiellement tout sacrifice, une offrande. On l'a vu dans l'exemple du Christ, unique Victime digne de Dieu, à partir de qui toute autre offrande prend un sens et une valeur, le travail est l'accomplissement de la volonté divine dans l'acceptation d'une obligation imposée à l'homme, laquelle n'est pas subie comme une triste nécessité immuable, mais accueillie avec une obéissance filiale. Et plus ce devoir est pesant, plus généreuse apparaît l'offrande de la volonté de l'homme à celle de Dieu, comme le Christ à Gethsémani.

« Le travail... pour les chrétiens, disait Pie XII, le 25 avril 1950, c'est servir Dieu. Que ce soit pour d'autres tout simplement une corvée qu'on essaie d'éviter le plus possible, ce n'est pas le cas pour vous. Même si, avec le temps, le travail professionnel devient monotone, ou si, en obéissance aux lois de Dieu, il arrive à peser comme une fatigue désagréable ou comme une charge onéreuse, néanmoins il serait toujours pour vous, chrétiens, une des façons les plus efficaces de se conformer à la volonté divine. » (*Discorsi*, vol. XII, page 80.) (6)

Oblation de sa propre volonté à celle de Dieu par la fatigue et la sueur, le travail, comme tout sacrifice qui s'unit à la croix de Jésus, a une efficacité rédemptrice. Le travail, comme la souffrance, ajoute à la passion du Christ. Et la lettre de la secrétairerie d'Etat citée plus haut, ainsi que le document des évêques canadiens, font allusion au travail comme « achèvement de la Rédemption ». Ici, l'on peut dire également, sous un aspect qui me paraît digne de méditation, que le travail humain contribue à la reconquête, bien que d'une façon limitée, de quelque chose de l'harmonie initiale et de l'ordre primitif, en éliminant les maux et privations, en facilitant la conquête de la nature, en atténuant les formes de souffrance et de douleur... Il ne rendra jamais le paradis à la terre, mais il contribue à diminuer le désordre et la rébellion que le péché a apportés dans les choses.

Mais tout ceci, après la chute, ne s'accomplit pas sans sacrifice. De même que la Rédemption du Christ s'est faite par la croix et l'offrande de son sang, celle du monde aussi, parce qu'elle est accomplissement de la Rédemption, se fait dans la peine, *in sudore vultus tui.*

« Dans l'ordre actuel de la Providence, le travail contient et contiendra toujours un certain poids, une certaine fatigue. Le travail qui devient pure joie, même s'il peut exister, ne sera jamais une condition normale ni fréquente. » (C. COLOMBO, *Il Messaggio Sociale di Pio XII*, p. 86.)

Ainsi le travail nous est présenté, d'une part comme la joyeuse expansion de l'homme et l'heureuse conquête des richesses et des trésors de la nature, et, d'autre part, comme un sacrifice dur et pénible, destiné à réassujettir la réalité infrahumaine au service de l'homme. En effet, le travail a ces deux aspects : le premier, joyeux, lui vient de la nature, œuvre du Créateur ; le second, pénible, du péché. Du point de vue exclusif de l'un ou de l'autre de ces aspects naissent deux déviations : le monde classique voyait le travail uniquement comme une peine et le considérait comme indigne de l'homme libre. L'effort des philosophes anciens, tels que Platon et Aristote, fut orienté à substituer la prédominance de la science à celle de la force, bien que le travail, même pour eux, demeurait subordonné au service des savants, tandis que, pour tous les autres, c'était la force qui prédominait et asservissait le travail. Ce fut la figure de Jésus ouvrier, « Fils de l'artisan » qui posa le principe de la dignité du travail. Le marxisme, au contraire, considère le travail uniquement comme l'exercice d'une joyeuse souveraineté, et en fait l'unique vocation et gloire des hommes.

Le chrétien sait que le travail est joie, mais aussi qu'il est reconquête pénible, collaboration à la création, et aussi expiation et sacrifice, mais un sacrifice fécond s'il est inspiré du sacrifice du Christ et uni à lui.

II

LE TRAVAIL EST UN DEVOIR ET UN DROIT

Cette perspective du travail, sous ses aspects apparemment contraires, nous amène à considérer la position du travail dans ses rapports avec la personnalité de l'homme.

Le travail est-il un devoir ? Est-il aussi un droit ?

Le travail est certainement un devoir, non seulement comme un moyen de perfectionnement et comme collaboration à la vie de la société de laquelle on reçoit des services, mais aussi comme moyen de subsistance pour soi-même et les personnes dont on est responsable. Les paroles de la Genèse : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front », bien qu'elles désignent en premier lieu la nouvelle situation du travail telle qu'elle est déterminée par le péché, confirment le plan divin qu'impliquait le travail même avant le péché. Elles sont réaffirmées par d'autres paroles qui se trouvent dans le Nouveau Testament. Il suffit de citer le texte lapidaire de la IIe Epître aux Thessaloniciens (III, 10) : « Celui qui ne veut point travailler ne doit pas manger, » ou les écrits des Pères, à commencer par la première lettre post-apostolique, la *Didaché*, dont les paroles sont tout aussi explicites que celles de Paul : « Tout homme qui vient au nom du Seigneur doit être accueilli, ensuite, éprouvez-le pour le juger... Si le nouveau venu ne fait que passer, secourez-le de votre mieux, mais il ne demeurera chez vous que deux ou trois

(6) *D. C.*, n° 1069 du 21 mai 1950, col. 647.

urs, si c'est nécessaire. S'il veut s'établir chez us et qu'il soit artisan, qu'il travaille et qu'il se urrisse ; mais s'il n'a pas de métier, que votre udence avise à ne pas laisser un chrétien vivre sif parmi vous. S'il ne veut pas agir ainsi, c'est trafiquant du Christ ; gardez-vous des gens de tte sorte ! »

En considérant ce devoir du travail, les textes bliques n'hésitent pas à lui donner également un t charitable : se mettre en état de pouvoir subnir à ceux qui sont dans le besoin. « Que celui i dérobait ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe en availlant des mains à quelque ouvrage bon et le, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont ns l'indigence » (*Eph.*, XIV, 28). D'où il semble gitime d'affirmer que, même en dehors du soin ou sans le besoin, l'obligation du travail ste. Et ceci est le sens constant de l'enseignent chrétien. Autant dans la tradition patristique e dans la doctrine et dans la vie ascétique de us les siècles, l'obligation du travail, même en hors de la nécessité de pourvoir à nos propres soins et à ceux de nos frères, est constamment ppelée en tant qu'exigence de vie morale, saugarde contre la tentation, exercice de vertu, coopération à la vie de la communauté : *ora et bora !*

Il me semble que les paroles du Pape Pie XII, ns son Message de Noël 1942, résument et lairent bien, dans les circonstances actuelles, t enseignement constant : « Qui veut que toile de la paix se lève et se repose sur la ciété, doit donner au travail la place que Dieu a marquée dès l'origine. Comme moyen indisnsable de possession du monde, moyen voulu r Dieu pour sa gloire, tout travail possède une gnité inaliénable et, en même temps, un lien oit avec le perfectionnement personnel ; noble gnité et prérogative du travail, que ne déprime la peine ni le fardeau qu'il faut accepter comme nséquence du péché originel, en esprit de soussion et d'obéissance à la volonté de Dieu. » (7)

Mais le travail est-il aussi un droit ?

Le développement historique, depuis que les cirnstances ont mené à poser cette question, et les luences idéologiques qui l'ont souvent déformée, t contribué à susciter quelquefois chez les cathoues une diversité d'interprétation qu'on peut, mble-t-il, surmonter raisonnablement aujourhui, à la lumière des enseignements pontificaux.

Sur le « droit de travailler » ou « droit au trail », déjà Léon XIII écrivait dans *Rerum Novam* : « Se garder en vie est un devoir auquel rsonne ne peut manquer sans culpabilité. D'où s'ensuit nécessairement *le droit de se procurer moyens de se sustenter* qui, chez les pauvres, réduisent au salaire de leur propre travail 27). » (8) Et plus loin, en parlant des organisans professionnelles, il ajoutait : « Il faudra core prendre des dispositions pour que le trail ne manque jamais à l'ouvrier (n. 34). »

Pie XII, dans son discours de la Pentecôte 1941, ita du travail ex professo : « Au devoir pernnel du travail imposé par la nature, disait-il, rrespond et s'ensuit le droit naturel de chaque lividu à faire du travail le moyen de pourvoir sa vie propre et à celle de ses fils : si profondément est ordonné, en vue de la conservation de l'homme, l'empire de la nature. Mais notez, continuait-il, qu'un tel devoir, et le droit correspondant au travail, est imposé et accordé à l'individu en première instance par la nature et non par la société, comme si l'homme n'était qu'un simple serviteur ou fonctionnaire de la communauté. D'où il suit que le devoir et le droit d'organiser le travail du peuple appartiennent avant tout à ceux qui y sont immédiatement intéressés : employeurs et ouvriers. Que si, ensuite, eux ne remplissent pas leur tâche, ou ne peuvent le faire par suite de circonstances spéciales et extraordinaires, alors il rentre dans les attributions de l'Etat d'intervenir sur ce terrain, dans la division et la distribution du travail, sous la forme et dans la mesure que demande le bien commun justement compris (9). »

Et, à Noël 1942, le Pape, en énumérant les droits fondamentaux de la personne, proclame après le droit au mariage, à la société conjugale et domestique, « le droit de travailler en tant que moyen indispensable au maintien de la vie familiale (10). »

De ces textes autorisés, il semble qu'on doive conclure que chaque homme, corrélativement au devoir, a le droit naturel de travailler. On ne pourra donc pas le priver de l'exercice de ce droit, sauf dans des cas déterminés, pour des motifs pénaux.

Par ailleurs, il ne semble pas que l'on puisse conclure que chaque citoyen a, en tous les cas, le droit d'exiger que l'Etat ou les organisations professionnelles lui donnent, en toute justice, un emploi.

Mais, bien que le droit au travail ne puisse être considéré comme un droit de justice commutative, il doit au moins être regardé comme un droit attenant à la justice sociale, et, par conséquent, à l'exigence de la justice qui veut que la société soit construite et qu'elle fonctionne de façon à pouvoir réaliser ses buts (c'est-à-dire le bien commun) de la manière la meilleure et au plus haut degré. Et ceci est d'autant plus valable que, d'après la conception actuelle de l'Etat, l'intervention de tutelle et d'organisation des activités économiques est amplifiée.

« Que la science des gouvernants, écrit à ce sujet Pie XII dans l'encyclique *Sertum Laetitiae*, une générosité pleine de largesse de vue de la part des dispensateurs de travail, jointes au rétablissement de conditions extérieures plus favorables... agissent, afin que des hommes en très grand nombre, robustes, capables et remplis de bonne volonté, obtiennent l'occupation qu'ils cherchent anxieusement (11). »

III

L'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE SUR L'AVENIR PROFESSIONNEL DE L'ENFANT

Ayant indiqué les éléments de la doctrine catholique concernant la nature du travail professionnel, ainsi que le droit et le devoir de l'homme à l'égard du travail lui-même, et les instances que ces devoirs et ces droits du citoyen imposent à la société,

(7) *D. C.*, n° 971 du 18 août 1946, col. 917.
(8) *D. C.*, n° 569 du 6 juin 1931, col. 1469.

(9) *D. C.*, n° 969 du 21 juillet 1946, col. 795.
(10) *D. C.*, n° 971 du 18 août 1946, col. 917.
(11) *D. C.*, n° 909 des 15-20 février 1940, col. 119.

nous voulons maintenant considérer l'enfant, dont les intérêts sont l'objet même de ce Congrès et du bureau qui l'a organisé.

D'autres rapports traitent, devant cette même assemblée, des données de la pédagogie se rapportant à notre problème. Mon rôle semble donc limité à recueillir de nouveau ici les données de l'enseignement de l'Eglise, lesquelles pourront orienter et éclairer la solution technique du problème pédagogique.

L'Eglise et l'enseignement professionnel

A) Il est évident que l'Eglise ne peut se sentir étrangère à un facteur qui est fondamental pour la vie spirituelle de l'homme, tel que l'éducation ; et non seulement l'éducation proprement religieuse et morale, mais l'éducation en général et, en particulier dans le cas qui nous intéresse, l'éducation au travail professionnel. Je sais bien que, du coté laïc, on conteste à l'Eglise tout droit en la matière, comme si c'était une invasion dans le domaine qui est à César : et partout où s'insinue une conception étatiste, le devoir éducatif est toujours l'un des premiers et plus faciles terrains de contestation. Mais l'Eglise rappelle, avec l'encyclique *Singulari Quadam,* de saint Pie X, que « quoi que fasse le chrétien, même dans l'ordre des choses terrestres, il ne lui est pas permis de négliger les biens surnaturels ; il doit, au contraire, diriger toute chose selon l'enseignement de la science chrétienne, vers le bien suprême comme vers l'ultime fin. Toutes ses actions, d'ailleurs, dans la mesure où elles sont bonnes ou mauvaises, ou dans la mesure où elles sont conformes ou non au droit naturel et au droit divin, sont soumises au jugement et à la juridiction de l'Eglise ».

C'est pourquoi, dans le Code de droit canonique, l'Eglise a affirmé son droit de *veiller* sur l'éducation de ses enfants, les fidèles, dans toute institution publique ou privée, non seulement en ce qui concerne l'enseignement religieux, mais pour chaque discipline et pour tout règlement, dans la mesure où ils se rapportent à la religion et à la morale (can. 1381, 1382).

L'éducation au travail en particulier ne peut pas ne pas intéresser l'Eglise. L'influence et les conséquences que peut avoir une préparation professionnelle manquée, dans l'ordre moral et religieux, sont en effet nombreuses et particulièrement graves.

La doctrine catholique demande donc, avant tout, que l'enfant et l'adolescent reçoivent une préparation professionnelle suffisante et convenable. Elle intéresse à cet effet la famille et l'Etat, et sollicite la conscience du sujet lui-même, afin qu'il emploie utilement les dons reçus. L'Eglise veut aussi que chacun réalise sa vocation terrestre qui, dans la plupart des cas, est la création d'une famille stable et sereine, selon l'ordre divin : « Croissez et multipliez-vous ! », et encore que la famille, une fois formée, puisse vivre dans l'observance des lois divines, et être ainsi un moyen de sanctification et de salut.

L'Eglise demande une formation professionnelle qui convienne aux exigences de l'époque et des circonstances particulières dans lesquelles se développe l'activité humaine, aujourd'hui, par conséquent, avec des exigences plus grandes qu'hier : une formation professionnelle, donc, qui permette au travailleur — quel que soit le domaine de son travail, culturel ou technique, manuel ou administratif — d'accomplir consciencieusement ses fonctions professionnelles tout en ayant conscience d'y apporter une compétence et une préparation suffisantes, ce qui, joint à une solide formation spirituelle, servira à éloigner et à maîtriser toute tentation de malhonnêteté et tout compromis avec sa propre conscience.

Une orientation professionnelle qui tienne compte de la vocation de chacun

B) Une telle droiture de conscience chrétienne doit guider d'abord les parents et les éducateurs dans l'orientation de l'enfant et de l'adolescent vers l'une ou l'autre des multiples voies que présente aujourd'hui la vie du travail ; car il est évident que celui qui aura choisi la branche d'activités pour laquelle ses dispositions naturelles — physiques et intellectuelles — et les possibilités de son milieu le rendent plus apte et facilitent son travail, pourra avec plus de sécurité exercer son métier ou sa profession de façon honnête et compétente.

Qu'il me soit permis de citer les paroles autorisées de saint Ambroise dans *De Officiis* (I, 216-218), bien qu'il s'agisse dans le contexte du choix entre les différentes fonctions du saint ministère : « Que chacun connaisse son propre caractère, et après en avoir pris conscience, qu'il s'applique à faire ce pour quoi il estime avoir des dispositions ; qu'il reconnaisse ses dons, mais aussi ses déficiences... En effet, chacun s'acquitte mieux et plus volontiers de ses fonctions quand il fait ce pour quoi il a, par sa nature, plus de dispositions... Mais ce choix rationnel, observe le saint, est difficile à réaliser dans toutes sortes de vies ; ainsi beaucoup s'engagent dans l'armée parce que leur père était militaire, comme d'autres choisissent telle ou telle profession parce que c'est celle de leurs parents. »

Ce ne sont donc ni des critères d'ambition ou de mode, ni des obligations dues à des préjugés de milieu, qui peuvent honnêtement déterminer le choix d'un travail ; et même ici, je ne crois pas abusif le mot sacré de « vocation », dans la mesure où il reflète une disposition de la Providence qui règle tout avec harmonie et assigne à chacun ses fonctions, afin que, dans la diversité des dons et des activités, en se complétant les uns par les autres, les hommes sentent qu'ils sont tous frères et appelés à vivre en unité d'esprit dans la paix.

Permettez-moi de signaler toutefois que, dans ce délicat devoir d'orientation professionnelle, l'esprit catholique devra peut-être éviter l'invasion excessive d'un certain expérimentalisme *ad extra* avec toutes ses « mensurations », sans, bien entendu l'exclure ni le supprimer tout à fait, mais en le modérant de façon à ne pas nuire à l'action éducative et à son dynamisme spirituel dans la formation d'hommes vraiment libres et capables de faire des choix moraux autonomes.

Les écoles professionnelles catholiques

C) Mais l'Eglise, au moment où les conditions sociales ont commencé à faire apparaître l'opportunité, puis la nécessité d'une préparation technique et professionnelle spécifique — comme déjà, du reste, elle l'avait fait sur le plan culturel pour

es écoles jusqu'à l'université — ne s'est pas mitée à donner des directives précieuses, elle rganisa elle-même les nouvelles écoles profession-elles après en avoir conçu et créé le modèle : e fut peut-être la mission de saint Jean Bosco, e saint que la Providence fit naître pour pré-enir, avec l'inquiétude de la charité du Christ t l'intuition du génie de divination, les dévelop-ements qui, par la suite, devaient donner une si rande importance et une diffusion si large à école professionnelle. On peut bien dire qu'après ii, tous les hommes d'Eglise qui se sont intéressés ctivement aux problèmes de l'éducation de la eunesse n'ont pas cessé de s'occuper avec un amour articulier des écoles professionnelles.

La catéchèse chrétienne du travail

D) Je pense que c'est dans la pensée et dans vocation de l'Eglise d'étendre et de généraliser catéchèse chrétienne du travail, bien plus qu'il 'est coutume de le faire, de façon à donner à ous les élèves des écoles professionnelles et agri-oles, comme aussi aux futurs diplomates et aux lèves des écoles culturelles, une connaissance acile et claire de la doctrine chrétienne du tra-ail, de ses obligations et de ses devoirs, comme ussi de ses droits dans la vie de chacun et dans elle de la communauté... C'est une catéchèse du 'avail appuyée sur le donné biblique — depuis œuvre divine des six jours suivis du repos du eptième, depuis l'exemple du Christ à Nazareth isqu'aux textes pauliniens — appuyée encore ir la doctrine des Pères et des Pontifes, l'en-eignement et les expériences des saints, celle, par xemple, qu'offre la *Regula Monasteriorum* de aint Benoît, dont la doctrine ascétique est si bien omplétée par le travail des champs et l'étude que ont les moines dans de si nombreuses régions 'Europe.

Il est bien connu qu'à d'autres moments de histoire, devant des erreurs particulièrement angereuses et répandues, ou sous la pression de rconstances providentielles, l'Eglise a déve-oppé de façon spéciale devant la famille des fidèles ertains thèmes de la doctrine révélée. C'est ainsi ue le symbole de saint Athanase apparaît comme ne catéchèse destinée à développer dans des ermes précis et clairs les formules lapidaires du ymbole des apôtres. Et encore aujourd'hui nos atéchismes sont construits d'après le plan du *'athechismus ad Parochos* qui, évidemment, devait ire face aux erreurs du protestantisme. A un oment de l'histoire où, non seulement le travail joué et joue toujours davantage un rôle de pre-ier plan dans la vie du monde, mais où le maté-alisme plus ou moins explicitement professé a été ivinisé et déclaré unique vocation de l'homme, il mble très opportun que la pensée catholique oncernant le travail soit amplement et facilement ise en contact avec les générations qui croissent. t j'observerai avec Levesque (*Teologia del Tra-ajo*, CRITERIO, 24, 1951, p. 349), présentant une atéchèse du travail inspirée par les conceptions pirituelles : « Qu'on ne craigne pas de tomber ans un mysticisme excessif ; la force conquérante u communisme fut justement sa mystique diabo-que du travail à laquelle aucune autre ne puisse re opposée efficacement si ce n'est la conception rétienne. »

Evidemment, une telle catéchèse ne peut constituer un compartiment séparé du programme éducatif. La catéchèse n'a jamais été une discipline isolée ; elle est parole de vie et tend à informer la vie, qui est une ; et par conséquent elle doit, tout entière et dans toutes ses manifestations, être imprégnée de cette parole de vie, et être influencée par elle.

La rechristianisation des milieux du travail

Cette considération me permet de passer à une ultime pensée qui, elle aussi, est l'objet d'une urgente et profonde sollicitude de la part de l'Eglise.

La catéchèse chrétienne du travail, en effet, ne peut pas agir efficacement — au moins dans des cas normaux — si elle n'est pas, dans une certaine mesure, secondée par un milieu qui la traduise en actes et qui en facilite, tout en illustrant son efficacité, son assimilation.

C'est ce qui explique le désir de l'Eglise de faire pénétrer son esprit dans les milieux de travail, afin qu'ils deviennent, ou redeviennent chrétiens. Le milieu de travail — le bureau, la campagne, quelquefois l'atelier de l'artisan — est aujourd'hui déchristianisé dans bien des régions. Le matérialisme pratique — même là où l'idée marxiste n'a pas enrégimenté les hommes, — secondé parfois par la technique oppressive qui déprécie l'homme et fait de lui un automate, durci d'autres fois par les exigences d'une justice fondamentale non satisfaite, a envahi les milieux de travail et en constitue presque une note caractéristique. Comment former le jeune apprenti, que ne soutient pas une personnalité exceptionnelle, à considérer le travail chrétiennement, alors qu'il respire une telle atmosphère dans son milieu de travail ?

L'Eglise a compris que si les apôtres ont recherché les places publiques, les maisons, les synagogues et l'aréopage comme terrain de leur prédication, aujourd'hui, en particulier, ce sont les milieux de travail (le bureau, la campagne et l'atelier) qui doivent être l'objet d'un apostolat urgent et généreux. Les derniers Papes — surtout Pie XII, maître de vie inoubliable — sont revenus avec insistance sur cette nécessité.

La diversité de situations traditionnelles, psychologiques et techniques, n'a pas permis de solution identique concernant la présence du prêtre ; mais partout une présence opérante dans le monde du travail s'impose aux laïcs catholiques.

Du reste, telle semble bien être la mission apostolique des laïcs, celle que Pie XII désigna par l'heureuse expression de *consecratio mundi*.

Formés à un esprit profondément chrétien, les laïcs, que le sacrement de confirmation habilite et arme pour l'apostolat, doivent s'occuper avec un dévouement loyal aux choses terrestres, en conformité avec leurs devoirs professionnels. Mais, comme s'ils irradiaient la richesse de l'esprit dont ils sont imprégnés, ils doivent faire la conquête du Christ et, par le Christ et dans le Christ, rapporter au Père le monde dans lequel et sur lequel ils agissent.

Ainsi, dans un monde où, de plus en plus, le travail est présent comme une force vive et agissante dans l'ensemble social, l'apostolat des laïcs, aujourd'hui encore, selon l'invitation précise et répétée de l'Eglise, ne peut faire autrement que porter son œuvre, illuminée par la foi et réchauffée par la charité du Christ, dans les milieux de tra-

vail. L'effort doit être grand et généreux, long peut-être et parfois difficile, mais il sera sans doute fécond.

Et si les générations qui croissent — l'âme désormais ouverte, par la catéchèse religieuse, à la vision chrétienne du travail — trouvent au bureau, à l'atelier, à la campagne, au moins une poignée de personnes généreuses qui vivent chrétiennement leur fatigue quotidienne, alors ne tardera pas à cesser ce qu'on a appelé le scandale du siècle passé et l'autre scandale, plus douloureux, de notre siècle : la perte, de la part de l'Eglise, des masses ouvrières et paysannes, et avec cette perte, la déconsécration du travail.

Appel des évêques de la province ecclésiastique de Cambrai

à l'occasion de la transformation de « la Croix du Nord et du Pas-de-Calais » (1)

Les évêques de la province ecclésiastique de Cambrai, réunis à Lille le 9 septembre 1959, saluent comme un événement d'une haute portée pour l'avenir de la presse catholique l'alliance conclue récemment entre *la Croix de Paris* et *la Croix du Nord et du Pas-de-Calais* dans un réel esprit d'unité catholique, de collaboration fraternelle, d'audace courageuse.

Tous les catholiques de France doivent savoir la place de premier plan qu'a prise *la Croix de Paris* parmi les grands quotidiens de la nation et son rayonnement toujours plus étendu à l'étranger. Grâce à la nouvelle formule, chaque lecteur et abonné de *la Croix du Nord et du Pas-de-Calais* va trouver les informations abondantes, objectives, sûres, que *la Croix de Paris* donne chaque jour sur les événements de l'actualité en France et dans le monde. Il pourra lire aussi les chroniques rédigées par d'éminents spécialistes sur les problèmes de doctrine, de politique intérieure et étrangère.

La Croix du Nord et du Pas-de-Calais continuera à donner sa note régionale et développera de plus en plus ses chroniques locales avec cet esprit qui anime son bon combat pacifique et généreux, qu'elle mène depuis soixante-dix ans pour l'extension du royaume de Dieu dans nos diocèses.

Nous demandons à tous nos prêtres, à tous les militants des différents mouvements et en particulier à tous ceux qui ont compris l'importance de la presse à l'heure actuelle de soutenir activement cet effort entrepris pour rendre témoignage à la vérité au milieu des erreurs du monde moderne.

ACHILLE cardinal LIÉNART, *évêque de Lille ;* EMILE GUERRY, *archevêque de Cambrai ;* VICTOR-JEAN PERRIN, *évêque d'Arras.*

La nouvelle formule de *la Croix du Nord et du Pas-de-Calais* sera en vente, à la sortie des églises, le dimanche 18 octobre.

(1) *Semaine religieuse du diocèse de Lille*, 4 octobre 1959. Cet appel a été lu dans les églises des trois diocèses de Lille, Cambrai et Arras (archiprêtrés de Lens et de Béthune) le dimanche 4 octobre.

La journée missionnaire du 18 octobre

Appel de S. Exc. Mgr Sigismondi, secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande (1)

Le retour désormais imminent de la Journée missionnaire mondiale rappelle à tous ceux qui aiment « la venue du Seigneur » le devoir très doux d'abord de lui rendre grâces pour le bon travail accompli cette année encore dans les missions, ensuite de raviver en eux le sentiment de leur responsabilité à l'égard de l'apostolat missionnaire.

Des événements graves de conséquence, la complexité des problèmes déjà existants auxquels d'autres sont venus s'ajouter, les épreuves et les tribulations n'ont point empêché le ferment évangélique de poursuivre son travail silencieux, mais efficace. Les vérités « cachées aux savants et aux sages » ont continué d'être révélées aux humbles, venus rejoindre en nombre imposant ceux qui ont déjà trouvé dans le Christ le restaurateur de leur humanité, le créateur de leur personnalité, le pacificateur de leur vie.

En un rythme croissant, évêques, prêtres, religieux et laïcs ont été conviés à l'honneur de servir le Christ dans la personne de leurs frères de race et de croyance. Dans cette œuvre, ils sont aidés par les missionnaires — religieux et laïcs — qui sont déjà en pays de mission ou se préparent à s'y rendre, heureux de contribuer à l'extension et à l'affermissement de ce témoignage d'unité qui est la preuve, en même temps que la garantie, d'une sûre vitalité. Malgré la pauvreté de moyens toujours plus inadéquats aux nécessités, les lieux de culte, les hôpitaux et les écoles se sont multipliés, montrant de mieux en mieux la sollicitude de l'Eglise envers les esprits et les corps.

Le monde — distrait, indifférent ou hostile — ignore bien à tort l'importance de cette œuvre missionnaire pour l'union et la paix des peuples. Un tel but ne saurait être atteint par une quelconque association toute extérieure d'intérêts, mais seulement par un processus interne, par le retour à ce qui demeure la source première de l'unité : la Parole de Dieu.

Grâces soient rendues à Dieu pour l'exécution toujours renouvelée de son commandement : « Allez dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature. » Inspirateur et guide, conseiller et consolateur, il a multiplié, protégé, défendu l'heureux troupeau — brebis et pasteurs — qui, s'il apparaît parfois laissé à la merci des hommes et de forces

(1) *Fides*, 12 septembre 1959.

stiles, est en réalité toujours placé sous l'aile Dieu.

En lui et avec lui, grâces soient rendues à tous x qui, sous l'affectueuse direction du Pasteur versel de l'Eglise, ont travaillé et travaillent core à l'extension de son règne ; à tous les nbles, mais généreux croisés de la campagne ssionnaire ; spécialement à ceux qui, en souf-nt pour leur foi, contribuent plus que quiconque préparer les voies du Seigneur. De derrière les rideaux », on entend leur voix pressante répéter paroles de saint Paul : « A présent encore, us souffrons la faim, la soif, le dénuement ; nous nmes meurtris de coups et sans abri... Insultés, us bénissons ; persécutés, nous souffrons ; calom-s, nous exhortons. Nous sommes à présent core devenus comme les balayures du monde, le out de tous les hommes (*I Cor.*, IV, 11-14).

La pensée de l'œuvre réalisée dans les missions au prix de tels sacrifices pour la gloire de Dieu le salut du monde ne peut pas, ne doit pas laisser lifférents ceux qui portent le nom de chrétiens. us sommes devenus, par notre baptême, les llaborateurs de Dieu qui s'est fait homme pour us unir à lui, qui nous a conviés à faire descendre ec lui, non seulement là où nous vivons, mais sur ıte la terre, la justice et la paix.

Ce que Dieu nous a octroyé — le don de la ière, celui du sacrifice et celui de la vie, — tout a n'est point destiné à notre seul usage ; ce sont s forces dont nous devons nous servir pour les s pauvres et les plus humbles d'entre les mmes. Les missions, où le Verbe fait chair souffre attend, réclament d'urgence la plus grande part ssible de nos dons. Commençons donc à remplir devoir par son côté le plus facile — l'offrande notre obole et de notre prière — pour y ajouter, Dieu le veut, le don de notre vie.

Cet appel s'adresse avant tout à ceux qui sont instruments les plus efficaces de la volonté lemptrice de Dieu : les humbles, les souffrants, pauvres, les affligés. Leur réponse généreuse, r laquelle nous savons pouvoir déjà compter, doit opeler à tous qu'une existence vide de toute éoccupation religieuse retarde l'heure du triomphe que leur indifférence pour l'œuvre du règne de eu empêche les missionnaires d'accomplir leur sogne. Cet appel tend également à avertir ceux i se servent de l'argent pour leur seul bien parti-ulier qu'en refusant leur aide à l'œuvre de l'exten-n de la foi, ils pourraient bien se voir ravir cet gent par les forces de l'incrédulité.

Forts de l'importante collaboration obtenue jus-'ici — collaboration qui s'avère toutefois bien suffisante en face des nécessités présentes, — us regardons avec confiance et joie la prochaine urnée missionnaire. Célébrée dans la charité et sacrifice, accompagnée de la bénédiction du int-Père qui, suivant en cela la voie de ses pré-cesseurs, a, dès les premiers jours de son ponti-at, mis au premier plan de ses préoccupations problèmes œcuméniques et missionnaires, la urnée missionaire allègera les tristes incertitudes l'heure présente par la vision anticipée du jour , dans toutes les langues de la terre, les voix de s les continents s'uniront en une seule accla-ıtion au Roi immortel des siècles.

† PIERRE SIGISMONDI, *archevêque titulaire de Neapolis de Pisidie, secrétaire de la sacrée congrégation de la Propagande, président des Œuvres pontificales missionnaires.*

L'année missionnaire Octobre 1958-septembre 1959 (1)

Initiative du communisme

Toute cette année a été dominée par une nouvelle phase de la guerre froide : la lutte pour Berlin. Malgré l'ultimatum lancé en octobre 1958 par Khrouchtchev, malgré les échanges de visites diplomatiques et les menaces lancées par-dessus la Conférence de Genève, le monde libre n'a pas lâché Berlin et ne veut pas entendre parler de deux Allemagnes. Pourtant c'est l'U. R. S. S. qui remporte des victoires psychologiques, car, sur le plan politique, les Soviets savent toujours prendre des initiatives sensationnelles ; de plus, c'est leur fusée qui, la première, a touché la lune et Khrouchtchev a réussi à se faire accueillir à Washington.

D'autres initiatives communistes, plus importantes, ont fait beaucoup moins de bruit : les bombardements de Quémoy, les massacres du Tibet, l'agression contre le Laos et les incidents provoqués aux frontières de l'Inde. L'Afrique, elle aussi, est en ébullition, et les Russes s'en occupent intensément. L'Afrique française est transformée en douze Etats membres de la Communauté, tandis que les Belges et les Anglais travaillent sincèrement à donner l'indépendance à leurs colonies. Mais cette conquête de la liberté ne va pas sans heurts : à Léopoldville, à Brazzaville, au Nyassaland, au Cameroun le sang a coulé et la guerre en Algérie ne semble pas devoir finir. De tout cela les communistes ne peuvent pas se désintéresser. Partout ils s'infiltrent pour souffler sur le feu, provoquer des conflits, dénoncer des oppresseurs et trouver des victimes à sauver. Un de leurs objectifs principaux est la conquête de 60 000 étudiants d'outre-mer qui, aux universités de l'Europe occidentale, se préparent à devenir les dirigeants de leurs pays.

Pourtant, l'ennemi n° 1 que les communistes veulent abattre en Asie et en Afrique, ce ne sont pas les colonialistes qui partent, mais les missionnaires qui restent. Voilà pourquoi les postes de radio communistes multiplient à l'adresse des peuples dits opprimés des émissions sur le thème que voici : « Les missionnaires, agents du Vatican, sont les pionniers de l'impérialisme, les alliés des oppresseurs, des hypocrites qui se cachent sous le masque de la religion et de la charité pour trahir et maintenir dans l'esclavage ceux qui leur font confiance. »

Cependant Africains et Asiatiques commencent à comprendre que le seul impérialisme à redouter est l'impérialisme russe. En Thaïlande, en Birmanie et au Soudan des coups d'Etat, assez pacifiques d'ailleurs, ont mis à la tête du pays des généraux qui n'aiment guère le communisme ; et dans le monde arabe, Kassem à Bagdad et Nasser au Caire, trouvent que leurs amis communistes deviennent vraiment trop encombrants.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer les événements missionnaires de l'année : aussi bien la persécution communiste en Chine que la chute du gouvernement communiste dans l'Etat de Kerala en Inde.

Persécution en Chine

En Chine, la nouvelle sensationnelle de l'année n'est pas le remplacement du président Mao Tsé-toung par Liu Shao-chi, mais la création des

(1) *Fides*, 26 septembre 1959. Les références à *la Documentation Catholique* sont de notre rédaction.

« Communes du peuple » qui doivent conduire au communisme intégral. Fondées pour améliorer le rendement de la production, elles permettent en même temps d'exercer un contrôle rigide sur la population des campagnes. C'est la commune qui désormais prescrit le genre de travail, fixe le salaire, règle le rythme de la vie, organise l'agriculture, l'industrie, la production, l'éducation et la milice. La nourriture, le vêtement, le logement, tout est assuré par le parti. La cuisine et les réfectoires sont communs, les dortoirs séparés pour hommes et femmes appartiennent à la commune. La femme, libérée de la réclusion qu'entraînaient les travaux du ménage, a rejoint l'homme sur le front du travail productif et est devenue son égale aux champs, à l'atelier, aux fonderies. Les enfants, qui n'appartiennent plus à la famille, comme sous le régime capitaliste de l'esclavage, sont groupés dans les garderies de la commune, tandis que dans l'école collectivisée, l'éducation, soustraite à l'influence néfaste des parents, est avant tout politique. En réalité, la famille est détruite et, en s'inscrivant à la commune, le paysan a perdu tout ce qui lui restait encore.

Dans les communes, les gens se lèvent à 4 heures du matin pour l'exercice militaire, puis sont groupés pour les réunions politiques et travaillent le reste de la journée. C'est la destruction de toute liberté individuelle et la condamnation aux travaux forcés dans la caserne à perpétuité. D'après les sources communistes elles-mêmes : 94 % des familles paysannes sont organisées en communes, 36 millions de jeunes gens prennent part à la bataille de l'acier et 24 millions d'enfants se trouvent dans les garderies de l'Etat.

Pour savoir ce que « le peuple » pense des « communes du peuple », il suffit d'interroger ceux qui s'en échappent. La nuit, des paysans ou des pêcheurs parviennent à traverser le bras de mer qui sépare la Chine du territoire portugais. Tous répètent qu'ils préfèrent vivre en mendiants à Macao plutôt que de rester dans le paradis des communes. Ils affirment que la majorité de ceux qu'ils ont laissés derrière eux n'attendent que l'occasion pour s'échapper, même au risque de leur vie.

C'est dans ce cadre social nouveau qu'il faut voir cette année la situation des catholiques, prêtres et laïcs. Car ceux qui refusent d'apostasier sont condamnés à la rééducation par le travail forcé dans les « communes ».

Il n'est pas facile, cependant, d'obtenir des informations précises sur la persécution, car les communistes évitent d'en parler, et, pour les fidèles, entretenir une correspondance privée avec l'étranger est vraiment trop dangereux. Malgré tout, les quelques nouvelles qui filtrent à travers le rideau de bambou permettent de se faire une idée de ce que les catholiqus ont à souffrir.

L'évêque de Shanghaï, S. Exc. Mgr Ignace Kung Pin-mei, et l'administrateur de Canton, S. Exc. Mgr Dominique Tang, S. J., continuent d'expier en prison le crime de leur fidélité à Rome. De plus, on vient d'apprendre en septembre que l'évêque de Suanhwa (Hopeh), Mgr Pierre Wang Muto, disparu sans laisser de traces, est mort en prison. Par contre, on ignore le sort de S. Exc. Mgr Chow Chi-shih, C. M., archevêque de Nanchang. Quand les communistes lui proposèrent de devenir le Pape de Chine, il observa finement qu'en restant fidèle à l'Eglise il pouvait espérer devenir Pape du monde entier. Libéré après cinq ans de prison, il se montra aussi irréductible qu'auparavant. Dernièrement, l'Association patriotique l'a déposé comme évêque indigne de remplir sa charge et lui a donné un remplaçant élu par les communistes. Il semble que depuis lors, Mgr Chow est détenu dans un étroit réduit sous un escalier. Combien d'évêques légitimes ont été ainsi privés de leur liberté ? Il est impossible d'en dresser la liste. Par contre, il semble bien qu'environ trente ont été élus évêques ou ont reçu une consécratio[n] épiscopale illégitime, et les communistes travaille[nt] sans relâche à séparer la Chine de l'unité d[e] l'Eglise.

L'encyclique *Ad Apostolorum Principis*, d[u] 29 juin 1958 (2), dans laquelle Pie XII parlait d[e] l'excommunication qu'entraîne une consécratio[n] épiscopale illégitime, est condamnée en Chi[ne] comme un document impérialiste et réactionnair[e]. Au début, le fait d'en posséder un exemplai[re] était un acte de trahison. Plus récemment, le tex[te] fut affiché dans les salles d'endoctrinement po[ur] être étudié et critiqué dans les cercles d'étude[s]. L'an dernier, à Shanghaï, 80 prêtres, 300 rel[i]gieuses, 4 000 laïcs, dont 1 000 étudiants, ont d[û] passer pendant des mois par l'épreuve de l'endo[c]trinement. Ceux qui se montrent irréductibl[es] sont condamnés à la prison, à la rééducation p[ar] le travail dans les communes ou déportés au[x] frontières. A Shanghaï, il n'y a peut-être pas u[ne] famille catholique qui n'ait quelqu'un des sie[ns] déporté dans l'extrême Nord. Sur 100 prêtres d[e] Shanghaï, une soixantaine sont en prison o[u] déportés ; sur les 92 Jésuites de Chine, 41 so[nt] en prison et d'autres familles religieuses pou[r]raient peut-être donner des chiffres encore pl[us] impressionnants.

En quoi donc consiste cette torture de l'endo[c]trinement ? Voici, par exemple, un jeune ét[u]diant catholique qui est convoqué au grand sém[i]naire de Zi Ka Wei à Shanghaï, transformé en u[ne] école d'apostasie. Suivons-le. Il entre avec [de] nombreux autres camarades, la plupart d[e] inconnus, convoqués comme lui pour une sessi[on] d'études. Les participants sont divisés en group[es] de 20 à 30 et mis sous la direction des membr[es] du comité des études, tous nommés par [le] « Bureau communiste des affaires religieuses [».] Pendant dix heures par jour, notre jeune hom[me] devra écouter des conférences, suivre des expos[és] doctrinaux, en discuter le contenu avec les autr[es] membres de son groupe et s'occuper d'approfond[ir] par des études personnelles ce qu'il a entendu. [Il] sait que pendant cinq ou six mois tout sera m[is] en œuvre pour lui arracher son christianisme, s[on] amour pour l'Eglise et son attachement au Pap[e].

La session s'ouvre dans une atmosphère [de] retraite. Les cours se donnent à la chapel[le]. L'autel et le Crucifix sont cachés par un ride[au] sur lequel est attaché un portrait de Mao. L[es] murs sont couverts de slogans communistes, ma[is] le chemin de croix et la chaire sont restés en pla[ce]. Des séances de cinéma, des comédies sacrilèges [et] une exposition antireligieuse, dont la visite gui[dée] dure quatre heures, complètent les leçons. Si l[es] participants se trouvent pratiquement intern[és], ils ne sont cependant pas soumis au régime d'u[ne] prison. L'ambiance est même accueillante. Entou[ré] d'attentions, notre jeune catholique est invi[té] à dire librement, en toute franchise, ce qu'il a s[ur] le cœur contre le régime et le communism[e]. Mais tout ce qu'il aura dit dans ses conversatio[ns] privées ou en public, sera noté sur sa fiche, [la] nuit, par les espions communistes mêlés a[ux] groupes.

A ces premières semaines de grande franchi[se] succède le temps de la discussion. Les confidenc[es] faites par le jeune homme sont reprises maint[e]nant dans une discussion serrée et reproché[es] comme des erreurs réactionnaires, qu'il a enco[re] la possibilité de rétracter dans les réunions d'aut[o]critique.

Suit la phase de l'éducation socialiste. D[es] exposés sont faits sur la grandeur et les réalis[a]tions du régime ; puis on passe à l'étude de que[s]tions brûlantes : un catholique peut-il appuy[er] le communisme ? Que penser de la doctri[ne]

---

(2) *Cf. D. C.*, n° 1287 du 28 septembre 1958, col. 12[..]

ciale des Papes ? Ces Papes sont sans autorité, r la succession des apôtres a été interrompue : mme preuve, est exposée au musée la carica-re d'une papesse ! Les excommunications des pes sont donc sans aucune valeur et la consé-ation d'évêques chinois est parfaitement légi-ne. Au terme de plusieurs semaines de lavage cerveau, le jeune homme doit prendre position faire une déclaration. Vient ensuite la phase grand combat : le récalcitrant est devenu un nemi public. Sa fiche est mise sur la table. Il ut qu'il reconnaisse avoir proféré ces erreurs. ivent des scènes d'accusation, de coups, de cra-ats en pleine figure, mais aussi de confession blique et de conversion au communisme.

Au bout de plusieurs mois, la session s'achève ns un climat de fête. Les parents sont invités, prononce des discours, on prend des photogra-ies et tout le monde rentre chez soi. Bientôt, pendant, les réactionnaires impénitents seront rêtés ; ceux qui ont cru pouvoir se tirer d'affaire r un compromis seront déportés et travaille-nt « avec enthousiasme » — diront les journaux dans l'eau glaciale, à la construction d'un canal d'une digue. Quant aux « convertis », ils ces-ront d'être catholiques.

Les communistes ne se bornent d'ailleurs pas endoctriner les catholiques individuellement ; se chargent encore de purifier l'Eglise elle-ême. Pour cela, ils suppriment les usages désuets mme la messe quotidienne, les jeûnes et les stinences, le repos dominical, qui est « un andale » dans un pays où le dimanche, comme autres jours, 600 millions de Chinois tra-illent.

Les étrangers, à leur retour de Chine, racontent urs expériences : les communistes ne se préoc-pent plus comme autrefois de faire croire à la erté du culte et n'invitent plus les touristes visiter des églises. A Canton, un étranger, vou-nt entendre la messe, ne trouva aucune église verte et la vie catholique semblait morte. Pékin, la cathédrale est affectée à d'autres ages. Ailleurs, un voyageur catholique demanda quelle heure il pourrait entendre la messe et ut comme réponse : « Avant 4 heures du matin après 10 heures du soir, car ici les prêtres availlent comme tout le monde » ; à un autre i posait la même question, il fut répondu : Il n'y a plus de religion, en Chine. » D'ailleurs, presse entoure l'Eglise d'un silence de plus en us opaque, pour faire croire que le catholicisme liquidé et que le problème ne se pose plus.

Une des grandes préoccupations du Pape est pré-ément cette situation si triste des catholiques Chine. Le 29 octobre, au premier jour de son ntificat, dans son radiomessage au monde catho-ue, il parlait déjà des persécutions et des mis-nnaires (3). Au Consistoire du 15 décembre, Sainteté, parlant des consécrations illégitimes vêques en Chine, prononça le mot de schisme : C'est avec les lèvres brûlantes et le cœur angoissé e Nous sommes forcés de prononcer ce mot » (4). 25 janvier, le Pape alla prier dans la basilique int-Paul, « afin que Dieu éloigne de la Chine le sastre d'un schisme » (5). Le 17 mai, le jour la Pentecôte, le Pape prit la parole à Saint-erre pour dire que la situation en Chine avait piré : « On veut obliger ses fils à obéir à de ux pasteurs ; on fait pression sur eux pour 'ils se séparent du Vicaire du Christ et les ises sont assez souvent transformées en de véri-bles pièges. » (6) Dans sa première encyclique *Petri Cathedram*, du 29 juin, sur la vérité, nité et la paix, Sa Sainteté proteste contre l'em-sonnement de prêtres et revendique le droit à la liberté religieuse (7). La situation des catho-liques est plus douloureuse que jamais. Dans une lettre de Shanghaï, une catholique peignait la situation en écrivant : « Ici, Satan com-mande. » (8)

3) *D. C.*, n° 1290 du 9 novembre 1958, col. 1410.
4) *D. C.*, n° 1294 du 4 janvier 1959, col. 4.
5) *D. C.*, n° 1297 du 15 février 1959, col. 195 et 208.
6) *D. C.*, n° 1306 du 21 juin 1959, col. 771.

Perspectives lumineuses

Au milieu de toutes ces ombres, le tableau de l'année missionnaire offre cependant des perspec-tives bien lumineuses.

Les voyages de S. Em. le cardinal Agagianian en Extrême-Orient.

Plus que jamais, les 700 Missions travaillent dans une cohésion parfaite, sous la direction clairvoyante et dynamique de Rome. En quelques mois, le pro-préfet de la sacrée congrégation *de Propaganda Fide* a fait en Orient trois voyages qui lui ont permis de prendre un contact direct avec les pays qui lui sont confiés. S. Em. le car-dinal Agagianian a en effet visité l'Australie, la Corée, Formose, Hongkong, l'Indonésie, le Japon, les Philippines, le Viet-Nam et la Thaïlande. Par-tout, les autorités civiles ont remercié le repré-sentant du Pape pour tout ce que l'Eglise faisait en faveur de leurs populations. A Séoul, le vice-président de Corée, John Myung Chang ; à Ma-nille, le président des Philippines, Carlos Garcia ; à Saïgon, le président du Viet-Nam, Ngo Dinh Diem, ont tenu à recevoir la communion des mains du représentant du Pape. Même les païens sincères savent que l'Eglise catholique est universelle et supranationale. Elle illumine toutes les nations comme le soleil, sans s'arrêter à aucune frontière.

Deux visites, en particulier, méritent d'être rap-pelées : celles des Philippines et du Viet-Nam.

A Manille, au lendemain des fêtes de la consé-cration de la cathédrale, le légat pontifical pré-sida, du 10 au 17 décembre 1958, la première con-férence des évêques de l'Extrême-Orient. Pendant une semaine entière, cent évêques, venus de vingt pays, étudièrent ensemble les problèmes de l'apos-tolat, en particulier le recrutement des vocations et la formation des séminaristes. A cette occasion, les évêques de l'Asie se déclarèrent solidaires des catholiques persécutés en Chine et protestèrent « contre les efforts déployés par les communistes pour saper l'unité de l'Eglise en contraignant prêtres et fidèles à déserter le bercail » (9).

La République des Philippines, la seule nation catholique de l'Orient, dont les dix-sept millions de fidèles dépassent le nombre total de tous les catholiques du reste de l'Asie, se rend compte de la position unique que le pays occupe au milieu du monde païen et prend conscience de sa respon-sabilité missionnaire. La hiérarchie, en procla-mant que l'année 1959 devait être pour le pays une année missionnaire, s'est déclarée « prête à rendre à autrui le même service que celui qui nous a été rendu jadis avec tant de générosité par l'Eglise universelle ». A l'avenir, des mission-naires philippins partiront pour évangéliser les pays de l'Orient et personne ne pourra leur repro-cher d'être des Occidentaux et des étrangers : « Qui donc peut mieux faire que les Philippins ? disent les évêques. Nous sommes de leur sang, de leur chair, notre langage et notre culture sont apparentés. Nous pouvons aller à eux, non en étrangers, mais en frères. » Peut-on objecter qu'aux Philippines même les prêtres manquent ? Depuis quelques années, le nombre des vocations est en augmentation constante. Voici en outre un

(7) *D. C.*, n° 1308 du 19 juillet 1959, col. 919.
(8) Le texte contenait ici une longue étude sur la situation au Kerala, qui a déjà été traitée dans un article de S. Exc. Mgr Pothacamury publié récemment (*D. C.*, n° 1312 du 20 septembre 1959, col. 1203). (*N. D. L. R.*)
(9) Cf. *D. C.*, n° 1298 du 1er mars 1959, col. 311.

fait qui jette une lumière nouvelle sur l'avenir : le 9 août, à Rome, fut posée la première pierre du collège-séminaire où une élite de jeunes Philippins viendra se préparer au sacerdoce dans les universités ecclésiastiques du centre du monde catholique. A Rome, ils trouveront des Asiatiques comme eux et des Africains au collège de la Propagande d'abord, où 260 jeunes philosophes et théologiens de quarante-deux pays se préparent à leur apostolat, puis au collège Saint-Pierre, où 100 prêtres de neuf pays d'Asie et de quatorze territoires de l'Afrique reçoivent une formation spécialisée.

Au Viet-Nam, le cardinal Agagianian a présidé, du 16 au 18 février, le Congrès marial de Saïgon. La consécration publique du pays au Cœur Immaculé de Marie, le spectacle de la messe pontificale et de la communion générale, la procession aux flambeaux, à laquelle prirent part 300 000 personnes, laisseront même aux païens un souvenir ineffaçable.

L'Amérique latine.

Dans cette revue de l'année missionnaire, il convient de signaler les promesses que l'Amérique latine porte en elle pour l'avenir des missions. A la fin de septembre 1958, s'est réuni à Rome, pour la première fois, le Congrès des recteurs des grands séminaires de l'Amérique latine pour étudier un recrutement plus intense des vocations, la formation ecclésiastique des séminaristes et l'apostolat social des prêtres. En s'adressant, en cette fin de septembre, aux 56 délégués venus de 18 pays, Pie XII, qui devait mourir quelques jours plus tard, le 9 octobre, disait que leurs séminaires « étaient un des plus grands espoirs de l'avenir » (10). Deux mois plus tard, du 10 au 16 novembre, encore à Rome, 50 évêques de 22 pays de l'Amérique latine se trouvaient réunis pour la IIIe session du Conseil épiscopal de l'Amérique latine — C. E. L. A. M., — l'objet de leurs études était : la défense de la foi par l'enseignement du catéchisme et l'instruction religieuse des fidèles. Un nouveau Pape, Jean XXIII, était là pour les recevoir et exprimait lui aussi les grands espoirs que donne ce continent où vivent 160 millions de catholiques, le tiers des effectifs de l'Eglise (11). Il est vrai que sur 436 circonscriptions ecclésiastiques, 70 sont encore de vraies missions dépendant de la Propagande ; mais le jour viendra où l'Amérique du Sud donnera à son tour de nombreux prêtres aux missions d'outre-mer.

QUELQUES CHIFFRES

Pour terminer, alignons quelques chiffres révélateurs. Il est impossible de donner, même pour les seuls territoires dépendant de la sacrée congrégation *de Propaganda Fide*, des statistiques complètes. Cependant, en excluant les pays de l'Eglise du silence et en se bornant à l'Afrique et à l'Asie, on peut donner, pour 1957, en chiffres ronds, une idée assez exacte du nombre des catholiques. Pour l'ensemble de ces deux continents, le chiffre global des catholiques de tous les pays et de tous les rites est de 52 millions ; à savoir : 21 millions en Afrique et 31 millions en Asie, y compris le bloc des 17 millions de catholiques philippins. Mais les chiffres qui suivront se limiteront aux seuls territoires dépendant de la Propagande, à l'exclusion toutefois de la Chine communiste, de la Corée du Nord et du Viet-Nam-Nord.

Pour savoir où l'Eglise est en plein progrès, il suffit de compter les catéchumènes ; or, en Afrique, ils sont 3 millions, tandis qu'en Asie, ils ne sont qu'un demi-million. On peut donc dire q[ue] l'Afrique surtout est en mouvement vers le chri[s]tianisme et la question se pose de savoir [si] l'Eglise pourra mettre en ligne assez de prêtr[es] pour suivre le courant.

Un autre chiffre de première importance e[st] donc celui des prêtres : il y en a 11 000 [en] Afrique et 11 000 en Asie ; sur ce total [de] 22 000 prêtres, les deux tiers sont encore des mi[s]sionnaires étrangers, mais un tiers est déjà com[posé] d'autochtones ; donc 14 600 étrangers [et] 7 400 indigènes, à savoir : 1 811 Africains [et] 5 574 Asiatiques.

L'avenir, si on veut voir loin, dépendra en dé[fi]nitive du recrutement sur place d'un clergé [du] pays. En comptant les seuls étudiants en phil[o]sophie et en théologie, qui sont plus près du sace[r]doce, on constate qu'il y a 1 523 étudiants [en] Afrique et 1 914 en Asie ; ce total de 3 437 ca[n]didats au sacerdoce, merveilleux en soi, est mani[festement] insuffisant pour satisfaire aux besoi[ns] immédiats et encore moins aux nécessités [de] l'avenir.

Le petit calcul suivant, limité à l'Afrique, su[f]fira à nous convaincre qu'il faut travailler sa[ns] retard à intensifier le recrutement sacerdotal. [En] 1921, dans les missions africaines de la Prop[a]gande, il y avait 2 millions de catholiques [et] 2 000 prêtres ; une génération plus tard, en 195[7], il y avait 17 millions de catholiques et non p[as] 17 000 prêtres, mais 11 000 prêtres seulement. [Si] cette disproportion entre l'accroissement d[es] prêtres et celui des baptisés continue à s'acce[n]tuer, le progrès des missions doit fatalement s'a[r]rêter. Les catholiques de l'Europe et de l'Amériq[ue] doivent donc d'urgence multiplier leurs efforts [pour] donner plus de prêtres aux missions. Les stati[s]tiques portant sur la nationalité des missionnai[res] prêtres révèlent que, dans les territoires de [la] Propagande en Afrique et en Asie, cinq natio[ns], dont trois fort petites et une considérée com[me] protestante, arrivent en tête de liste pour [le] nombre absolu de leurs missionnaires. En eff[et], sur 14 600 missionnaires appartenant à 33 natio[ns], il y a 3 069 Français, 2 630 Belges, 2 119 Holla[n]dais, 1 403 Irlandais, 1 400 Italiens, et la lis[te] continue avec 757 prêtres missionnaires des Etat[s-]Unis.

Pour que l'Eglise prenne définitivement raci[ne] dans un pays, les évêques autochtones doive[nt] remplacer graduellement les étrangers. Sur [ce] point, les progrès sont consolants : d'octobre 19[58] à septembre 1959, en une année, 14 nouvea[ux] autochtones ont reçu la consécration épiscopale, [si] bien que les évêques indigènes de rite latin, [en] excluant ceux des pays communistes, sont [au] nombre de 93 (septembre 1959), dont 25 en Afriq[ue] et 68 en Asie.

Ajoutons encore un chiffre de première impo[r]tance : celui des catéchistes. Il est possible [de] suppléer provisoirement au manque de prêtres [en] multipliant ces admirables aides laïcs. Or, actu[el]lement, il y a 18 000 catéchistes en Afrique [et] 22 000 en Asie. Mais il faudrait pouvoir mul[ti]plier leur nombre et leur donner une longue fo[r]mation intellectuelle et morale qui leur assu[re] l'influence dont ils ont besoin pour remplacer [le] prêtre. En outre, il faudrait pouvoir assurer a[ux] catéchistes un salaire familial, afin qu'ils puisse[nt] se consacrer entièrement à leur tâche. C'est d'a[il]leurs dans tous les secteurs que l'apostolat se co[m]plique d'une question d'argent (12).

Et, puisque nous avons touché cette questi[on]

---

(10) *D. C.*, n° 1288 du 12 octobre 1958, col. 1281.
(11) *D. C.*, n° 1292 du 7 décembre 1958, col. 1537.

(12) Les statistiques arrêtées au 30 juin 1957 — compilées à la Propagande par Mgr L. Schorer, a[vec] introduction en français et en anglais, paraîtront [en] octobre 1959, comme supplément à *l'Atlas des Missio[ns]* sous le titre : « *Data circonscriptionum ecclesiastica[rum] a Sacra Congregatione de Propaganda Fide depend[en]tium ad diem XXX, Junii MCMLVII.* »

nancière, ajoutons quelques chiffres sur l'argent ecueilli cette année pour les missions. Les seules ommes connues sont celles publiées par les Œuvres pontificales missionnaires, qui distribuent ux 702 missions des subsides annuels assurés. u montant de ces collectes dépend aussi la vie es 431 séminaires, avec leurs 28 000 étudiants. n outre, ce sont ces capitaux mendiés dans le onde entier qui doivent rendre possible les randes initiatives, comme, par exemple, la fondation d'un poste radio émetteur catholique en rient, dont la réalisation est à l'étude.

Cette revue de l'année missionnaire et les sondages effectués dans le monde des statistiques ermettent de tirer quelques conclusions. Si vraiment nous acceptons notre responsabilité envers s missions, il ne suffit pas de prier. Pour que otre prière soit efficace, il faut payer de sa personne en donnant généreusement, jusqu'à se priver i-même, voire en faisant pour les missions le crifice de sa vie.

Cette année, le 11 octobre, le dimanche qui précède la Journée mondiale des missions, 250 de ces jeunes missionnaires, agenouillés sous la coupole de Saint-Pierre, recevront du Pape Jean XXIII lui-même le crucifix, symbole de leur sacrifice, qui les accompagnera toute leur vie dans les champs lointains de leur apostolat.

NATIONALITÉ DES PRÊTRES DANS LES TERRITOIRES DÉPENDANT DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE PROPAGANDA FIDE EN AFRIQUE, ASIE DU SUD, DU SUD-EST ET DE L'EST

1 811	Africains	757	U. S. A.
5 574	Asiatiques	734	Allemands
3 069	Français	603	Canadiens
2 630	Belges	523	Espagnols
2 119	Hollandais	437	Anglais
1 403	Irlandais	421	Suisses
1 400	Italiens	433	de vingt autres nations
		TOTAL :	21 915 prêtres

ÉVÊQUES AUTOCHTONES DE RITE LATIN NOMMÉS AU COURS DE L'ANNÉE MISSIONNAIRE

NOMS	TERRITOIRES	DATE DE NOMINATION
arles Msakila	évêque Karema (Tanganyika)	13 novembre 1958
ul Bui-Chu Tao	administrateur apostolique Phat-Diem (Viet-Nam-Nord)	24 janvier 1959
erre Pham Tan	coadjuteur Than-Hoa (Viet-Nam-Nord)	24 janvier 1959
ymond D'Mello	évêque Mangalore (Inde)	5 février 1959
bert D'Souza	auxiliaire Mysore (Inde)	5 février 1959
ichel Kian Samophithak	évêque Tharé (Thaïlande)	12 février 1959
toine Nwedo	évêque Umahia (Nigeria)	19 février 1959
seph Nkongolo	vicaire apostolique Luebo (Congo belge)	25 avril 1959
vian A. Dyer	coadjuteur Calcutta (Inde)	25 avril 1959
ge Fernandes	coadjuteur Delhi (Inde)	4 juin 1959
ichel Ntuyahaga	vicaire apostolique Usumbura (Urundi)	11 juin 1959
-B. Tokisuke Noda	évêque Hiroshima (Japon)	2 juillet 1959
on Nanayakkara	évêque Kandy (Ceylan)	2 juillet 1959
seph Malula	auxiliaire Léopoldville (Congo belge)	2 juillet 1959

Totalitarisme scolaire en Guinée

Protestation de S. Exc. Mgr de Milleville, archevêque de Conakry (1)

BIEN CHERS CHRÉTIENS,

Vous n'avez pas été sans apprendre la grande fficulté devant laquelle se trouve actuellement acée l'Eglise de Guinée par suite du traitement ui semble devoir être fait à l'enseignement privé qui touche surtout les écoles de nos missions. ne circulaire du ministre de l'Education nationale prévoit que, lors de la prochaine rentrée scolaire, le recrutement des basses classes dans certaines de nos écoles ne sera plus fait par nous, mais que les inspecteurs de l'enseignement public s'en chargeront et qu'ils pensent y placer un maître de leur choix. Lors du récent Congrès de Conakry, il était dit que, dans un délai de trois ans, tous les enfants passeraient dans les écoles publiques.

---

(1) *Afrique Nouvelle* (de Dakar), 25 septembre 1959. *Le même journal reproduit des déclarations de Sékou Touré qui ne laissent pas d'être inquiétantes. lle-ci d'abord, faite au cours d'une conférence de esse le 18 septembre dernier :*

Le parti démocratique de Guinée se confond avec la inée. Ses décisions doivent être respectées par tous. ne s'agit pas seulement d'enseigner les disciplines olaires aux enfants, il s'agit de les éduquer selon ptique du parti qui représente un peuple unanime. st pourquoi l'Etat guinéen doit prendre en main alement l'enseignement primaire. Les écoles seconires privées et éventuellement supérieures sont autoées.

Et cette autre, extraite de son rapport de politique nérale présenté au Vᵉ Congrès du parti démocratique Guinée :

Les élèves des écoles libres représentent une proporn importante de l'effectif des jeunes gens fréquentant cole.

Nous renonçons à tout choix de principe qui ne cadre s avec une réalité. *Nous partons d'une réalité pour choisir les principes* correspondant à l'intérêt réel du pays. Ainsi, nous nous sommes refusés à mettre fin sans délai à l'existence des écoles privées. Nous leur accordons le soutien de l'Etat, sous forme de subvention, pendant une durée de trois ans tout en interdisant aux directeurs de ces écoles de procéder à de nouveaux recrutements à partir de cette année. Chaque année, les classes ainsi libérées seront utilisées par l'enseignement public. Ainsi, nous pensons qu'au bout de trois ans, les jeunes qui sont actuellement dans les établissements privés pourront passer les concours de bourses pour accéder aux établissements publics, et qu'au bout de ces trois années on ne trouvera plus un seul élève n'appartenant pas au secteur public. L'enseignement public aura alors son véritable caractère en tant qu'organisation de l'Etat mise au service du peuple, non seulement pour son instruction, mais aussi et surtout pour son *éducation complète*.

Cette année, nous disposons d'un certain nombre de classes des établissements privés qui s'ajoutent aux 214 nouvelles créations. (...)

Nous n'avons pas été sans nous rendre compte de la gravité de cette situation et sommes intervenus pour essayer de sauver cette liberté menacée.

Vous savez que l'Eglise tient à défendre ce droit d'enseigner dans les écoles qu'elle a ouvertes dès les premières années de son installation dans ce pays. C'est un droit qu'un pays libre ne devrait pas lui contester. Elle a largement apporté sa contribution au développement du pays, et lorsque, à l'occasion du référendum, le pays a choisi son indépendance, l'Eglise n'a pas boudé cette indépendance et a décidé de poursuivre sa tâche, consciente qu'elle n'était inféodée à aucun pays, à aucun système, à aucune culture même ; aussi a-t-elle simplement demandé droit de poursuivre son action de charité.

Durant les derniers mois, sous prétexte de laïcité, elle s'est vu interdire les émissions religieuses à la radio ; ses groupements de jeunes se sont vu reprocher de nuire à l'unité du pays, et aujourd'hui ce sont ses écoles qui sont visées.

Sachez bien que si, demain, elle se voyait interdire le droit d'accepter vos enfants dans ses écoles, c'est bien contre son gré qu'elle abandonnerait cette œuvre.

L'équipe de moniteurs qu'elle a su former et qui a prouvé son attachement à cette cause en accomplissant chaque jour sa tâche avec une grande fidélité, a vu ses efforts couronnés de succès lors des examens officiels et ne doit pas se décourager devant une telle situation. Nous devons lui témoigner notre reconnaissance et notre confiance pour l'aider à garder cette espérance de pouvoir continuer et améliorer son œuvre.

Je demande à chacun dans sa sphère d'aider, selon ses moyens, l'Eglise à prendre sa place dans l'édification du pays. L'Eglise est et restera présente quels que soient les événements, prions pour que sa tâche soit favorisée par un climat de liberté et montrons-nous toujours fiers de son travail dans le monde. Chaque chrétien aura à cœur de défendre ses droits et ses libertés, cela par son attitude, par ses conversations, aussi bien dans sa famille que dans son milieu de travail, dans son quartier ou dans son village.

Si à l'Etat revient le droit d'assurer le bien commun de tous les citoyens, à l'Eglise revient celui d'accomplir sa mission spirituelle. Notre Très Saint-Père le Pape de glorieuse mémoire, Pie XII, la disait : « *gardienne et maîtresse des principes de la foi et de la morale* ». Son seul intérêt et son seul désir est de transmettre à tous les peuples sans exception, avec ses moyens éducatifs et religieux, la claire source du patrimoine et des valeurs de la vie chrétienne, afin que chaque peuple, dans la mesure qui correspond à ses particularités, use des doctrines et des motifs éthico-religieux, du christianisme, pour établir une société humaine digne, spirituellement élevée, source de véritable bien-être.

Conakry, le 18 septembre 1959.
G. DE MILLEVILLE,
archevêque de Conakry.

— *Sainte Angèle de Foligno.* Visions et révélations. (Collection « Les Ecrits des Saints ».) Traduction nouvelle par RAYMOND CHRISTOFLOUR. — Un vol. de 186 pages. Prix : 510 francs. Editions du Soleil Levant, Namur (Belgique).

L'introduction des premières pages, après une courte biographie, précise la spiritualité de la Sainte et les principales sources et traductions des textes où s'est fixée sa pensée. Suivent les textes des *Expériences* et des *Instructions.*

Un commentaire d'« Afrique nouvelle »

*Voici le texte intégral de l'éditorial de ce mêm[e] numéro d'*Afrique Nouvelle *(25 septembre) où [le] R. P. de Benoist, des Pères Blancs, directeur d[u] journal (1), montre les dangers qu'encourent l[es] jeunes Etats africains de retomber dans u[ne] autre servitude, s'ils font bon marché des libert[és] individuelles :*

Liberté ! Peu de mots provoquent en Afriq[ue] d'échos aussi profonds que celui-là. Pour s'e[n] étonner, il faudrait ignorer tout des contraint[es] qui ont pesé pendant des siècles sur le contine[nt] noir : misère et colonisation, esclavage et guerr[es] fratricides.

Que l'Afrique naisse à la liberté, ou, mieux, q[ue] chaque Africain devienne un homme libre, voi[là] un des grands faits du XXe siècle, la justice rétabl[ie] par l'Histoire. Car l'homme sans la liberté e[st] proche de la bête ou de la machine, il est privé d[e] son titre le plus éminent de dignité, celui d'êt[re] responsable de lui-même et maître de ses actes.

La grandeur de l'homme est dans la recherc[he] volontaire du bien, à laquelle il applique tout[es] les forces de son intelligence et de son cœur. C[ar] la vraie liberté n'est pas de faire n'importe quo[i] mais bien d'aller, par des choix successifs, ve[rs] le bien suprême, vers Dieu.

Et c'est ici qu'il nous faut bien exprimer u[ne] inquiétude, poser une question redoutable : l'[é]mancipation de l'Afrique apportera-t-elle la vra[ie] liberté aux Africains ? Légitimement soucieu[x] d'orienter toutes les énergies de leurs concitoye[ns] vers la construction du pays, les gouvernants [ne] feront-ils pas bon marché des libertés indiv[i]duelles ?

S'il devait en être ainsi, l'Afrique quitterait u[n] esclavage pour en retrouver un autre, pire, car [ce] serait le fait des Africains eux-mêmes. L'émanc[i]pation doit se faire au profit de l'homme to[ut] entier. Il ne suffit pas de donner à manger au corps, il faut créer pour les âmes le milieu fav[o]rable à leur épanouissement.

Et pour cela, la liberté est indispensable. C[ar] telle est notre condition terrestre que nous ne fa[i]sons qu'entrevoir le bien, sans qu'il soit toujou[rs] assez reconnaissable pour rallier l'unanimité. [Si] Dieu a jugé bon de nous révéler certaines vérité[s], il ne nous a pas dit, dans le détail concret, com[]ment organiser les circuits économiques, quel[le] doit être la structure des coopératives, ni quel[le] est la forme idéale de l'Etat.

A la recherche d'un mieux-être matériel et sp[i]rituel, l'homme doit pouvoir exercer librement s[es] facultés et communiquer librement à ses sem[]blables son opinion, même si elle ne concorde pa[s] avec celle des hommes au pouvoir.

A vouloir enfermer les citoyens dans les limit[es] étroites d'un programme unique et obligatoir[e], même si les apparences de la démocratie sont sau[]vegardées, l'Etat ne porte pas seulement attein[te] à la dignité de l'homme, il se prive également d[e] toutes les richesses intellectuelles et morales qu['] lui apporterait un peuple jouissant plus largeme[nt] de l'initiative personnelle. Dans l'histoire d[e] l'humanité, les grandes découvertes sont souve[nt] le fait de chercheurs isolés.

S'il est normal que soient mis hors d'état d[e] nuire les individus qui, pour des motifs égoïste[s] travaillent contre le bien commun, s'il est norma[l]

---

(1) Le numéro suivant d'*Afrique Nouvelle* (2 octobr[e]) annonçait que le R. P. de Benoist quittait la directi[on] de ce journal, dont il a fait « le plus grand hebdom[a]daire africain, lu d'un bout à l'autre de l'Afrique occ[i]dentale », pour se consacrer à la préparation d'u[n] Congrès international de presse de l'Afrique de l'Oues[t].

ussi que, dans des pays où tout est à construire, es efforts de tous se conjuguent suivant un certain plan, même au prix de sacrifices personnels, l serait grave que la suppression des libertés fondamentales, notamment de pensée et d'expression, ransforme les citoyens en simples machines exécuter les ordres de quelques dirigeants.

« Le pluralisme est une forme de respect du rai », disait la semaine dernière Joseph Folliet onstatant combien, hors du domaine de la foi, la iberté d'expression est grande dans l'Eglise. Car l'Eglise est un corps vivant et il manquerait quelque chose à sa vie, si l'opinion publique lui faisait défaut. » (Pie XII.) (1)

L'Afrique est, à cette heure, frémissante de vie, dans la vie, dans la ferveur de son émancipation. Cette liberté entrevue ne sera-t-elle qu'un mirage, qu'une lumière vite étouffée par l'obscurité mortelle du totalitarisme ?

J. DE BENOIST.

(1) Message adressé au IIIe Congrès de l'Union internationale de la presse catholique, 18 février 1950. (*D. C.*, nº 1604 du 12 mars 1950, col. 327.)

L'expulsion de deux missionnaires d'Haïti

Voici, tel que le rapporte une Semaine religieuse *d'Haïti, le récit des événements qui ont pposé dans cette île l'Eglise et l'Etat au cours du nois d'août dernier :*

Le gouvernement haïtien, depuis plusieurs emaines, voulait expulser deux prêtres, le supéieur du district des Pères du Saint-Esprit en nême temps supérieur du petit séminaire : le . P. Grienenberger, et le P. Marrec, curé de la aroisse de Saint-Marc.

Mgr l'archevêque et le nonce demandaient, suiant la voie prévue par le Concordat de 1860, un xposé des griefs. Le gouvernement a toujours efusé de les fournir, aussi bien à Mgr l'archeêque qu'au nonce apostolique.

Le lundi 17, *le Moniteur*, journal officiel du gouernement, a publié un arrêté d'expulsion contre es deux prêtres, invoquant la sécurité de l'Etat t l'ordre continental.

Le lendemain matin, Mgr l'archevêque faisait ire dans toutes les églises de Port-au-Prince le ommuniqué suivant :

« Un décret d'expulsion pris contre les P. Etienne Grienenberger, supérieur de Saint-Martial, et Joseph Marrec, curé de Saint-Marc, été publié lundi 17 août au *Moniteur*.

Cette mesure a été arrêtée sans que les autoités religieuses qualifiées aient pu prendre conaissance des rapports de police qui sont censés a motiver, et sans que les griefs soulevés contre es deux prêtres aient fait l'objet d'une enquête et l'une discussion susceptibles d'éclairer les faits t d'aboutir à un arrangement selon l'esprit et a lettre de la Convention du 28 mars 1860, réglant es rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Nous vous demandons de faire connaître à ous les catholiques de votre paroisse la mesure l'exception qui frappe deux ecclésiastiques partiulièrement méritants et vraiment incorporés au ays. Vous prierez et ferez prier pour eux, ainsi que pour les autres prêtres français qui se voient désormais menacés de perdre, du jour au lendenain, les garanties de sécurité et de stabilité ndispensables au libre exercice du ministère aroissial. »

Port-au-Prince, le 18 août 1959.

† FRANÇOIS POIRIER,
archevêque de Port-au-Prince.

Lorsque les membres laïques des Associations atholiques eurent appris l'arrêté d'expulsion, ils écidèrent de convoquer les catholiques à la cathérale pour le mardi 18, après-midi, à 16 heures.

Les catholiques, répondant nombreux à l'appel, taient réunis en silence dans l'église au nombre de 800 à 1 000 quand la police régulière et la « police civile », en armes, entrèrent dans la cathédrale et commencèrent à frapper les fidèles et à les obliger à en sortir, l'église était entourée d'un cordon de police avec des camions. La foule se dispersa, une partie se réfugia à l'archevêché et au petit séminaire, dont toutes les issues furent aussitôt gardées militairement. Il y a eu plusieurs dizaines d'arrestations dont une femme de quatre-vingt trois ans qui, la veille, était encore en prison. La police ramassait les personnes au fur et à mesure qu'elles sortaient de l'archevêché et du petit séminaire.

Le jeudi 20, tous les membres du clergé et des Congrégations religieuses représentées en Haïti, avec, à leur tête, les évêques, voulurent accompagner, à l'aéroport, les deux prêtres expulsés. La police gardait militairement l'aéroport et l'entrée en fut interdite. Seul, l'ambassadeur de France et trois prêtres purent les accompagner à l'intérieur de l'aéroport.

Aussi, et assez rapidement, sur l'ordre de Monseigneur, tout le monde s'en retourna chez soi.

Vers 10 heures a. m., ce même jour, les officiers vinrent à l'archevêché, porteurs d'un papier signé du commissaire du gouvernement, adressé au « sieur François Poirier ». Ils avaient ordre « d'arrêter et d'amener » l'archevêque devant le tribunal pour répondre de « crimes et délits » contre l'Etat.

Voici les lettres de comparution et d'arrestation :

Port-au-Prince, le 19 août 1959.

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL DE CE RESSORT

Invite le sieur François Poirier, demeurant à Port-au-Prince, à se présenter au Parquet dès réception de la présente, pour affaire le concernant.

Fait au Parquet, les jour, mois et an que dessus.

MAX DUPLESSY,
commissaire du gouvernement.

Port-au-Prince, le 20 août 1959.

LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
PRÈS LE TRIBUNAL CIVIL DE CE RESSORT

Requiert le commandant du département militaire de la police de Port-au-Prince, de passer des instructions pour que le nommé François Poirier, archevêque de Port-au-Prince, demeurant en ladite ville, au siège de l'archevêché, soit arrêté et amené au Parquet de la capitale pour être déféré en justice, sous la prévention d'avoir, dans un communiqué contenant des instructions pastorales, critiqué et censuré un acte de l'autorité publique et

appelé les citoyens à le désapprouver et à le méconnaître, crime et délit prévus et punis par les articles 165 et 166 du Code pénal.

Fait au Parquet, les jour, mois et an que dessus.

MAX DUPLESSY,
commissaire du gouvernement.

Mgr l'archevêque fit répondre qu'il ne pouvait se rendre à un tel ordre sans avoir consulté le chargé d'affaires apostoliques (le nonce étant absent) et reçu de Rome la permission de se présenter devant un tribunal civil.

Les officiers revinrent plus tard pour chercher le double du mandat d'arrêt qu'ils avaient oublié. Le chargé d'affaires du Saint-Siège se trouvait là ; il leur répondit qu'il n'y avait « ni crime ni délit » et que la nonciature s'opposait à ce que Mgr l'archevêque réponde à ce mandat. En conséquence de ce refus, l'archevêché fut gardé militairement et Mgr l'archevêque se considérait comme prisonnier jusqu'à ce que l'affaire fut tirée au clair.

Sur l'intervention de prêtres haïtiens, le mandat d'arrêt a été suspendu le vendredi matin 21, vers 10 h 30, « jusqu'à ce que Rome, consultée, se prononçât sur les droits du pouvoir temporel ».

Lors d'une rencontre entre les évêques présents en Haïti, les vicaires généraux et le ministre des Cultes, celui-ci refusa de revenir sur la question.

Les prélats présents à cette entrevue ont présenté les doléances de l'épiscopat concernant ce qui était arrivé à la cathédrale dans l'après-midi du mardi 18.

D'autre part, ils ont demandé des explications à propos d'un communiqué du ministère de la Justice, publié le 20, lequel ratifie à l'avance toutes les mesures que pourraient prendre les commissaires du gouvernement à l'endroit des « étrangers ou nationaux, quel que soit leur état ».

Le vendredi 21, à midi, le bruit courait qu'un décret d'expulsion allait être pris contre l'archevêque.

En fin de semaine, la radio officielle et certaine presse se mirent à attaquer le prélat et le clergé, surtout français, en essayant d'établir des distinctions : « Nous n'en voulons pas aux bons prêtres, mais aux mauvais prêtres ; nous défendons la souveraineté de l'Etat. »

Le mardi 25, *le Nouvelliste* titrait : « Le gouvernement haïtien demandera au Saint-Siège le rappel de Mgr Poirier », déclare Clément Barbot.

Le mercredi 26, dans le *New York Times*, on apprenait que le gouvernement haïtien, par l'intermédiaire de son ambassadeur près le Saint-Siège, entamait des négociations pour la solution du conflit.

La note de « l'Osservatore Romano »

A l'annonce du mandat d'arrêt délivré contre S. Exc. Mgr Poirier, l'Osservatore Romano *(22 août) a publié à l'adresse des autorités haïtiennes une mise en garde contre les conséquences de leur geste* (1) :

Des agences de presse annoncent que les autorités d'Haïti, après avoir cité à comparaître S. Exc. Mgr François Poirier, archevêque de Port-au-Prince, ont ordonné son arrestation.

Nous voulons encore espérer que de telles informations d'une gravité si exceptionnelle ne seront pas confirmées dans les précisions ultérieures que nous attendons.

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte italien.

Il serait en tout état de cause superflu de rappeler les peines *latae sententiae* par lesquelles le code de droit canon protège le caractère sacré et la liberté des évêques.

Une déclaration du R. P. Grienenberger

Après son expulsion, le R. P. Grienenberger, supérieur de district des Pères du Saint-Esprit à Haïti et supérieur du petit séminaire, a déclaré à l'envoyé spécial du Figaro *à New York, le 25 août* (1) :

— Oui, le gouvernement haïtien est en guerre avec l'Eglise, et cela ne date pas d'aujourd'hui. Il y a près de quinze mois que l'Eglise est persécutée, non pas qu'elle se soit laissée aller à une action politique quelconque, mais parce que le gouvernement du président Duvalier ne peut s'empêcher de l'identifier aux aspirations profondes du peuple haïtien qu'il opprime. Il faudrait sans doute remonter loin dans l'histoire des persécutions religieuses pour trouver un précédent à ce qui s'est passé le soir du 18 août dernier à la cathédrale de Port-au-Prince.

Ce jour-là, vers 16 heures, une foule de plusieurs milliers de fidèles s'était réunie à l'intérieur de la cathédrale afin de prier pour les PP. Grienenberger et Marrec, dont l'expulsion avait été annoncée — c'est là le « complot » reproché à l'archevêque — par un communiqué de Mgr Poirier lu le matin à toutes les messes.

Tout à coup, raconte le P. Grienenberger, de forts détachements de police, les uns en uniforme, d'autres — les « cagoulards » de la « haute police » de Clément Barbot — en civil, pénétrèrent dans la cathédrale et, à un signal donné, se mirent à attaquer les fidèles, parmi lesquels il y avait de nombreuses religieuses, à coups de bâtons ferrés et de crosses de revolver. Des hommes furent assommés jusque sur le banc de communion.

De toute évidence, il ne s'agissait pas de s'emparer de certains opposants — encore qu'il y eut une quarantaine d'arrestations — ni même de disperser une manifestation, mais purement et simplement de semer la terreur.

Quant aux raisons de ces persécutions, le P. Grienenberger en voit plusieurs :

— Bien que médecin de son état et officiellement catholique, le président Duvalier a des attaches certaines avec le culte du « vaudou » dont les « prêtres » — les « houngans » ou « papalois » — le soutiennent. Démagogue raciste qui se veut le champion des « noirs » contre les « clairs », il aspire, au surplus, à la constitution d'une sorte d'Eglise nationale haïtienne, dont l'apôtre est le P. Hubert Papailler, son ministre de l'Education nationale.

C'est un mouvement dirigé surtout contre le clergé français, poursuit le P. Grienenberger. Nous sommes 180, plus une quarantaine de Pères canadiens, ainsi que plusieurs belges récemment expulsés de Chine.

En vertu du Concordat existant depuis 1860, le président Duvalier aurait dû soumettre à Mgr Poirier les reproches faits aux PP. Grienenberger et Marrec. Malgré toutes ses démarches, l'archevêque de Port-au-Prince ne fut informé en rien. En vérité, c'est hier soir seulement que le gouvernement a formulé officiellement certaines de ces accusations, l'une impliquant notamment le R. P. Grienenberger dans l'explosion d'une bombe qui, le

(1) *Le Figaro*, 26 août 1959.

6 juillet dernier, fit quatre morts et quarante lessés devant l'église Sainte-Anne.

L'accusation, souligne amèrement le P. Grienenerger, a été formulée par Clément Barbot, qui annoncé en même temps que les preuves du complot fomenté par Mgr Poirier » allaient être oumises au Vatican. Clément Barbot, c'est tout ire...

Clément Barbot, officiellement secrétaire peronnel du président Duvalier, est, en effet, le personnage le plus réputé — le plus ignominieusement réputé — du régime. Ancien instituteur de village, c'est lui qui organisait les attentats à la bombe contre les adversaires de M. Duvalier, en 1957. Après la prise du pouvoir, il organisa une sorte de police privée.

Connus sous le nom de « cagoulards », ces S. S., dont Clément Barbot est le Himmler, ont été constitués depuis, sous sa direction, en « haute police » du gouvernement.

Formes nouvelles de coopération missionnaire : diocèses et missions. Jumelages

Depuis le XVI° siècle, l'œuvre missionnaire extéieure de l'Eglise catholique a été en fait confiée des Sociétés missionnaires spécialisées de rêtres diocésains (fondation de la Société des lissions-Etrangères de Paris au XVII° siècle, uivie de beaucoup d'autres : Milan, Parme, uébec, et d'autres en Angleterre, Irlande, Suisse, lexique, Colombie, etc.), à des instituts missionaires de religieux ou non-religieux créés en grand ombre au cours du XIX° siècle, par exemple : ères Blancs, Spiritains, Missions africaines de yon, Missions africaines de Vérone, Scheutistes Belgique), Verbe divin (Autriche), Maryknoll J. S. A.), ou encore aux grands ordres ou conrégations : la Société de Jésus, par exemple, omprend actuellement la plus forte proportion e missionnaires.

Un nouveau tournant, qui pourra sans doute être ussi important que celui des XVI°-XVII° siècles, e dessine actuellement : l'orientation des diocèses e chrétienté et particulièrement de leurs prêtres océsains vers les missions étrangères. Il est bien vident qu'il ne s'agit pas ici d'une innovation de ouvelles méthodes. Comme le P. d'Elia, Jésuite alien l'écrivait justement il y a vingt-cinq ans propos de la question (alors si âprement disutée) du clergé indigène, « ce n'est pas une nouelle politique, mais une nouvelle ère ». Il suffit e rappeler que l'évangélisation des premiers ècles de l'Eglise, la conversion des barbares, s grandes entreprises missionnaires des XIII°-IV° siècles, l'établissement de l'Eglise dans les égions nouvellement découvertes d'Amérique irent d'abord l'œuvre de l'Eglise tout entière, des glises diocésaines, auxquelles s'associèrent, au r et à mesure de leur fondation, les Bénédicns, les Dominicains, les Franciscains, les Augusns, etc.

Le fameux missiologue Pierre Charles, Jésuite elge, écrivait : « Depuis la seconde moitié du V° siècle et jusqu'en 1622, l'organisation des issions dans les mondes récemment découverts, qu'on appelait très vaguement « les Indes », ait conçue sur le mode du patronage royal. Par oute une série de bulles, les Papes garantissaient ux couronnes d'Espagne et du Portugal le monoole de la souveraineté et du commerce dans les rres ou les îles découvertes ou à découvrir, à harge de financer et de promouvoir tout l'aposlat chrétien. Le système avait ses défauts, mais est sûr que c'est à lui que l'on doit la christiasation de l'Amérique latine et aux Indes orienles, la splendeur de Goa et l'église des Philipnes... [Actuellement] les diocèses de la chrétienté, comme tels, n'assurent dans cette immense besogne [des missions étrangères] aucune responsabilité. Canoniquement, d'ailleurs, ils n'en ont pas ; mais il y a moyen d'aller au delà des obligations canoniques... Si l'initiative de Liège, première en son genre, trouve des imitateurs, ce sera sans doute une date dans l'histoire des missions. Le but de celles-ci étant la croissance de l'Eglise jusqu'à sa taille normale qui est aux dimensions géographiques de la planète, il faut bien que, comme dans toute croissance, l'ensemble des éléments de l'organisme contribue au développement... Dans la croissance de l'Eglise, ne serait-il pas tout indiqué que le diocèse, tout comme l'individu laïc, tout comme l'institut religieux, prenne sa part de l'opération générale ? et la symbiose spirituelle Nyundo-Liège n'est-elle pas le germe d'un développement catholique très sain et très puissant ? Trop souvent, nous étouffons dans des horizons raccourcis (1). »

I. Fraternité épiscopale envers les chrétientés nouvelles

De cette participation de plus en plus étroite et intense de la chrétienté universelle, et donc de chaque diocèse, à l'apostolat missionnaire de l'Eglise, nous trouvons un premier témoignage dans les nombreuses visites d'évêques de diocèses de chrétienté aux jeunes églises.

Quelques exemples, en commençant après la guerre (2) :

On se souvient de la mort de S. Exc. Mgr Henri Chappoulie, évêque d'Angers, victime d'un accident à Abidjan, au cours d'un voyage en Afrique. On peut citer de nombreux exemples d'archevêques ou évêques diocésains qui sont allés en terres de missions, non, certes, pour des voyages d'agrément, mais pour affirmer la fraternité de leurs diocèses avec les missionnaires et les peuples d'outre-mer :

— En 1947, visite de S. Em. le cardinal Lié-

---

(1) Lettre à Mgr Creusen, directeur diocésain de la Propagation de la Foi à Liège, citée dans le *Trait d'union*, Nyundo.

(2) On pourrait aussi rappeler les visites cardinalices : par exemple, le cardinal Lépicier, légat pontifical au Congrès eucharistique international de Carthage, en 1930 ; le cardinal Verdier, légat pontifical à Dakar, en février 1936, pour la consécration de la cathédrale, et à Alger, en mai 1939, pour le XII° Congrès eucharistique national ; le cardinal Tisserant sacrant Mgr Etoga, évêque auxiliaire camerounais de Yaoundé, en 1956 ; le cardinal Agagianian visitant cette année même les missions d'Extrême-Orient.

nart, évêque de Lille, au Cameroun, pour sacrer S. Exc. Mgr Bonneau, évêque de Douala (aujourd'hui décédé) et voir les fondations *Ad lucem,* dont le cardinal Liénart est le président (voir l'album de 60 pages illustrées publié par *la Vie catholique*) :

— En 1948, visite de S. Em. le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, aux missions du Congo belge (cf. *Visions du Congo,* par le cardinal, 30 pages, chez Dessain, à Malines) ;

— En 1956, visite de S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, en Haute-Volta, pour sacrer S. Exc. Mgr Yougbaré, premier évêque africain de Koupela, et introniser S. Exc. Mgr Socquet, premier archevêque de Ouagadougou (album illustré de 30 pages publié par *Afrique nouvelle,* Dakar) ;

— En 1957, visite de S. Em. le cardinal Frings, archevêque de Cologne, au Japon ;

— En 1958, visite de S. Exc. Mgr Pignedoli, archevêque auxiliaire de Milan, en Extrême-Orient (récit et conclusions de son voyage par l'archevêque dans *Fede e Civiltà,* Parme, décembre 1958, p. 298-317) ;

— En 1954, visite de S. Exc. Mgr Stourm, évêque d'Amiens, au Cameroun. Lettre pastorale, 2 février 1955 (12 pages), et nouveau voyage en Afrique au début de 1958 (voir *la Croix* des 25 mars et 1er avril 1958) ;

— En 1956, voyage de Mgr Chappoulie, évêque d'Angers (après d'autres voyages faits au titre de président des œuvres pontificales missionnaires), en Oubangui et au Cameroun. Lettre pastorale (13 pages) sur ce voyage le 21 février 1956 ; nouveau voyage en 1958 ;

— En 1957, voyage de S. Exc. Mgr Henri Dupont, évêque auxiliaire de Lille, en Haute-Volta, en particulier chez son frère, S. Exc. Mgr André Dupont, Père Blanc, évêque de Bobo-Dioulasso ;

— En 1958, visite de S. Exc. Mgr de Smet, évêque de Bruges, au Congo belge, où il y a, en plus de 21 prêtres diocésains de Bruges, 401 Pères, 131 Frères, 402 Sœurs et 15 auxiliaires laïcs originaires du diocèse de Bruges ;

— En mai 1959, visite au Sénégal de S. Exc. Mgr Charrière, évêque de Fribourg (Suisse).

En plus de ces visites épiscopales, on pourra signaler d'importantes lettres pastorales, telles celles de S. Exc. Mgr Villepelet, évêque de Nantes, *Nantes, diocèse missionnaire* (16 pages, Carême 1956), de S. Exc. Mgr Martin, archevêque de Rouen, *Horizons catholiques* (19 pages, 6 janvier 1959), et de S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liége, *les Chrétiens et le Congo* (16 pages, 10 mai 1959).

Au cours du XIXe siècle, de nombreux membres du clergé diocésain devinrent évêques aux Etats-Unis (alors pays de mission) ou en d'autres missions. Deux exemples du diocèse de Lille : Mgr Victor Delannoy, curé de la paroisse Saint-André à Lille, évêque de Saint-Denis de l'île de la Réunion de 1872 à 1876, puis évêque d'Aire et Dax de 1876 à sa mort en 1905, et Mgr Florian Desprez, premier doyen de la paroisse Notre-Dame à Roubaix (1847), premier évêque de Saint-Denis de la Réunion en 1850 (son secrétaire à l'île de la Réunion devint évêque de Grenoble, Mgr Fava), évêque de Limoges en 1857, archevêque de Toulouse en 1859, cardinal en 1879, mort en 1895.

II. Prêtres diocésains en missions

Le Pape Pie XII, dans l'encyclique *Fidei donum* (1957), a non seulement autorisé (car il y avait certaines fortes réticences (3) et par exemple les envois de prêtres groupés en Amérique latine avaient d'abord rencontré méfiance sinon hostilité), mais encouragé la participation de prêtres diocésains, selon leur caractère propre, en dehors des congrégations traditionnelles ou des sociétés spécialisés dans l'œuvre missionnaire. « Il existe, grâce à Dieu, dit Pie XII dans cette encyclique, de nombreux diocèses assez largement pourvus en prêtres pour consentir, sans risque pour eux-mêmes, le sacrifice de quelques vocations... C'est à eux surtout que Nous Nous adressons avec une paternelle insistance : donnez selon vos moyens... Une autre forme d'entraide, plus onéreuse sans doute, est même pratiquée par certains évêques qui autorisent tel ou tel de leurs prêtres, fût-ce au prix de quelques sacrifices, à partir se mettre, pour une durée limitée, à la disposition des ordinaires d'Afrique. Ce faisant, ils rendent à ceux-ci un service irremplaçable tant pour assurer l'implantation, sage et discrète, des formes nouvelles et plus spécialisées du ministère sacerdotal que pour suppléer le clergé de ces diocèses dans les tâches d'enseignement, ecclésiastique et profane, auxquelles il ne peut plus suffire. Nous encourageons volontiers ces initiatives généreuses et opportunes : préparées et réalisées avec prudence, elles peuvent apporter une solution précieuse dans une période difficile, mais pleine d'espérance, du catholicisme africain. »

A. — *Départs individuels de prêtres.*

L'encyclique *Fidei donum* a donné le branle à des départs de prêtres diocésains, peu nombreux encore, mais il semble que le mouvement s'accélère grâce à la compréhension des ordinaires (les demandes ne manquent certes pas, et les candidats non plus). Notons que de tels départs se produisaient auparavant, mais exceptionnellement, les cas les plus typiques sont : en Belgique, la création à Louvain du collège américain (1857). L'Annuaire, publié en 1932 pour le 75e anniversaire, signale que durant ce temps furent envoyés aux U. S. A. 552 prêtres diocésains, dont 230 venant d'Allemagne, 137 de Belgique, 74 de Hollande, 40 d'Irlande, 29 de Pologne, 11 de France, etc. (4), et les efforts du roi Léopold II de Belgique qui voulait confier les missions de l'Etat indépendant du Congo aux diocèses de Belgique : il ouvrit à Louvain un séminaire africain ; de 1891 à 1899, 10 prêtres du diocèse de Gand furent envoyés au Congo belge.

D'après *Belgique,* le bulletin de l'Union missionnaire du clergé de Belgique (qui consacre à

(3) Cf., par exemple, le P. Gheddo, des Missions-Etrangères de Milan, dans *le Missioni cattoliche,* janvier 1959, qui approuve certes cette nouvelle forme, mais comme *extraordinaire,* la forme ordinaire de coopération sacerdotale aux missions devant être, d'après lui, l'appartenance aux instituts missionnaires de prêtres séculiers (il signale qu'il y en a 15) ou aux instituts religieux. Le cardinal Costantini, ancien délégué apostolique en Chine, puis secrétaire de la congrégation *de Propaganda Fide,* n'était pas de cet avis, lui qui souhaitait que les missions soient confiées entièrement au clergé diocésain (autochtone ou étranger), le rôle des congrégations restant certes très vaste et important comme en Occident.

(4) Le collège américain de Louvain existe toujours, mais est maintenant destiné à des prêtres américains venant faire des études à l'Université de Louvain.

sujet des prêtres diocésains en missions son
méro d'octobre 1959) (5), il y a au Congo belge au Ruanda-Urundi 21 prêtres diocésains du diocèse de Bruges, 1 du diocèse de Gand, 11 du diocèse de Liége, 13 du diocèse de Malines, 6 du diocèse de Namur, 11 du diocèse de Tournai, soit 63.

En d'autres missions : 1 du diocèse de Bruges, du diocèse de Gand, 1 du diocèse de Liége, du diocèse de Malines (plus 17 prêtres diocésains de Bruges aux U. S. A.), soit 10.

En Amérique latine : 4 du diocèse de Bruges, du diocèse de Gand, 8 du diocèse de Liége, du diocèse de Malines, 2 du diocèse de Namur, du diocèse de Tournai, soit 37.

Pour la France, il n'existe malheureusement pas statistiques détaillées par diocèses. Au total, puis l'encyclique *Fidei donum* (avril 1957) jus-'en janvier 1959, 37 prêtres diocésains sont rtis en Afrique : 3 en Algérie, 3 au Cameroun, en Côte-d'Ivoire, 3 au Dahomey, 1 en Guinée, en Haute-Volta, 2 à Madagascar, 2 au Maroc, au Congo, 3 en Oubangui, 1 en Uganda, 6 au négal, 1 au Soudan. L'Agence *Fides* (10. 1. 1959) i donne ces chiffres croit qu'ils sont inférieurs a réalité et signale qu'en janvier 1959 cinq autres êtres étaient en instance de départ. Le diocèse de lle a quatre prêtres diocésains en missions : 2 au meroun, 1 en Uganda, 1 en Corée ; ils sont in-qués dans l'Annuaire diocésain en une rubrique rticulière : « Détachés aux missions » (Edition 59, p. 103).

Avant son dernier départ pour l'Afrique où il vait trouver la mort, Mgr Chappoulie, évêque Angers, avait envoyé à tout son clergé la te suivante (22 décembre 1958) :

« *Communiqué de Mgr l'évêque aux membres clergé du diocèse. — Depuis la publication l'encyclique* Fidei donum, *plusieurs prêtres du ocèse ont exprimé à Mgr l'évêque le désir d'être torisés à exercer pendant quelques années leur nistère dans un diocèse de l'Afrique noire.*

Mgr l'évêque serait heureux de savoir si d'autres êtres éprouvent le même désir. Dans ce cas, 'ils veuillent bien le lui écrire, qu'ils appar-nnent au ministère paroissial ou à l'enseigne-nt, ou à d'autres services diocésains.

MM. les curés et supérieurs des collèges vou-ont bien communiquer cette note aux prêtres acés sous leur autorité. »

On prêtait à Mgr Chappoulie l'intention de gocier durant ce voyage la charge d'un district mission qui serait confié à des prêtres de son ocèse et la fondation d'un collège par les facultés tholiques d'Angers.

B. — *Réalisations collectives des diocèses.*

Dans le passé, outre le collège américain de uvain, dont nous avons déjà parlé, il faut gnaler :

— le collège Brignole-Sale, de Gênes (Italie) ndé par un acte signé à Paris le 26 avril 1852 r le marquis Antoine Brignole-Sale et sa femme, reconnu par un bref de Pie IX, le 28 juin 1852. est dirigé par les Lazaristes, mais est destiné x prêtres diocésains partant en mission. On lique que de 1852 à 1934 il avait envoyé dans missions (principalement en Chine) 600 prêtres.

5) Avec, en supplément hors-texte, deux cartes sur prêtres diocésains belges au Congo d'une part, en érique latine d'autre part.

— Le séminaire Saint-Jacques pour les missions d'Haïti (à Guiclan, près de Landivisiau, Finistère, avec une école apostolique à Saint-Paul-de-Léon), fondé en 1854 par les évêques d'Haïti, et à recrutement presque exclusivement breton (surtout diocèses de Qimper et Vannes). En 1953, il y avait en Haïti 200 prêtres diocésains bretons.

Citons quelques réalisations :

Belgique. — a) *Société des Auxiliaires des missions,* fondée par le P. Vincent Lebbe, à Louvain, dans le but de recruter et former des prêtres diocésains au service des évêques autochtones. Elle publie une revue trimestrielle : *Eglise vivante.* Branche féminine : les Auxiliaires féminines internationales (d'abord : Auxiliaires laïques des missions).

b) Collège pour l'Amérique latine (56, rue de Tervieren, Louvain), fondé en 1953 ; il relève de l'épiscopat belge sous la présidence du cardinal Van Roey, et a pour but à la fois de former les prêtres diocésains qui vont partir en Amérique latine (reprenant ainsi la formule du collège américain) et de recevoir les prêtres d'Amérique latine étudiant à Louvain. De 1953 à juillet 1959, il a envoyé en Amérique latine 40 prêtres, dont 34 Belges, 2 Hollandais, 1 Allemand, 1 Français, 1 Luxembourgeois, 1 Yougoslave et 10 autres étaient en instance de départ. Le collège publie un petit bulletin trimestriel fort instructif : *Aux amis de l'Amérique latine.*

c) Université catholique Lowanium de Léopoldville (Congo belge), fondée et dirigée par des professeurs de l'Université de Louvain.

d) Le diocèse de Bruges projette d'adopter le diocèse de Ranchi (nord-est de l'Inde ; évêque indien, Mgr Kujur).

Canada. — Le diocèse de Nicolet, à la demande du délégué apostolique au Canada, a pris en charge deux paroisses du diocèse de Pinheiro, au Brésil. Sont partis actuellement : 5 prêtres diocésains, 13 religieuses et 4 laïcs (2 jeunes gens et 2 jeunes filles). (D'après une documentation envoyée par l'évêché de Nicolet.)

Les diocèses canadiens de Sherbrooke et Saint-Hyacinthe ont envoyé dans le même diocèse brésilien respectivement 2 et 3 prêtres diocésains.

Espagne. — C'est tout naturellement vers l'Amérique latine que se tournent les très importantes réalisations espagnoles. En 1958, l'Amérique latine ne comptait que 35 540 prêtres pour 161 millions d'habitants, soit une moyenne de 4 531 habitants par prêtre (en France, 790 ; en Belgique, 543). L'archevêque de Saragosse disait récemment son espoir que, en quelques années, l'Espagne (32 682 prêtres, 919 habitants par prêtre) pourrait envoyer de 7 000 à 8 000 prêtres. L'épiscopat espagnol a fondé pour l'Amérique latine une « Œuvre hispano-américaine d'entraide sacerdotale », un grand séminaire à Madrid, 4 petits séminaires, un collège à Rome. De 1948 à 1959, 344 prêtres diocésains espagnols sont partis en Amérique latine.

Les diocèses de Bilbao, Vitoria et Saint-Sébastien, pour leur part, ont envoyé en Equateur (diocède de Los Rios) : 42 prêtres diocésains, 11 missionnaires laïcs et 39 membres de deux instituts séculiers féminins (cf. une lettre pastorale de l'évêque de Bilbao, consacrée au rôle du clergé diocésain dans les missions, donnant des précisions sur le travail apostolique en Equateur et prescrivant une *Journée missionnaire diocésaine,* le 19 mars, en faveur des missions de Los Rios, lettre

datée du 18 février 1959, dans le *Boletin oficial del Obispado de Bilbao*, mars 1959 (6).

Etats-Unis. — 28 prêtres diocésains ont été envoyés au Pérou (15), en Bolivie (10), en Afrique (1), au Japon (2). Le cardinal Cushing, archevêque de Boston, a fondé dans son diocèse une « Société de Saint-Jacques apôtre », pour susciter et préparer ces vocations missionnaires de prêtres diocésains. Il y a aura une Journée annuelle le 22 février. 4 instituts de formation sont créés et une maison de repos à Lima (Pérou). Les frais seront payés par des collectes spéciales (*Ultramare*, 6 juin 1959). Le Saint-Siège a approuvé et encouragé officiellement cette initiative bostonienne de même que l'initiative espagnole (pas encore, à notre connaissance, l'initiative de Padoue, voir ci-dessous).

Italie. — Dans le même sens que l'importante fondation du cardinal Cushing, l'évêque de Padoue, S. Exc. Mgr Bortignon (Capucin), avec le concours du Centre « Presbyterium », a ouvert un *Convitto ecclesiastico missionario* (53, via del Santo, Padoue), qui organise deux sessions annuelles de six mois pour la formation de prêtres diocésains, venus de diverses régions d'Italie, même du Sud, en vue des missions. La première session, qui se termina le 1er mai 1959, groupait 7 prêtres choisis parmi une cinquantaine de postulants. Nous avons été fort intéressés de visiter à Covitto, qui se trouve tout près d'une autre importante fondation missionnaire padouane, le *Cuamm* (Collegio Universitario Aspiranti Medici Missionari, via Galileo Galilei) pour la formation de médecins missionnaires laïcs. Il serait bien souhaitable que la France puisse disposer de fondations comme celles des Etats-Unis ou d'Italie (cf aussi un article de la *Settimana del Clero*, de Padoue, analysé par Mgr Glorieux, dans *la Croix* du 30. 7. 1958).

Philippines. — L'épiscopat philippin a proclamé 1959 année missionnaire philippine, pour un recrutement intensif de missionnaires philippins destinés à l'Extrême-Orient, pensant à très juste titre que les Asiatiques recevraient plus volontiers des missionnaires frères de sang.

Portugal. — Environ 150 prêtres diocésains portugais travaillent à l'évangélisation des « provinces portugaises d'outre-mer » (surtout Angola et Mozambique).

Suisse. — En plus de plusieurs départs isolés, il faut signaler une convention (1953) entre l'épiscopat suisse et l'archevêché de Popayan (centre de la Colombie), où un prêtre suisse était parti il y a déjà trente-cinq ans. Des prêtres peuvent partir pour un séjour (renouvelable) de cinq ans, ils doivent apprendre l'espagnol avant leur départ. L'épiscopat suisse n'a pas créé d'organisation spéciale, mais a désigné un prêtre comme conseiller des volontaires qui peuvent se former à l'institut missiologique de l'Université de Fribourg. Actuellement, 18 prêtres diocésains suisses sont dans ce diocèse colombien, dont 12 ont la charge d'un doyenné entier.

III. Jumelages

Cette nouvelle forme d'aide aux missions déborde largement le cadre précis de l'envoi de prêtres diocésains en missions, mais elle est exactement dans le même esprit : donner à tout un diocèse (ou même à un pays) une orientation spécifiquement et fortement missionnaire. Nous pourrions paraphraser la formule de S. Exc. Mgr Suenens, mettre tout un diocèse en état de mission dans un esprit d'universalisme et de fraternité.

A) Deux exemples d'abord fort caractéristiques, bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler de jumelages :

Allemagne. — Sensibilisation de tous les catholiques allemands à leurs responsabilités envers les peuples sous-développés par la lettre pastorale de Carême de tout l'épiscopat allemand (1959, cf *Documentation catholique*, 10 mai 1959, col. 622-626, et cf. causerie de S. Em. le cardinal Frings à la Télévision française le 15 mars 1954). La collecte qui suivit cette lettre commune produisit *3 200 millions de francs français.*

Pour sa part, le cardinal Frings, archevêque de Cologne, a réalisé une sorte de jumelage de son diocèse avec le diocèse de Tokyo (Japon), et celui-ci a bénéficié déjà de concours financiers très importants pour la construction d'églises et pour la fondation d'une nouvelle faculté à l'Université catholique de Tokyo. Inversement (et ceci est notable), des religieuses japonaises exercent leur apostolat dans le diocèse de Cologne.

Autriche. — L'Action catholique autrichienne a lancé en 1958 une vaste campagne d'aide à l'île de Florès (Indonésie) : construction d'un hôpital et d'une école d'agronomie, développement d'une petite industrie, mise sur pied d'un réseau d'informations radiophoniques. Cette aide sera financée par un *jeûne familial volontaire :* chaque famille catholique versant le montant de l'entretien normal de la famille pendant une journée. La même méthode avait été utilisée précédemment, avec beaucoup de succès, pour l'aide à la Corée.

B) Voici maintenant des formes plus caractérisées de *jumelages*. On sait le succès extraordinaire et efficace de cette formule de jumelage entre villes ou régions sur le plan civil. Il en existe bien des formes différentes selon les orientations politiques ou les initiatives personnelles : Fédération mondiale des villes jumelées (exemple du fameux jumelage Dijon-Stalingrad suscité par M. le chanoine Kir, député-maire de Dijon), Conseil international des communes d'Europe, jumelage de villes métropolitaines et de villes africaines. Tout récemment (à l'initiative du Premier ministre) tous les Conseils généraux de France furent invités à jumeler leur département avec un arrondissement d'Algérie. Il existe en particulier un jumelage Seine-Algérie (article de Rémy Roure, *Figaro* 24 juin 1959). Jumelage culturel des villes-sœurs (c'est-à-dire ayant le même nom dans des pays différents, et il y en a des centaines) organisé par l'Union culturelle française, etc.

Il convenait qu'une telle formule, éminemment chrétienne par son inspiration de fraternité et d'entraide, soit non seulement appuyée par les catholiques sur le plan des échanges internationaux, mais soit aussi transposée, avec toutes les adaptations nécessaires, dans le domaine des échanges religieux, et ceci dans un esprit d'absolu désintéressement, sans aucune compromission politique ou autre. L'on connaissait déjà les *adoptions* d'enfants préconisées par l'Œuvre pontificale de la Sainte-Enfance (formule fort délicate, un journaliste écrivait récemment que le souvenir des adoptions de « petits Chinois » dans son enfance lui rendait maintenant odieuses toutes œuvres mis-

(6) Voir aussi un article du P. Gheddo : « Le Diocesi basche in America latina », dans *le Missioni cattoliche*, Milan, décembre 1957.

naires !), les adoptions de séminaires ou de
inaristes proposées par l'Œuvre pontificale de
nt-Pierre apôtre pour le clergé autochtone, et
itres méthodes encore, plus ou moins ingé-
ises, imaginées par les congrégations mission-
es, dans lesquelles le souci de l'efficacité (par
itié ou le romantisme) nuit parfois à l'authen-
é. Il s'agit ici de toute autre chose : de jume-
es, c'est-à-dire de relations fraternelles, *bila-
les*, sur pied d'égalité, et, certes, pas d'une
ne déguisée de tutelle : le clergé et les chré-
s d'outre-mer y sont fort attentifs. Et c'est
rquoi nous croyons que cette formule des jume-
es diocésains ou paroissiaux devrait se géné-
ser.

usqu'à présent, nous en connaissons quelques
mples :

° Le plus ancien et sans doute le plus com-
, est celui de *Liége-Nyundo* (Nyundo est le
e d'un vicariat apostolique au Ruanda, royaume
'Afrique centrale, à l'est du Congo, sous tutelle
a Belgique). A la suite de la visite en Belgique,
1952, peu après son sacre, du vicaire aposto-
e ruandais, S. Exc. Mgr Bigirumwami, une
ite union fraternelle (7) entre les deux diocèses
t réalisée. Envoi de prêtres, de religieuses, de
ours matériels, prière officielle d'un diocèse
r l'autre, visites épiscopales, élaboration d'un
d'union entre chaque doyenné du diocèse de
e avec une mission du vicariat apostolique de
ndo, etc. On trouvera tous les détails dans *le
it d'union*, publié par le secrétariat (192, rue
vaux, Grivegnée, Liége).

° *Jumelage Lille-Cameroun*, proclamé par S. Em.
cardinal Liénart en la cathédrale de Lille le
mai 1957. Le Cameroun a été choisi à cause
la présence de nombreux missionnaires, d'un
nel, de fondations *Ad lucem* originaires du
èse de Lille, du sacre de l'évêque de Douala
le cardinal Liénart, du départ (en 1953) de
le chanoine Jean Noddings, alors aumônier
vincial de la J. O. C., comme aumônier de
tion catholique au Cameroun. Le jumelage
ire un peu à la fois tous les aspects de la vie
césaine (paroisses, établissements d'enseigne-
t, œuvres et mouvements d'Action catholique,
grégations religieuses). Il y a un Comité dio-
ain du jumelage avec des représentants de
es les formes de la vie diocésaine : le secré-
e est M. le chanoine André Carette, secrétaire
évêché de Lille ; le secrétaire adjoint est l'au-
de ce dossier. Le Comité publie un bulletin
nestriel : *Fraternité Lille-Cameroun* (29, rue
rier, Lille), et éditera bientôt un aperçu de
ganisation et des résultats du jumelage.

Jumelage Strasbourg-Ambanja (diocèse de la
ouest de Madagascar confié aux Capucins
ciens) ou, plus limitativement, jumelage Caritas
sace-Secours catholique d'Ambanja, réalisé
l'impulsion de S. Exc. Mgr Weber, évêque
Strasbourg, par Mgr Billing, directeur des
res sociales du diocèse de Strasbourg (cf.
tas-Orientations, Strasbourg, avril 1959).

Citons à titre d'exemple de jumelages *parois-
x* :

— Celui de Chaumont (Haute-Marne) avec
Komako (diocèse de Nkongsamba, Cameroun)
(cf. *la Croix*, 18 août 1959) ;

— Celui de la paroisse Saint-François-d'Assise
de Paris avec la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin
d'Alger (cf. *l'Effort algérien*, 24 avril 1959).

La Croix a publié, les 31 juillet et 2 août 1959,
deux articles de M. le chanoine Pepin, vicaire
général de Constantine, adressant un vibrant appel
aux diocèses de France.



A la formule des jumelages, dont on reconnaît
le puissant intérêt éducatif, le caractère de frater-
nité et les fécondes possibilités d'entraide, deux
objections sont présentées par certains :

a) Ces jumelages diocésains ou paroissiaux ne
risquent-ils pas de faire obstacle au sens univer-
saliste, catholique, nécessaire à tous les chrétiens ?
Evidemment ce sens catholique doit être priori-
taire et il convient d'avoir toujours, avec saint
Paul, « la sollicitude de toutes les églises ». Mais
il est avéré (sur le plan des jumelages civils aussi)
que cette spécialisation, bien loin de nuire au sens
de l'universel, le développe et le fortifie, et lui
apporte une application concrète et immédiate,
pour qu'il ne reste pas dans le vague des senti-
ments S. Exc. Mgr Kerkhofs, évêque de Liége,
écrit fort justement : « Nous devons tous parti-
ciper aux œuvres pontificales d'apostolat visant la
diffusion de la foi dans le monde entier ; et dans
nos prières, nos sacrifices, nos souffrances, il faut
que nos intentions rejoignent les intentions univer-
selles de Notre-Seigneur... Toutefois, cet univer-
salisme strictement catholique de nos préoccupa-
tions apostoliques ne nous empêche nullement de
reconnaître ici aussi une certaine hiérarchie des
valeurs et une différence de degrés, dans les exi-
gences et les manifestations de notre charité. Du
fait que notre diocèse a adopté le vicariat apos-
tolique de Nyundo, celui-ci nous est plus proche...
En se concrétisant et se précisant de la sorte,
notre apport sera plus efficace et, par un choc en
retour, notre zèle missionnaire et notre charité
universelle en seront accrus. » (Lettre au *Trait
d'Union*.)

b) Et plus pratiquement, ces jumelages ne vont-
ils pas nuire aux Œuvres missionnaires pontificales
qui sont, certes, d'intérêt primordial et qui ont la
charge des missions du monde entier ? L'expérience
prouve le contraire (8). Et d'ailleurs, les conclu-
sions de la dernière réunion à Rome du Conseil
supérieur des Œuvres pontificales missionnaires,
présidée par S. Em. le cardinal Agagianian, pro-
préfet de la congrégation *de Propaganda Fide*,
comportent celles-ci : « Ces derniers temps, une
nouvelle organisation est venue en aide aux mis-
sions ; elle est connue sous le nom de « jumelage »
et consiste dans l'adoption (9) d'une ou plusieurs

Le terme *jumelage* n'est pas utilisé (mais « axe »
union »), la réalité y est.

(8) Mgr Munu, directeur national des Œuvres mis-
sionnaires pontificales pour l'Allemagne, et Mgr Sagar-
minaga, directeur de ces mêmes Œuvres pour l'Espagne,
ont été tous deux d'accord pour affirmer que les initia-
tives de jumelages et d'envois de prêtres diocésains en
missions ont été pour leurs pays une puissante impul-
sion à la coopération missionnaire traditionnelle au
moyen des Œuvres pontificales et des instituts mission-
naires. » (P. Gheddo, *le Missioni cattoliche*, Missions-
Etrangères de Milan, janvier 1959.)

(9) Le terme n'est pas exact : il y a — et il doit
y avoir — une réelle différence entre *adoption* et
jumelage.

circonscriptions missionnaires par un diocèse de nos pays chrétiens. Une pareille initiative n'est pas à condamner. Loin de faire tort aux Œuvres pontificales d'aide aux missions, le secours financier ainsi donné directement par une collectivité chrétienne à une collectivité en pays de mission dispensera la Propagation de la Foi de dépenser dans ce secteur ses propres ressources, trop maigres déjà, pour augmenter les subsides destinés à d'autres territoires moins favorisés. » (Agen *Fides*, 16 mai 1959.)

Formes nouvelles ou formes traditionnelles coopération missionnaire, clergé diocésain ou co grégations missionnaires, tous doivent travail ensemble au règne universel du Christ et à la fr ternité de tous les hommes.

PAUL CATRICE,
directeur de l'Agence « Univers. ».

Evénements et Informations

AOUT 1959

J. 6 AOUT. — A l'étranger. — Annonce de la mort, à **Rome**, du philosophe italien **Carlo Antoni**, âgé de 63 ans, originaire de Trieste. Parmi ses œuvres, citons « **Dallo storicismo alla sociologia** (**la Lutte contre la raison** »), qui est une polémique contre le nazisme ; **la Restauration du droit naturel**, de récente édition. Il fut un fougueux polémiste contre le communisme. Pendant la Résistance, il publia clandestinement son **Histoire d'Italie.** En 1952, il reçut le prix Einaudi de philosophie.

— En **Amérique**, le cardinal Cushing, archevêque de Boston, proteste contre l'invitation de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis, qui, selon lui, équivaut à « ouvrir nos frontières à l'ennemi en temps de guerre ».

— A **Genève**, jusqu'au 12 août, ouverture de la réunion européenne du Mouvement international des étudiants catholiques **Pax Romana**. Elle étudiera l'unité européenne et examinera le travail des agences spécialisées des Nations Unies.

— A **New-York**, mort du célèbre metteur en scène **Preston Sturges**, âgé de 61 ans de son vrai nom Edmund Preston Biden. Sa mère divorcée s'était remariée avec Salomon Sturges, qui l'adopta et dont il prit le nom. Il est surtout connu du public français pour ses films : **les Voyages de Sullivan**, **Héros d'occasion**, **Infidèlement vôtre** et **les Carnets du major Thomson.**

— **L'Osservatore Romano** annonce la promotion de **Mgr Annibal Munos Duque**, évêque de Bucaramanga, au siège métropolitain de **Nueva Pamplona** (**Colombie**).

— A **Burgos** (**Espagne**), ouverture, jusqu'au 13 août, de la 12e Semaine de missiologie consacrée à l'étude du Concile œcuménique sur l'Unité du christianisme. Thème général : « Unité de tous les chrétiens, exigence vitale des Missions. »

V. 7 AOUT. — Publication au **Journal Officiel** du décret du 31 juillet (Education nationale), nommant directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, pour une période de trois ans à compter du 1er octobre prochain, M. François Daumas, professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Lyon, en remplacement de M. Jean Sainte-Fare-Garnot.

A l'étranger. — A **Cap Canaveral** (**Etats-Unis**), lancement du satellite artificiel **Explorateur VI**, baptisé **Paddlewheel** (roue à ailettes), parce que muni de quatre palettes comportant chacune 2 000 batteries solaires. Du poids de 64 kg 500, il fait le tour de la Terre en douze heures et demie et peut la téléviser. Six satellites artificiels tournent actuellement autour de la Terre : cinq américains et un soviétique ; le plus ancien est l'**Explorateur I**, lancé le 1er février 1958.

— A **Hiroshima** (**Japon**), clôture du Ve Congrès mondial pour l'interdiction des armes nucléair 24 pays y ont été représentés.

— A **Heemstede** (**Pays-Bas**), mort de l'histori d'art **Jean-Baptiste de La Faille**. Il s'était consac en particulier à la vie et à l'œuvre de Vincent V Gogh, faisant des conférences et des ouvrages po faire connaître les œuvres du maître néerlandai parmi ces derniers, citons : **l'Epoque française Vincent Van Gogh** et **l'Œuvre de Van Gogh**.

S. 8 AOUT. — A l'étranger. — Le bulletin l'Agence **Fides** annonce : 1° l'élévation, le 2 juil 1959, de M. l'abbé **Joseph Malula**, du clergé in gène, au siège épiscopal titulaire d'Attanasus ; devient auxiliaire de Mgr Scalais, vicaire apost lique de **Léopoldville** (**Congo belge**). Né le 17 c cembre 1918 à Léopoldville, il fit ses études au sén naire régional de Kabwe et, après son ordinati sacerdotale (9 juin 1946), il devint vicaire, pu à partir de 1955, supérieur de la station du Chri Roi à Léopoldville ; 2° la rectification, en date 3 juillet 1959, des limites entre les diocèses Bellary, Nellore et Hyderabad (**Inde**) ; 3° la non nation du **R. P. Jean-Jacques Howe**, de la Soci de Saint-Colomban, comme préfet apostolique **Bhamo** (**Birmanie**).

— A **Rome**, mort à l'âge de 88 ans, de **Don Lu Sturzo**, pionnier de la Démocratie chrétienne Italie. Des funérailles nationales lui seront fait Il avait reçu la Bénédiction du Saint-Père et visite du président de la République italien avant sa mort. Don Sturzo est né le 26 novemb 1871 à Caltagirone (Sicile). Prêtre en 1894 ; 20 ans, quand paraît l'encyclique **Rerum novaru** il prend à la grégorienne son doctorat de théolog est diplômé de l'Académie de philosophie th miste. Professeur de séminaire en Sicile, il lance dans l'action sociale, fonde un journal défend les syndicats, sans se mêler encore de po tique. Un discours retentissant à Palerme don déjà pourtant son programme futur (1902). devient vice-président, en 1915, de l'Associati des communes italiennes, qu'il a contribué fonder. Le 17 novembre 1918, grand discours-pr gramme de Milan : le parti populaire italien fondé (P. P. I.) ; il en est le secrétaire politiq et, en 1919, il constitue le plus fort groupe de Chambre. Le fascisme vient ; il rompt avec Mu solini en 1923, s'exile en 1924, d'abord à Londr où il écrit beaucoup dans les revues (françai anglaises, américaines). En 1944, il gagne l'Am rique, revient en Italie en 1946. Nommé sénate à vie, il s'inscrit dans les indépendants et attaq vivement ses disciples au pouvoir. Il lutte con les monopoles, le dirigisme d'Etat et contre le du pétrole italien, M. Mattei, jusqu'à ses derni jours.

— Mort subite de **Mgr Firmin Lafitte**, arch vêque de **Buenos Aires**, alors qu'il célébrait messe à l'école navale de Rio-Santiago. Né le 2 n vembre 1888, ordonné prêtre le 15 avril 19

mé évêque de Cordoba (Argentine), le 7 juillet , sacré le 16 octobre suivant, promu archeue le 20 avril 1934, nommé administrateur stolique de l'archidiocèse de Buenos Aires en 1 1956, transféré au siège archiépiscopal titu- e d'Antioche de Pisidie et nommé coadjuteur, future succession, du cardinal Copello, arche- ue de Buenos Aires, en janvier 1958, Mgr La- lui succéda au mois de mars dernier lorsqu'il nommé chancelier de la sainte Eglise. Il était il aumônier général des forces armées argen- s.

. 9 AOUT. — A l'étranger. — L'Osservatore nano annonce l'érection en **Nouvelle-Guinée**, des territoires détachés du vicariat aposto- e de Port-Moresby, du vicariat apostolique **Yule-Island** et de la préfecture apostolique **Daru**. Le premier est confié aux Missionnaires Sacré-Cœur ; la seconde, aux Pères Montfor- s.

. 10 AOUT. — A l'étranger. — L'Osservatore nano annonce la nomination de **Mgr Gaston** aisky Perrelli, actuellement délégué aposto- e en Afrique orientale et occidentale britan- ue, comme archevêque titulaire d'Amida et gué apostolique au **Congo belge** et au **Ruanda-ndi**.

- A **Rome**, funérailles nationales de **Don Luigi** zo, en présence de plusieurs évêques et prélats l'une nombreuse assistance. L'inhumation défi- ve aura lieu, dans le courant de l'automne, au théon de l'église Saint-Dominique de Palerme ile).

. 11 AOUT. — Publication au **Journal Officiel** is et décrets, n° 184) du décret approuvant ction à l'Académie des beaux-arts (section position musicale) de M. Emmanuel Bonde- , à la place laissée vacante par le décès de Florent Schmitt.

l'étranger. — A **New York**, mort du docteur ise Pearce qui, en collaboration avec trois autres nts de l'Institut Rockfeller, découvrit le trai- ent de la maladie du sommeil.

. 12 AOUT. — Annonce de la mort, à l'hôpital vères, de l'acteur **Henri Garat** (de son vrai Henri Garascu), qui fut le jeune premier du ma français durant les années 1930

l'étranger. — De la base aérienne de **Vanden-** (Etats-Unis), lancement réussi du satellite rimental **Discoverer V**, baptisé **Agena**, en vue préparer le voyage de l'homme dans l'espace. èse 770 kilos et fait le tour de la Terre en re-vingt-quatorze minutes en passant par les s.

En **Sicile**, le gouvernement régional a élu ses sseurs (ministres). Les démocrates chrétiens Silvano Milazzo, alliés aux communistes, em- ent six sièges contre un au parti de M. Saragat ialiste) et un monarchiste. Les quatre asses- s suppléants sont aussi des chrétiens sociaux.

A **Santiago du Chili**, ouverture, pour dix jours, a Conférence de l'organisation des Etats amé- ins. Les ministres des Affaires étrangères des épubliques latines et des Etats-Unis y exami- nt la situation créée dans la région des ibes par les répercussions des événements de a et du Venezuela (renversement des deux mes militaires de ces pays).

A **Munich**, ouverture, jusqu'au 16 août, du irchentag évangélique. 60 000 protestants venus outes les régions des deux Allemagne, et plu- s délégations étrangères y assistent.

13 AOUT. — A **Versailles**, ouverture, jusqu'au ptembre, de la session nationale du Centre astorale liturgique. Thème : « Les acteurs de la célébration liturgique. » (Cf. D. C., n° 1312 du 20 septembre 1959, col. 1209.)

A l'étranger. — L'Osservatore Romano annonce : 1° Aux **Etats-Unis**, les transferts de **Mgr John Baptist Franz**, évêque de Dodge City, au siège épiscopal de **Peoria** et de **Mgr Bernard-Joseph Flanagan**, évêque de Norwich, au siège épiscopal de **Worcester** ; la nomination de **Mgr Charles A. Buswell**, curé de la paroisse du Christ-Roi à Oklahomacity, comme évêque de **Pueblo** ; 2° à **Rome**, la nomination de **Mgr Jolando Nuzzi**, chanoine majeur du Chapitre métropolitain de Bari, comme évêque titulaire d'Emmaüs et auxiliaire du cardinal Mimmi, évêque suburbicaire de Sabine et Poggio Mirteto.

— En **Sicile**, communistes et socialistes s'adjugent la majorité et la présidence dans les sept Commissions permanentes législatives ; ils peuvent ainsi contrôler le gouvernement chrétien social.

— En **Allemagne occidentale**, le président Heuss reçoit l'empereur d'Ethiopie Haïlé Sélassié et s'entretient avec lui.

V. 14 AOUT. — A **Ajaccio**, Assemblée générale des « rapatriés d'Afrique du Nord ». L'Association comprendrait 400 000 adhérents ; elle a pour but de « réintégrer les Français d'Afrique du Nord à part entière dans la Communauté française ».

S. 15 AOUT. — A **Saint - Saturnin (Puy-de-Dôme)**, mort de **M. Jacques Bardoux**, ancien sénateur et député du Puy-de-Dôme, âgé de 85 ans. Docteur ès lettres, licencié en droit, avocat au barreau de Paris, il fut, durant la première guerre mondiale, le chef de Cabinet du maréchal Foch. Ancien professeur à l'Ecole des sciences politiques, il donna de nombreux articles de politique étrangère au **Temps**, aux **Débats** et à la **Revue des Deux Mondes** et écrivit plusieurs ouvrages, la plupart consacrés à l'Angleterre, notamment **Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine**, **Silhouettes d'outre-Manche**, **l'Ile et l'Europe**, **John Ruskin**, **la Reine Victoria d'après sa correspondance inédite**. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1925 et commandeur de la Légion d'honneur.

A l'étranger. — Le bulletin de l'Agence **Fides** annonce la nomination, le 30 juillet, par décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de **Mgr Louis Van Steene**, vicaire apostolique de Bukavu, comme administrateur apostolique du vicariat apostolique de **Goma (Congo belge)**.

— A **Manille**, attribution du prix « Ramon-Magsaysay 1959 » au **R. P. Joaquin Villalonga**, Jésuite espagnol, âgé de 92 ans, ancien supérieur de la Compagnie de Jésus aux Philippines, pour son action en faveur des lépreux.

— Accueilli par le maréchal Tito, l'empereur d'Ethiopie **Haïlé Sélassié** débarque à Pola, pour une visite « privée » de plusieurs jours en **Yougoslavie**, et se rend à l'île de Brioni.

D. 16 AOUT. — A **Paris**, mort de **M. Gabriel Wernlé**, fondateur et directeur de l'Union des Français de l'étranger, qui groupe et défend les intérêts des quelque 800 000 Français disséminés dans le monde entier. On lui doit plusieurs ouvrages, dont le **Vade-mecum des Français de l'étranger**. Originaire de Troyes, il était âgé de 79 ans et commandeur de la Légion d'honneur.

— A l'Ile-Bouchard (Indre-et-Loire), **M. Michel Debré**, dans un grand discours, dresse le bilan complet de l'action de son gouvernement et du nouveau régime et, regrettant l'incompréhension de nos alliés, il déclare qu' « il appartient à la France rénovée de faire comprendre à ses alliés qu'elle est en droit d'exiger de tous le soutien le plus complet ».

A l'étranger. — **Au Caire**, annonce de la reprise des relations diplomatiques entre la République arabe unie et la Jordanie. M. Mohammed Skariky représentera la Jordanie au Caire.

— A **Munich**, clôture du 9ᵉ Kirchentag évangélique allemand. 320 000 personnes sont rassemblées. Allocution du président Heuss.

L. 17 AOUT. — A **Lourdes**, jusqu'au 21 août, 86ᵉ Pèlerinage national français. Thème, en raison du centenaire de la mort du saint Curé d'Ars : « Les vocations sacerdotales et religieuses. » 50 000 pèlerins et 1 200 malades venus de toutes les régions de France y participeront. Le 20 août, célébration d'une messe pontificale pour la France dans la basilique Saint-Pie X, à laquelle assisteront de nombreux parlementaires et hommes politiques français.

A l'étranger. — Annonce de l'érection au **Brésil** du nouveau diocèse de **Santa-Cruz do Sul** avec des territoires détachés de l'archidiocèse de Porto-Alegre et rendu suffragant de cet archidiocèse. Et de la nomination, comme évêque de ce nouveau siège épiscopal, de **Mgr Alberto Ethes**, secrétaire de la Curie épiscopale de Porto-Alegre. Annonce également de la nomination au nouveau siège épiscopal de **Curnaru (Brésil)** de **Mgr Augusto Cervalho**.

A l'étranger. — **A Genève**, ouverture de la Conférence internationale des radio-communications. Elle étudiera spécialement les modifications à apporter à la convention internationale des télécommunications et examinera quelque 4 500 propositions soumises par les gouvernements. 650 participants répartis en 74 délégations y assistent.

M. 18 AOUT. — Publication au **Journal Officiel** des 16-17-18 août (Lois et décrets, n° 189) d'une instruction du premier ministre, du 11 août, relative au renouvellement des sursis d'incorporation pour études. Principales dispositions : les sursis ne pourront être renouvelés que pour l'achèvement d'études déjà entreprises au moment de l'octroi de sursis ; ils ne seront pas renouvelés aux jeunes gens suivant un enseignement n'exigeant pas une présence à temps complet, en particulier à ceux qui suivent des cours par correspondance ; tous les sursis au-dessus de 25 ans sont supprimés, sauf pour les étudiants en médecine, pharmacie, art dentaire et médecine vétérinaire, dont la limite est fixée à 27 ans.

A l'étranger. — A **Port-au-Prince (Haïti)**, le gouvernement ordonne l'expulsion pour « menées subversives de nature à compromettre la sécurité intérieure » de deux religieux français. (Cf. supra, col. 1325.)

— Dans un message personnel qu'il adresse ce jour au chancelier Adenauer, **M. Khrouchtchev** traite des différents sujets qui les divisent, l'exhorte à les voir avec réalisme et l'invite à rétablir la confiance malgré les divergences d'ordre idéologique qui les séparent.

M. 19 AOUT. — **A l'étranger.** — **L'Osservatore Romano** annonce la nomination du **cardinal Antonio Caggiano**, évêque de Rosario, comme archevêque métropolitain de **Buenos Aires (Argentine)**.

— A **Londres**, mort du sculpteur **Jacob Epstein**. Né à New York en 1880 de parents israélites russes, il étudia à Paris, puis se fixa à Londres. Son œuvre, qu'inspirèrent souvent les thèmes religieux, souleva d'ardentes controverses ; son **Ecce Homo**, destiné à l'abbaye de Selby, fut jugé trop païen ; une autre de ses œuvres, son grand **Christ en majesté**, se dresse dans la cathédrale de Llandaff, au Pays de Galles.

— Au château d'Arenberg **(Louvain)**, s'est réunie la 12ᵉ Assemblée plénière du mouvement **Pax Romana**. Inaugurée par Mgr Van Waeyenberg, évêque auxiliaire de Malines et recteur de l'U[...] versité de Louvain, elle avait pour thème « Accueil de la foi dans le monde scientifique [...] technique ». 200 délégués de 25 pays de tous [...] continents y ont assisté.

J. 20 AOUT. — **A l'étranger.** — **A Rome**, mort [...] **Mgr Alexandre Evreinoff**, archevêque titulaire [...] Parium, évêque ordinant pour le rite byzan[...] à Rome. Né à Saint-Pétersbourg (Petrograd), [...] 8 mars 1877, il fit ses études au Séminaire fr[...]çais de Rome, suivit les cours de l'Univer[...] grégorienne et fut ordonné prêtre le 7 décem[...] 1913. Entré cette même année au service de [...] Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiq[...] extraordinaires, il la quitta en 1921 pour la n[...]ciature de Paris où il fut secrétaire du card[...] Ceretti, puis de Mgr Maglione. En 1928, il [...] nommé archimandrite, protonotaire apostolique [...] recteur de l'Eglise russe de Paris. Le 31 octo[...] 1936, il fut nommé évêque titulaire de Pionia [...] la charge d'évêque ordinant pour le rite byzan[...] à Rome et sacré le 6 décembre suivant. Dur[...] la seconde guerre mondiale, il dirigea le bur[...] d'information sur la Russie, auprès de la Se[...]tairerie d'Etat, pour l'aide aux prisonniers. [...] 19 mars 1947, il était promu archevêque titul[...] de Parium et prit la direction du bureau de lect[...] de la presse étrangère, près la Secrétairerie d'E[...] poste qu'il occupait encore au moment de sa m[...] Son coadjuteur, Mgr André Katkoff, lui succ[...]

— A l'Université de Seton Hall, à **Newark (Et[...] Unis)**, ouverture du IIᵉ Congrès mondial de [...] Fédération des congrégations mariales.

— A **Kiel (Allemagne)**, ouverture du prem[...] Congrès international des contes de fées, [...] durera dix jours : sept à Kiel, trois à Copenha[...] 80 communications sur les contes folkloriques [...] Malte, de Hongrie, de Grande-Bretagne, d'Inde [...] de Bosnie-Herzégovine, ainsi que sur les rapp[...] entre les contes coréens et japonais y seront fa[...] 300 spécialistes de 25 pays y assistent.

— A **Tunis**, le président Bourguiba annonce [...] dénonciation de l'union douanière avec la Fra[...] Les nouveaux tarifs douaniers n'entreront [...] vigueur que le 1ᵉʳ octobre pour les produits fr[...]çais. Les négociations économiques et financi[...] avec la France se poursuivront jusqu'à la con[...]sion d'un nouvel accord commercial.

— En raison de son état de santé et des gra[...] événements qui pèsent sur le pays, le roi du [...] Sisavang Vong, conformément à l'article 10 [...] la Constitution, confie la régence du royaume [...] prince héritier Savang Vatthana.

V. 21 AOUT. — **A l'étranger.** — Arrivée à **Ho[...] Kong** du **R. P. Terence O'Driscoll**, chargé d[...]faires de la délégation apostolique à Hanoï, exp[...] le 17 août par le gouvernement du **Viet-Na[...] Nord**. Le P. O'Driscoll dirigeait la délégation de[...] l'hospitalisation à Phnom-Penh du délégué ap[...]tolique, Mgr John Dooley, gravement malade.

— Annonce de la mort du peintre autrich[...] **Alfred Kubin**, âgé de 82 ans. Ses œuvres, qui [...] connu la notoriété, expriment le plus souvent [...] aspects tragiques de l'existence. Il illustra [...] ouvrages de nombreux écrivains, et avec [...] bonheur particulier les **Contes d'Andersen**.

— Aux **Etats-Unis**, le président Eisenhower p[...]clame l'admission d'Hawaï qui, le 27 juin dern[...] a décidé par référendum son rattachement [...] l'Union et en devient ainsi le cinquantième E[...]

S. 22 AOUT. — **A l'étranger.** — **L'Osservat[...] Romano** annonce le transfert de **Mgr Ju[...] Georges Kandela**, archevêque de Mossoul [...] Syriens, au siège archiépiscopal titulaire de [...]leucie de Piérie.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8ᵉ. *Le directeur :* JOSEPH MATHE[...]

LA DOCUMENTATION

CATHOLIQUE

MAISON de la BONNE PRESSE,
5, rue Bayard, Paris-8e - C. c. p. Paris 1668
Tél. : BAL. 73-05

France et Union Française : 1 an, **1575** frs : 6 mois, **825** frs. ● Canada et U. S. A., « Périodica » : 1 an, **5,50** dollars : 5090, avenue Papineau, Montréal 34. ● Suisse : **20** frs suisses - Belgique : **210** frs belges. ● Autres pays . 1 an, **2125** frs ; 6 mois, **1125** frs.

PRIX DU NUMÉRO : 70 frs pour l'année en cours, par 5 ex. net : **52 frs 50** plus le port. Numéros des années précédentes : **100 f.** l'exemplaire.

Reliure mobile : dos et extérieur en pégamoïd, titre doré au dos - Millésimés 1956-1957-1958 sur demande : **865 frs** (Ajouter 125 frs pour frais postaux).

SOMMAIRE DU NUMERO 1 314 — 18 OCTOBRE 19

ACTES DU SAINT-SIÈGE

QUESTIONS ACTUELLES